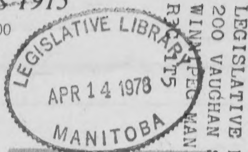
Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000



LA LIBERTÉ

Vol. 66 No 2 SAINT-BONIFACE JEUDI 13 AVRIL 1978

10e anniversaire et 1,200 participants

Succès du congrès de la Société franco-manitobaine

•André Fréchette réélu largement

•Sterling Lyon: maintien du BEF

Sans aucun doute, l'année 1978 pourra être marquée d'une croix blanche dans l'histoire de la Société franco-manitobaine. Non seulement parce que la SFM vient de fêter ses dix années d'existence, mais surtout parce que les Franco-Manitobains ont participé en masse à l'assemblée annuelle de leur bras politique.

En effet, ils étaient à certains moments de cette maussade journée de dimanche plus de 1,200 à participer aux différentes activités. La participation aux ateliers était bonne: l'occasion de remettre ses idées à jour. Les membres de la SFM ont exercé assez massivement leur droit de vote en plébiscitant André Fréchette.

De fait, une partie du succès de l'assemblée annuelle provient sûrement du nombre de candidats qui briguaient la présidence. Pas moins de trois, et pas toujours les moindres (il venait avec une histoire... controversée). Sans compter qu'en dix années, c'était la PREMIÈRE fois qu'autant de candidats à la présidence se présentaient.

ml bb

Les candidats libéraux dans Saint-Boniface

Guy Savoie pose sa candidature

Bien que plusieurs semblent vouloir se présenter comme candidat à la députation libérale dans la circonscription de Saint-Boniface, M. Guy Savoie est le seul qui a officiellement posé sa candidature au moment où nous mettions sous presse. M. Savoie a accordé, mardi, à La Liberté, une entrevue téléphonique dont nous vous faisons part ci-dessous.

POURQUOI M. SAVOIE SE PRÉSENTE-T-IL?

"Je peux dire que j'ai fait mes preuves en participant à l'organisation du Festival du Voyageur et j'ai aussi fait preuve d'initiative en accomplissant plusieurs choses au sein de la communauté. Je crois fortement qu'en me présentant comme député, je pourrai certainement poursuivre mon travail dans la même veine, sinon mieux, vis-à-vis de la communauté de Saint-Boniface. Il faut aussi tenir compte du fait que j'oeuvre au sein du parti libéral depuis une bonne quinzaine d'années. J'ai travaillé très fort et lorsqu'on travaille fort on a parfois de l'ambition et de ce fait j'ai décidé de poser ma candidature."

"Jusqu'à présent au moins 125 personnes m'ont appuyé par écrit et c'est pour cette raison que je crois avoir de bonnes chances d'occuper le poste de député libéral dans la circonscription de Saint-Boniface."

LE DISCOURS DE M. LYON DEVANT LA SFM

"Son discours a été très intéressant mais par contre est-ce que ces belles

(Suite page 8 – G. Savoie)

Les détails de l'assemblée en pages 4, 5 et 6.



Le CJP en grande forme. "Il faut que ce soit le fun".

Éditorial

Au beau dimanche, beaux discours

Le mot "congrès" rime avec "discours" mais pas toujours avec "bon discours". A preuve, les propos (tant attendus) de M. Sterling Lyon.

M. Lyon a assuré les 12 00 francophones présents à l'assemblée annuelle de la SFM, que son gouvernement "continuera à maintenir l'importance du travail effectué par le Bureau de l'Education française... Et malgré les choses entendues, le BEF sera toujours sous la responsabilité d'un sous-ministre adjoint."

Le premier ministre du Manitoba a plus ou moins fait une affirmation gratuite, puisque le BEF relève presque entièrement du gouvernement fédéral. De ce fait, les conservateurs devront aiguiser leurs crocs avant de se nourrir d'illusions au dépend des Franco-Manitobains.

Belles paroles pour ce qui concerne le CCFM. M. Lyon ne saurait-il pas encore quoi faire au sujet du Centre? M. Lyon a-t-il lu le rapport du Comité consultatif qui traite de l'état actuel du CCFM?

D'autre part, le chef du parti conservateur a avoué que "... Nous (les conservateurs) devons encourager le plus de Manitobains possible à se servir de la langue française. Nous devons en faire une langue de travail. En plus, nous devons encourager son usage afin de maintenir les faits historiques et culturels de cette langue, au Manitoba, et sur le plan national."

Belles paroles, encore, prononcées sans fondement. M. Lyon, il vous faudra mettre du concret sous la dent des Franco-Manitobains.

On ose quand même espérer pouvoir déduire que la porte est au moins entrouverte et que le premier ministre se prêtera à débattre des sujets qui concernent les francophones du Manitoba.

Participation

Plus de 1,200 personnes ont, à un moment ou à un autre, participé à l'assemblée annuelle de la SFM. Et même si on n'a pas été les témoins de grosses empoignades - les congressistes paraissaient bien sages et peu enclins à la polémique - le mot succès convient parfaitement pour résumer la journée de dimanche dernier.

Ainsi la SFM a pu faire plus que bonne figure devant M. Sterling Lyon, lui prouvant qu'elle était bien représentative d'une part non négligeable de Franco-Manitobains. Peut-être le premier ministre s'en souviendra-t-il, lorsqu'il recevra (?) une délégation de Franco-Manitobains de ceux qui l'écoutaient debout, n'ayant trouvé une place assise.

On pourrait par ailleurs se lancer dans une longue analyse pour déterminer quel a été le facteur déterminant qui expliquerait la venue de 1,200 personnes. Les explications sont nombreuses. Par exemple: trois candidats à la présidence, la présence de M. Lyon, le fait qu'on fêtait le 10e anniversaire, et pourquoi pas, le temps maussade qui régnait ce jour-là.

Espérons toutefois que la raison principale a été l'envie de participer à des discussions, d'amener ses idées en sachant que la SFM a absolument besoin de bénéficier de l'appui critique de tous. Et non pas pour des motifs plus terre à terre comme s'en mettre plein le ventre pendant le banquet, par exemple... car il serait grave de voir entretenir de faux espoirs.

LA RÉDACTION

Amateurs photographes

Voilà le printemps qui arrive... L'époque où tous les poètes et les photographes ont une période lyrique. Maintenant que la neige a en grande partie fondué, sûrement qu'un grand nombre de sujets intéressants apparaissent à nouveau, après un purgatoire blanc de quelques mois.

Amateurs de photos ou de dessins réveillez-vous avec le beau temps. Envoyez-nous vos plus belles réussites à LA LIBERTÉ, qui se fera un plaisir de publier vos oeuvres d'art.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos régionaux.

GÉRANCE: Claude Gagné

JOURNALISTE: Marc Labelle

JOURNALISTE COOPÉRANT: Bernard Bocquel

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: Diane Gagnon, Lorraine Sabo.

MONTAGE: Gérard Gagné

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Claude Gagné

SECRÉTARIAT: Régina Leclerc, Odette Guyot

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Billet

Pensée émue

M. Fréchette l'a dit dans son rapport d'activités: "nous sommes heureux de vous faire savoir que grâce à un conseil d'administration ainsi qu'à un personnel extrêmement engagé, la situation financière se règle actuellement. Le coup de pou' e ainsi que l'augmentation des ventes et un octroi de $6,000. de la Fondation Radio Saint-Boniface permettront au journal La Liberté de montrer, cette année, un modeste profit".

Fort bien. Oserions-nous pourtant modestement ajouter, ou rappeler, que le gouvernement français, depuis des années, envoie lui aussi, à sa façon, un "coup de pouce" au journal en offrant les services d'un journaliste coopérant.

Tout en sachant pertinemment, comme disait Rousseau, que "la reconnaissance est bien un devoir qu'il faut rendre, mais non pas un droit que l'on puisse exiger".

La rédaction.

opinion



A l'assemblée annuelle: j'appuie... les yeux fermés.

Le suicide collectif des francophones hors du Québec

A la suite de la deuxième conférence des premiers ministres des provinces sur l'enseignement, notre représentant à nous, francophones hors Québec, M. Hubert Gauthier, aurait fait part, selon mon journal anglophone de l'Ouest, de sa déception amère face à ce qu'il considère être le manque de résultat positif touchant l'enseignement dans la langue de la minorité.

M. Gauthier, directeur de la Fédération FHQ et M. Donatien Gaudet, président, ont par ailleurs déploré ne pas avoir été consultés à l'occasion de la conférence de Montréal pas plus qu'ils ne l'avaient été à celle de Saint-Andrew's six mois plus tôt.

C'est déplorable, en effet, mais à qui la faute?

Comparons donc l'attitude des francophones hors Québec à celle des anglophones au Québec. Somme toute, la situation est un peu semblable. Chaque groupe est minoritaire, l'un dans un Canada anglophone, l'autre dans un Québec francophone. Les chiffres passent pour être proportionnellement égaux: 600,000 anglophones au Québec, un million de francophones au Canada anglais. Mais là s'arrêtent les rapprochements.

Pour assurer leur droit à survivre, les anglophones n'ont jamais aimé placer leur confiance dans les gouvernements du Québec. Au contraire, ils ont insisté, au moment de la Confédération, pour que soit inscrit dans la constitution (article 93, paragraphe 2), le droit de la minorité anglaise à ses écoles au Québec. Ils ne se sont pas vus comme Québécois mais comme Canadiens, s'appuyant toujours plus volontiers sur Ottawa, gouvernement extérieur à la province où ils habitaient et où les anglophones étaient majoritaires. Ils s'appuyaient sur un élément fort en dehors de leur province. S'identifier ainsi à cet élément extérieur renforçait leur prestige et leur position. En effet, ils n'ont jamais eu à courber la tête et à s'humilier pour attendre les miettes que leur rang de minoritaires les destinait à recevoir. En fait, forts de leur appui extérieur les anglophones du Québec ont été et continuent d'être traités fort équitablement. On pourrait même dire qu'ils en ont profité pour mépriser la langue et la culture québécoises.

Il eût peut-être été judicieux pour les francophones hors du Québec de s'inspirer d'une telle attitude. Surtout depuis le 15 novembre 1976, date où est arrivé au pouvoir un gouvernement québécois fort qui favorisait la souveraineté du Québec avec une association économique, culturelle et autre avec le Canada anglais. Si, au niveau national et au niveau de chaque association provinciale, les francophones hors du Québec avaient alors déclaré en bloc leur soutien total au Québec, parce qu'ils comptaient sur ce Québec souverain pour obtenir qu'eux, francophones oubliés, soient traités de la même façon que le Québec traite ses anglophones, voilà qui aurait pu donner du poids à leur revendication. Après tout, la FFHQ a toujours dit envier le sort des anglophones du Québec.

Le moment était donc venu de parler ouvertement de marché entre eux et les anglophones du Québec. Voilà où un équilibre intéressant et juste aurait pu enfin s'établir.

Mais les représentants des francophones hors du Québec n'ont pas voulu agir ainsi. Ils ont préféré jouer la carte de l'unité canadienne, au fond, celle qui avait amené leur déchéance (voir le rapport **Les Héritiers de Lord Durham**). Ils ont cru que c'était la meilleure politique. Ils ont même étouffé les paroles de ceux qui, parmi eux, essayaient d'assurer le Québec de leur solidarité.

Cela ne pouvait que réjouir M. Trudeau et les anglophones. Diviser les francophones hors du Québec et les Québécois était le but de leur politique (au nom de l'unité!). Il est dommage que les représentants de la FFHQ aient foncé la tête baissée dans ce panneau. S'ils avaient soutenu le Québec après le 15 novembre, il est vraisemblable qu'ils auraient été pris au sérieux, car un million de francophones, ça peut encore compter. Puisqu'ils n'ont rien fait, qu'ils ne s'étonnent pas que rien n'ait été fait pour eux. Les deux conférences sur l'enseignement achèvent de le montrer.

Les premiers ministres des provinces anglophones continueront à s'amuser de leurs minorités en faisant des promesses qui ne les engagent pas.

Au fond, ils gagnent du temps, attendant le jour où un nouveau gouvernement au Québec sera plus "compréhensif". Déjà, les libéraux affirment qu'ils modifieront pour le bénéfice des anglophones la loi 101. Le cas échéant, les provinces anglophones n'auront plus qu'à oublier leurs promesses qui d'ailleurs ne sont que des déclarations d'intention.

M. Gauthier et M. Gaudet n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes. S'ils avaient appuyé ouvertement le gouvernement du Québec dans ses efforts de souveraineté, et cela au risque de scandaliser leurs amis anglophones, il est vraisemblable que les deux conférences sur l'enseignement auraient abouti différemment. Il y aurait eu des accords réciproques.

Les francophones hors du Québec ont trahi leur propre cause, ils n'ont rien obtenu, ils n'ont pas non plus aidé le Québec. Ils ont réagi en minorité déjà profondément assimilée. Ils ont réagi plutôt comme anglophones que francophones. Leurs efforts n'ont jamais pu déboucher sur des actes politiques. Ils sont dépossédés, colonisés.

Les manifestations de ces francophones hors du Québec devant la commission Pépin-Robarts en est une autre preuve. Les Franco-Manitobains ont transporté leur revendication dans une brouette. A Ottawa, M. Jacques Lapointe a lu une brève déclaration et a sauté dans un cercueil. C'est du spectacle de cirque. D'ailleurs, plusieurs ont applaudi. Les francophones hors du Québec en sont réduits à des actes de bouffonnerie au cours desquels ils ne savent que constater leur mort.

Mais ils sont moins des morts vivants que des suicidés vivants.

(Le DEVOIR)

PAUL GENUIST

Professeur au département des études françaises et espagnoles de l'université de la Saskatchewan, l'auteur a suivi de près les campagnes et les démarches de la Fédération des francophones hors Québec

lettres à LA LIBERTÉ

Avis de recherche

LA LIBERTÉ publie ci-dessous une lettre de France, écrite par une personne qui recherche un membre de sa famille, installé au Canada, et qui n'a plus donné de ses nouvelles depuis deux ans. Le ton est pathétique. La lettre a été adressée au directeur du bureau de poste de Winnipeg, qui n'a pu satisfaire à la requête de la personne.

Monsieur, (23-3-78)

Depuis plusieurs mois, je vous ai adressé plusieurs lettres au nom de mon cousin Hubert ANDRÉ. Ces lettres restent sans réponses. C'est surtout au nom de son vieux père que je m'adresse à vous. Pouvez-vous me dire si M. Hubert ANDRÉ vient toujours retirer du courrier à votre "Post Office", ou s'il a cessé et depuis combien de temps? Peut-être a-t-il maintenant une adresse personnelle, que vous pourriez m'indiquer?

M. Hubert ANDRÉ, né en France en 1934, est parti pour le Canada en 1952. Il écrivait régulièrement à sa famille jusqu'au 31-12-74. Depuis nous sommes sans nouvelles de lui, nous ne savons s'il est encore en vie, c'est terrible.

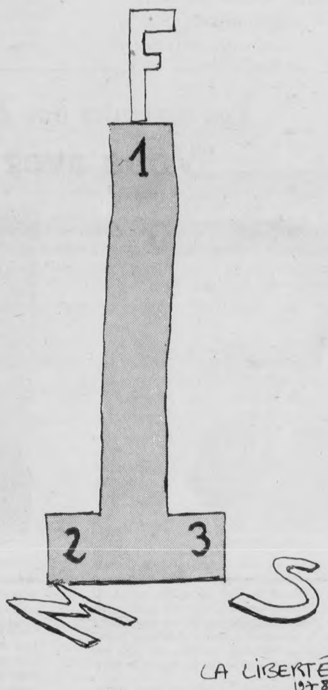
Espérant qu'il vous sera possible de me donner quelques indications, surtout à savoir si M. Hubert ANDRÉ vient encore chercher ses lettres au "Post Office" de Winnipeg.

Je vous remercie infiniment à l'avance et vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

Signé:
Madame BRIANT Louisette

Clin d'oeil

M. André Fréchette vient d'être réélu président de la SFM.



actualités

Le rapport d' activités du président de la SFM

ENFIN, DU CONCRET POUR L'AUTOFINANCEMENT

Voici des extraits du rapport d'activités de la SFM pour l'année écoulée, présenté par M. André Fréchette, président de la Société. Un résumé donc de l'action de, comme l'expliquait son président, cette "sorte d'agence policière qui doit maintenir une surveillance sur les intérêts de la communauté qu'elle représente".

Après avoir précisé que la structure de la SFM a été remaniée de telle sorte que des responsables soient nommés pour s'occuper de secteurs précis (politique, économique), André Fréchette s'est étendu sur les activités de la Société dans les secteurs politique, social et communautaire, culturel, économique et dans le domaine de l'éducation.

Pour ce qui concerne l'éducation, le président de l'organisme franco-manitobain rappelle que "Le but que nous nous proposons est toujours celui de réaliser un système d'éducation française total et autonome, et précise: notre rôle au courant de cette année s'est manifesté plutôt au niveau politique (...) mais le changement de gouvernement au milieu de l'année a fait en sorte que nous n'avons toujours pas, aujourd'hui, de politique claire et précise qui garantisse l'école française".

Dans le secteur politique, au niveau provincial, André Fréchette a constaté que la revendication demandant la création d'une commission mixte qui élaborerait une politique globale du développement de la minorité officielle du Manitoba, promise par l'ancien gouvernement de M. Schreyer, est restée lettre morte.

DÉMÉNAGEMENT

M. Fréchette s'est aussi félicité du rôle joué par la SFM dans le cadre des élections scolaires et municipales, comme pour l'action menée par l'organisme dont il est à la tête dans l'affaire du déménagement du siège social de Saint-Boniface à Saint-Vital (entre autres, présentation d'un mémoire au Comité communautaire).

Pour ce qui a trait aux relations de la SFM au niveau national, M. Fréchette déplore que "le gouvernement fédéral fasse la sourde oreille face à nos demandes. Il refuse de nous laisser participer à l'élaboration d'une action intensive ayant comme but d'aider nos communautés à se développer". Par contre, le gouvernement québécois va à l'encontre des souhaits des francophones, puisqu'il a mis un demi million de dollars à la disposition des francophones hors du Québec. La SFM a demandé un documentaliste, l'équivalent d'une année/homme en experts conseils et $20,000.00.

Quant à l'affaire Forest, le président de la SFM a déclaré dans son rapport: "Il nous est vite devenu évident qu'au niveau légal, il n'y avait rien que la SFM pût faire puisque la cause était déjà devant les tribunaux. Il nous était évident aussi que l'affaire Forest était très importante pour tous les Franco-Manitobains. Nous avons donc décidé, en accord avec M. Forest, de partir un fonds que nous avons appelé "Fonds spécial de la SFM" (...)."

COORDONNATEUR

En abordant le secteur social-communautaire, André Fréchette a précisé la nouvelle structure, qui doit permettre de transmettre des informations et répondre aux besoins de la communauté. Ainsi la SFM peut assurer un service local en mettant à la disposition des gens un coordonnateur à mi-temps, qui répond à un comité communautaire composé de tous les présidents des organismes qui fonctionnent en français dans la communauté. Notons qu'une expérience est en cours à Saint-Adolphe et à La Broquerie.

Au sujet de notre hebdomadaire LA LIBERTÉ, le président de la SFM (l'organisme est propriétaire du journal) a pu annoncer que la situation financière était en voie d'amélioration, puisque le journal pourra faire état, cette année, d'un "modeste profit". Pour que LA LIBERTÉ puisse continuer à s'améliorer, Presse Ouest Ltée espère pouvoir augmenter son personnel et renouveler son équipement de production.

En évoquant le domaine culturel, où "normalement la SFM s'engage peu", André Fréchette a repris dans les grandes lignes l'"affaire du CCFM", pour réaffirmer que la SFM "a demandé (...) et demande encore à ce jour une politique à long terme en ce qui concerne le domaine culturel".

Dans le secteur économique, on remarque que la SFM, qui a depuis toujours et toujours parlée d'autofinancement, propose un plan allant dans ce sens. Concrètement, il s'agit d'un système auto-chèque. C'est-à-dire qu'un premier chèque est émis au nom du "Fonds de développement" et chaque mois ce même montant est retiré automatiquement du compte-chèques sans qu'on ait à s'en occuper. Une commission de Franco-Manitobains sera chargée de voir au bon fonctionnement du fonds. Le lancement officiel de la campagne de souscription aura lieu lorsque la SFM recevra l'acte d'incorporation.

Les discours des candidats à la présidence de la SFM

"Vous avez 5 minutes, messieurs"



André Fréchette



Noël Joyal



Georges Forest

M. André Fréchette a été réélu président de la Société franco-manitobaine à une majorité si forte qu'on peut parler, sans trop forcer la note, de raz de marée. Si plusieurs facteurs sont certes intervenus pour expliquer l'ampleur d'un tel succès, le discours-programme du candidat à la présidence André Fréchette prend sûrement une place certaine. Si l'on en juge par l'accueil extrêmement favorable que lui réserva la salle.

Voici donc les points forts de son discours, structuré d'après le fameux plan d'action adopté lors de la dernière assemblée.

1- En matière d'éducation:

Oui, je suis en faveur de l'école française et en plus j'en suis un défenseur. (...) Le rôle de la SFM à ce sujet sera donc de continuer à assurer la coordination des organismes qui oeuvrent à l'établissement d'un système éducatif français total et autonome. Par ceci je ne veux pas nier le droit des parents à l'école 50-50 qui d'ailleurs existe déjà.

2- Au niveau social-communautaire:

Pour assurer que la communauté puisse recevoir l'information et que la SFM puisse mieux connaître les besoins de la communauté, j'aimerais faire deux choses: accentuer le procédé de restructuration (...) et organiser pendant l'année dans les différentes régions des forums.

3- Dans le secteur culturel:

Le rôle de la SFM serait à mon avis double. D'abord, celui de chien de garde pour le CCFM. Ensuite elle agirait pour faciliter la restructuration de tout le secteur culturel. Aujourd'hui les 22 comités culturels ruraux n'ont pas de force politique.

4- Au niveau économique:

La SFM continuera de servir de foyer d'accueil pour les demandes d'aide aux agriculteurs, aux petites entreprises et aux autres. Il faudra en plus augmenter les cours de formation en gestion d'affaires, de finances personnelles. (...).

Son rôle en économie sera aussi, et ceci est tiré du plan d'action de la SFM, de promouvoir le "développement d'une économie à base socio-culturelle et touristique à Saint-Boniface". Donc la plate-forme d'un de mes honorables opposants était déjà prévue (...).

Les gouvernements ont un devoir de nous fournir des subventions pour nos activités (...) Cependant, il faudrait devenir plus indépendant en créant un trust (...).

5 - Au niveau politique:

Il faut que les minorités francophones à l'extérieur du Québec puissent se trouver un interlocuteur valable (...) L'action de la SFM au niveau de la FFHQ sera donc primordiale.

L'affaire Forest.

La SFM devra suivre de très près le déroulement de cette affaire et pousser sur le levier aussitôt qu'il sera propice afin de faire avancer la cause.

D'accord, le temps manque durant un congrès. D'accord il faut respecter l'horaire. Mais tout de même, n'eut-il pas été préférable de laisser quelques petites minutes de plus aux trois candidats à la présidence de la SFM? Que dire en 5 minutes? Sinon: combien de temps me reste-t-il?

M. Fréchette, dont le nom fut tiré au sort, a ouvert la course. LA LIBERTÉ publie des extraits, ci-contre du discours du candidat élu.

A la tribune lui succéda M. Joyal, qui eut juste le temps de développer certains points de sa plate-forme électorale. Il se contenta de reprendre l'argumentation contenue dans le dépliant "Pourquoi Noël Joyal à la présidence". Son but aurait été: promouvoir une société francophone économiquement viable, capable d'autofinancement, profitable au niveau de l'entreprise privée.

Comment? En développant une grosse industrie touristique (un hôtel, entre autres projets, de 500 chambres boulevard Provencher). Comme avantages: création d'emplois, on devient riche en parlant français. Son discours-express fut applaudi sans grande conviction par l'assistance.

Quant à M. Forest, il opta pour la solution suivante quant on lui signifia que sa durée de temps était écoulée: "je n'arrêterai de parler que lorsqu'on aura coupé le micro". Toutefois, bien qu'il n'ait pu, comme les deux autres candidats, expliquer toute la philosophie de son programme, il précisa que lui aussi était en faveur de l'école française, mais pas au détriment de ceux qui n'en veulent pas.

Pour ce qui à trait à la question financière, M. Forest souligna que la SFM vivait totalement des subventions fédérales et posa la question de savoir ce que l'on avait fait des $344,000.00 d'octrois en 1977. Il déclara aussi: "Savez-vous que le BEF n'a jamais été en danger, puisqu'il est surtout financé par le Fédéral?" Et encore: "On se sert des 60,000 (Franco-Manitobains) mais trop souvent on ne les sert pas".

M. Forest a d'autre part glissé dans son discours contre la montre que les congrès de la SFM étaient trop courts. Bien que l'on sache à quel point il est difficile de mobiliser des congressistes durant deux jours, il reste que la SFM devrait prendre le temps d'évaluer la suggestion. A tête reposée.



L'honorable Sterling Lyon, premier ministre du Manitoba. 10% pour le BEF

Le PC veut faire du francais une langue de travail!

NDLR: La Liberté publie ci-dessous des extraits (dont certains ont été traduits) du discours du premier ministre du Manitoba, M. Sterling Lyon, prononcé à l'occasion de l'assemblée annuelle de la SFM. (Pour lire des commentaires au sujet du contenu du discours de M. Lyon, voyez l'éditorial en page 2).

"... J'aimerais souligner que **nous continuerons à maintenir l'importance du travail du Bureau de l'Education française** afin de répondre à certains des **besoins immédiats de l'éducation française dans cette province"**, a déclaré le premier ministre du Manitoba, M. Sterling Lyon, dans son discours adressé en français et en anglais, aux membres de la SFM la semaine dernière.

"En ce temps de vives contraintes nous avons limité les dépenses gouvernementales à 2.9 pour cent pour cette nouvelle année fiscale. Nos dépenses totales dans le domaine de l'éducation se chiffrent par 6 pour cent au-dessus du montant de l'an dernier et **les dépenses du Bureau de l'Education française s'élèveront à 10 pour cent**", a expliqué le premier ministre.

"De plus, dans la restructuration du ministère de l'Education, qui vise à inclure l'ancien ministère de l'Education permanente et de la Main-d'oeuvre, qui était responsable des affaires collégiales et universitaires, nous avons établi cinq divisions principales afin de couvrir convenablement les nombreux domaines du Ministère. Le Bureau de l'Education française fait partie de ces cinq divisions. Et malgré ce que vous avez pu entendre, **le BEF sera toujours sous la responsabilité d'un sous-ministre adjoint**", a assuré M. Lyon.

L'ÉCONOMIE

"Nous recherchons l'appui de la communauté pendant cette période critique où **nous tentons d'enrichir et de renforcir le Centre culturel franco-manitobain**, pour qu'il soit ce qu'il est, le siège **social du fait français dans notre province**. La communauté entière reconnaît le besoin d'un tel centre et reconnaît aussi que le Centre fournit un service unique à tous par le truchement de l'édifice ainsi que par ses activités."

"Je ne peux m'empêcher de noter le nombre d'initiatives économiques entreprises par des membres de la communauté franco-manitobaine. Certaines initiatives qui, d'ailleurs, ont servi au développement culturel et à la protection du fait français au Manitoba - un fait d'une importance historique que je maintiens demeure très souhaitable dans notre province.' Le premier ministre a donné comme exemple le poste radiophonique CKSB qui a été créé par des membres de la communauté française. Et depuis que le poste a été vendu à la Société Radio-Canada, l'argent obtenu de cette vente a été placé dans une fondation qui dessert le domaine des arts visuels du Manitoba français. M. Lyon s'est aussi référé aux caisse populaires, aux églises, aux hôpitaux et à la congrégation des Soeurs grises qui encouragent l'épanouissement des domaines économique, religieux, culturel et social de la communauté.

"Le collège de Saint-Boniface est une partie intégrante de la communauté et les finissants de l'école normale sont les enseignants qui détiennent la clé de l'avenir de l'éducation française au Manitoba."

"Le pilier de la culture franco-manitobaine et des activités économiques aparentées au fait français est, bien sûr, la langue."

"C'est par le truchement d'une éducation appropriée de la génération grandissante que **nous parviendrons à obtenir une facilité linguistique qui nous est chère et que nous exigeons.** Mais nous devons viser plus haut. Tout en initiant nos jeunes **nous devons entreprendre des démarches afin d'atteindre un niveau de compétence dans nos deux langues.** Nous sommes très fortunés au Canada puisque nous avons les deux langues les plus importantes de la civilisation occidentale."

"Nous devons encourager le plus de Manitobains possible à se servir de la langue française. Nous devons en faire une langue de travail. En plus, nous devons encourager son usage afin de maintenir les faits historiques et culturels de cette langue, au Manitoba, et sur le plan national."

CLINS D'YEUX

LES ENVAHISSEURS

Riche idée qu'ont eue les responsables de la SFM qui organisèrent le congrès en le faisant débuter le samedi soir. Une bonne occasion d'envahir le Holiday Inn et de montrer qu'il existe encore quelques francophones au Manitoba.

MESSAGE CHIFFRÉ

Déjà au cours de la soirée durant laquelle se sont produits des artistes franco-manitobains, circulaient entre deux verres et quelques applaudissements des phrases si curieuses qu'elles devaient être en code. Du genre: "J'ai entendu que les gens du 1328 organisent un party au 1478 et qu'après ils envisagent de faire un tour au 1189."

BRUITS SUSPECTS

Certains viscieux écoutaient aux portes des chambres de l'hôtel. Ils jurent avoir entendu parfois des bruits .... bizarres ... On parlait anglais.

RIRE JAUNE

Vincent Dureault a dit un très bon monologue samedi soir. Il y en a eu pour tout le monde: SFM, présidents de SFM, et surtout candidats aux prochaines élections fédérales. On a bien ri.... franchement ou jaune, selon qu'on se sentait visé ou non.

REGRETTABLE

Pendant la discussion du rapport financier, un monsieur a regretté qu'il fallait une loupe pour lire les chiffres parus dans LA LIBERTÉ. Lui ne nous a pas loupé en tout cas. D'ailleurs la rumeur selon laquelle l'équipe de LA LIBERTÉ aurait spéculé sur le marché de l'industrie optique est fausse.

BONNE IDÉE

Un autre monsieur a suggéré fort intelligemment qu'il y aurait sûrement moyen d'éliminer certains chiffres pour que le commun des mortels comprenne un peu mieux. Autre avantage: les chiffres pourraient alors être imprimés en plus gros caractère. Dans la vie il faut voir grand.

BRAVO

Dans l'ensemble, très peu de personnes sont intervenues pour demander des clarifications sur tel ou tel sujet. De deux choses l'une: ou les orateurs furent d'une clarté éblouissante, ou les congressistes étaient très au courant. L'explication satisfait tout le monde?

VOTE

Les personnes chargées du décompte des voix étaient mécontentes du système qui avait été adopté: les calculs ne se faisaient pas assez rapidement. On aurait dû voter à main levée... Juste pour voir qui sont les traîtres.

MAIS POURQUOI?

L'honorable Sterling Lyon a été fort applaudi durant son discours. Nombreux sont ceux qui se demandent encore pourquoi.

LES TROIS COUPS

Durant la plénière où une course contre la montre (ça ne pardonne pas d'arriver en retard pour le banquet, la soupe est froide) était engagée pour finir à l'heure, le CJP a fait une entrée en scène remarquée. Le numéro était bien monté, l'assistance a bien ri, le message est passé.

"FIFTY-FIFTY"

Dans son discours, le nouveau président du CJP, Richard Chartier, a fustigé les parents en faveur du 50-50. En leur faisant comprendre qu'il faut choisir l'un ou l'autre côté de la clôture. Plaignons ceux qui sont inconfortablement assis sur la clôture et leurs demi-convictions, le postérieur entre deux chaises.

TABARBAROUETTE(RE)NACLE

Le CJP vient définitivement de donner des lettres de noblesse à la brouette. en réutilisant cette ingénieuse invention de l'homme d'une manière originale. En effet la célèbre "tabarouette", contenant des pétitions adressées à Radio-Canada au sujet de la politique de cette *société, fut placée aux pieds des "radio-canadiens". D'ici qu'un petit malin consacre un programme d'été au "rôle de brouette dans le contexte minoritaire franco-manitobains".*

OH!

Bien sûr, le concert Mélo-Mani a commencé par l'hymne national. Tout le monde debout. (ou presque...). A écouter attentivement, c'est bien vrai, comme le signalait un de mes amis, qu'il faut excuser les petits enfants qui avaient écrit "ton histoire est une des pas pires", plutôt que ce que vous savez.

SILENCE

M. le juge Alfred Monnin a parfois eu, pendant le banquet, du mal a obtenir le silence. Il aurait dû faire évacuer la salle...

SURPRISE

Une dernière nouvelle: la plupart des morceaux de musique joués à l'occasion de la soirée dansante dimanche soir s'harmonisaient mélodieusement avec des paroles... en français. Pour les saints Thomas qui entretiendraient des doutes quant à l'authenticité de cette bonne information, l'équipe rédactionnelle est prête à en jurer la véracité sur la tête de tous les francophones hors Québec.

SFM

Voici les résultats des élections rendues nécessaires à la tête de la SFM.
Présidence: André Fréchette
2e vice-présidence: René Piché
Secrétaire-trésorier: Donald Foidart
Deux postes de conseillers étaient ouverts: Marcelle Lemaire, Raymond Arcand

Le CJP ne s'est pas gêné

On a dénoncé Radio-Canada et les préconiseurs du 50-50



Encore une fois: ta barouette!

"En tant que participants au congrès annuel de la Société franco-manitobaine, nous appuyons fortement les recommandations du Conseil jeunesse provincial en ce qui concerne la programmation locale à Radio-Canada. Il me paraît inacceptable que Radio-Canada n'a encore réagi à leurs demandes telles qu'exprimées à la Commission de la Radio et Télévision canadienne (CRTC) en décembre dernier."

Voilà un extrait de la pétition qu'a fait circuler dans la salle le CJP lors de l'assemblée annuelle de la SFM le dimanche 9 avril, pour ensuite placer plusieurs copies, signées par les gens présents, dans une brouette qui fut placée devant les reporters et les caméras de Radio-Canada.

Dans la pétition, le CJP a demandé aux directeurs de Radio-Canada d'augmenter "la participation des artistes manitobains aux "Variétés", d'améliorer les mécanismes de consultation auprès de la population, d'instaurer une politique de formation en journalisme, de produire des émissions "jeunesse" et d'augmenter le pourcentage de la programmation locale."

D'autre part, dans son discours, le nouveau président du CJP, Richard Chartier a précisé que "... Cette lettre s'adresse surtout aux gros chiens à Montréal qui ne veulent pas écouter le cri de ceux de l'Ouest. Si eux ne sont pas prêts à écouter nos cris, nous ne sommes pas prêts à écouter leurs opéras ou leurs discussions insignifiantes sur des sujets québécois. Nous voulons que la programmation locale à la télévision et à CKSB soit augmentée comme nous l'avons déjà préconisé dans le bref présenté au CRTC en décembre dernier."

L'AUTOFINANCEMENT

"On parle beaucoup d'autofinancement ces derniers temps, alors nous, le CJP, commençons notre projet d'autofinancement en passant la quête", a poursuivi le président du CJP. En effet, quelques membres du Conseil jeunesse provincial circulaient dans la salle pour recueillir des fonds. "C'est à remarquer qu'un certain montant d'argent ira pour défrayer le coût d'une messe pour ceux qui ont choisi d'aller de l'autre bord de la clôture. Mais il faut dire une chose. Au moins ils ne sont pas restés le derrière planté sur la clôture comme ceux qui préconisent le 50-50." Le CJP faisait allusion au fait que des parents sont en faveur des écoles bilingues.

L'ASSIMILATION

Le nouveau président du CJP a présenté son discours de façon plus ou moins satirique, notamment en ce qui concerne l'assimilation des jeunes francophones du Manitoba.

"... On dirait que nous sommes en train de penser en anglais dans notre tête et que quand nous parlons français, il faut traduire de l'anglais, a avoué Richard Chartier. Je ne sais pas pourquoi je vous parle en français en ce moment, "cause, you know, between you and me" la culture française "is a drag. We should communicate in one language; that way we will be able to understand each other. You know, English is the world-wide language used for communication.. Let's face it" - vivre en français au Manitoba - "is simply not facing up to reality."

"Bref, nous, les jeunes, sommes en train de nous faire assimiler. Nous sommes en train de perdre tout ce que les autres générations ont travaillé pour sauvegarder. Nous avons perdu au-dessus d'un tiers de nos chers confrères à l'assimilation. C'est beaucoup de jeunes, et nous le réalisons. C'est pour cela que quelques jeunes sont en train de vous passer des cartes de sympathie, en mémoire de nos chers confrères", a expliqué le CJP à près de 1,200 personnes présentes.

Certains ont trouvé la présentation faite par la CJP originale et comique, tandis que d'autres ont dû rire jaune.

LE NOUVEAU BUREAU DE DIRECTION DU CJP

Richard Chartier président, Roland Clyotte vice-président, Lynn Provencher secrétaire, Louis Kirouac trésorier, Guy Smith conseiller secondaire, Pierre Trudel conseiller universitaire et Robert Roy conseiller travailleur.

LE COMITÉ AD-HOC PRO-SAINT-BONIFACE

NDLR: La Liberté publie ci-dessous la motion telle que présentée à l'assemblée générale par le Comité.

Le Comité ad hoc pro-Saint-Boniface a proposé, lors de l'assemblée annuelle de la SFM, **"que l'assemblée générale mandate le Conseil de direction de la Société franco-manitobaine pour appuyer totalement le travail, la recherche et les revendications des citoyens de Saint-Boniface, face à la ville de Winnipeg"** et que **"tous les Franco-Manitobains et les Saint-Bonifaciens sympathiques soient présents à la réunion du Conseil de ville de Winnipeg, situé rue Main, le 19 avril au soir, afin d'appuyer la délégation de Saint-Boniface".** Ces deux motions ont été proposées par le président du Comité ad hoc pro-Saint-Boniface, M. Lucien Loiselle et appuyées par M. Marcel Champagne.

"Etant donné que Saint-Boniface est le berceau de l'Ouest canadien; étant donné que Saint-Boniface est le noyau de la francophonie manitobaine; étant donné que Saint-Boniface fait face à une crise municipale au sujet de la localisation du bureau du greffier et, de fait, du siège du pouvoir de la communauté de Saint-Boniface/Saint-Vital; étant donné que nous ne pouvons pas parler d'une identité communautaire réelle, sans un pouvoir politique réel, sans l'infrastructure des services et sans le personnel bilingue capable de satisfaire les citoyens de ladite communauté; étant donné que l'effritement de l'identité de Saint-Boniface dure depuis 15 ans et les sections 75 à 81 de l'Acte de la ville de Winnipeg ne sont pas adéquatement respectées et appliquées; étant donné que le Comité ad hoc pro-Saint-Boniface n'a pas réussi à faire renverser les motions 233 et 234 de la réunion communautaire de Saint-Boniface/Saint-Vital; étant donné qu'il est nécessaire d'impressionner les politiciens avec les nombres et avec un front commun des organismes; étant donné qu'il sera nécessaire de faire de la recherche, de revendiquer bien de nos droits et des services, soit à court terme et à long terme, et en conséquence encourir des dépenses financières et l'utilisation du temps des personnes-ressources, il est proposé que l'assemblée générale mandate le Conseil de direction de la SFM pour appuyer totalement le travail, la recherche et les revendications des citoyens de Saint-Boniface face à la ville de Winnipeg. Il est proposé que tous les Franco-Manitobains et les Saint-Bonifaciens sympathiques soient présents à la réunion du Conseil de ville de Winnipeg, rue Main, le 19 avril au soir, afin d'appuyer la délégation de Saint-Boniface."

Affaire Forest

NOTRE AFFAIRE

Durant la plénière, M. Laval Cloutier, directeur du Collège communautaire, a proposé une motion, qui après discussion a été adoptée à la majorité. Il s'agissait de "dépersonnaliser" l'affaire Forest. Il est parfaitement regrettable que M. Forest n'était pas présent lorsque la motion fut discutée. En tout cas, pour que toute mauvaise interprétation soit exclue, M. Cloutier a rédigé, le lundi 10, un communiqué de presse que nous reproduisons intégralement.

*La SFM a, le 9 avril dernier, donné son appui à "l'affaire Forest", en indiquant clairement qu'il s'agit non seulement du droit **d'une personne** mais **du droit collectif** de tout Franco-Manitobain, voire même de tout Manitobain.*

Nous demandons, ni plus ni moins, le respect de l'Acte d'entrée du Manitoba dans la Confédération en matière de droits linguistiques.

Cette résolution démontre que nous faisons rang derrière M. Forest dans la défense de son droit et de nos droits. Certes il incombe à M. Forest de conduire sa cause à bonne fin et de s'assurer l'appui légal requis. Il ne saurait être question de se substituer de quelque façon que ce soit à M. Forest. C'est un soldat d'avant-garde dont nous sommes fiers.

Cependant la résolution adoptée par la SFM démontre que les Franco-Manitobains appuient moralement M. Forest et que SON AFFAIRE est aussi NOTRE AFFAIRE pour corriger les injustices du passé et créer un climat "d'UNITÉ" au Canada.

Quant à M. Forest, principal intéressé en l'occurence, il a déclaré qu'il était heureux qu'on le soutienne, mais qu'en aucun cas, il n'accepterait qu'on lui enlève son crédit. A son tour il a émis lundi, 10 avril un communiqué, dont voici le texte:

Le 13 septembre 1976 j'ai, avec mon avocat, demandé à la SFM "d'embarquer" dans cette affaire. Au début on a beaucoup fait pour me décourager.

Depuis janvier 1977, j'ai l'appui moral de la SFM.

J'interprète la décision au congrès du 9 avril comme étant un support plus que moral, un support d'action, d'information, et le reste.

Espérons que ce ne sera pas un voeux pieux.

Deux autres assemblées annuelles: les comités de parents et l'Âge d'Or

En tant que fédération, la Fédération de l'Âge d'Or du Manitoba a tenu sa première assemblée annuelle dimanche dernier.

L'exécutif élu est le suivant: président: Joseph Tétreault; vice-président: Zeph Audet; trésorier: Edgar Fourneaux et secrétaire: Marie-Thérèse Vermette.

Rappelons brièvement les buts de la Fédération, qui regroupe 23 des 30 clubs de l'âge d'or. Tout d'abord, promouvoir le bien-être des membres, puis participer aux projets locaux, aider à la formation de nouveaux clubs, enfin la Fédération se veut être l'organisme de renforcement et de regroupement des clubs francophones du Manitoba.

Par ailleurs, la Fédération a recommandé lors de la plénière de l'assemblée de la SFM, que cette dernière envisage une révision de sa constitution de sorte qu'un membre de l'exécutif de la Fédération de l'Âge d'Or puisse siéger à l'exécutif de la Société franco-manitobaine. Le souhait serait "le rapprochement entre les deux générations".

La Fédération des comités de parents a tenu, elle aussi le 9 avril, son assemblée annuelle.

Voici la composition de son exécutif. Président par acclamation: Roger Dubois; vice-président: Denis Chénier; conseillers: Laurent Bisson, Dr Joseph Boucher, Charles Lemay, Clément Fortier et Georges Boily.

Notons que Guy Cloutier, qui avait été élu l'année dernière pour un mandat de deux ans, avait décidé de ne pas le mener à terme.



Les sports

par MARCEL GAUTHIER

(CKSB)

Dans la mesure du possible, je tenterai, dans un avenir rapproché, de commenter au sujet du sport local. Malheureusement, il y a un manque de communication avec les communautés. Alors j'invite toutes les personnes intéressées à me faire parvenir des nouvelles sportives de vos régions. Qu'est-ce qui se passe par exemple à Saint-Claude... Notre-Dame-de-Lourdes... Saint-Pierre-Jolys..... La Broquerie, etc.??? J'attends vos lettres avec *impatience*....



Sur la photo nous remarquons, de gauche à droite, première rangée: Raymond Goulet, Gérald Jeanson, Damien Lacasse, Henri Smadella, Lionel Tétreault, Albert Beal, Gérald Vandale[instructeur]; deuxième rangée, Jean M. Proulx [gérant], Norman Tétreault, Carol Laramée, Roy Hermary, Wayne Novak, Pierre Grimard, Gérald Derocquigny, George Mallette; troisième rangée, Peter Naaykens, Léo Naaykens, Alfred Lacassa, Roland Lebrun, Lloyd Tokie; absents, Brian Thomas et Allan House, tous membres de l'équipe des Anciens de Lorette. L'équipe de Lorette a remporté la victoire, pour la première fois depuis 16 ans, dans la série finale par un pointage de 6 à 4. Raymond Goulet, Carol Laramée, Gérald Jeanson et Pierre Grimard ont marqué chacun un but tandis que George Mallette en marquait deux.

Hockey, OK?

Le plus profane des amateurs de hockey se rend compte depuis déjà quelque temps que dans notre sport national, le Canada semble avoir de la difficulté à maintenir son avance sur les autres pays.

Au hockey sur glace, le Canada a toujours eu la réputation d'être au moins 10 ans en avance. Malheureusement ce n'est plus le cas. Pour une raison ou une autre, l'évolution du hockey [c'est-à-dire le sport et toutes les structures qui l'accompagnent] s'est arrêtée.

Avons nous vraiment un système structuré, pouvant nous assurer que le hockey au Canada continuera d'évoluer, au moins au même rythme qu'il évolue présentement dans les autres pays? Comme toute autre chose qui ne marche pas bien, il faut premièrement retourner à la source du problème: les jeunes.

J'ai l'impression qu'aujourd'hui on tente de faire de nos jeunes, des Guy Lafleur ou des Bobby Hull, dès leurs premières années sur la patinoire. Ce n'était pas comme ça dans le temps!!! Si je me le rappelle bien, on jouait au hockey pour le plaisir de la chose plutôt que pour autre chose. De dire Lars-Eric Shoeberg, des Jets: "C'est ça le problème ici au Canada. Les instructeurs, les parents ainsi que les organisateurs du sport amateur, ne donnent pas la chance à nos enfants de s'amuser. A la place, ils insistent pour que les jeunes d'aujourd'hui ne jouent que du hockey organisé, toujours dans le but de gagner!!"

Je m'empresse d'avouer que je n'ai pas la solution à ce problème dans ma poche. Mais de grâce, chers parents, commençons par laisser nos enfants s'amuser....

Fin de la saison de hockey

La saison régulière du hockey professionnel a pris fin cette semaine. Et comme on s'y attendait, les Canadiens de Montréal et les Jets de Winnipeg ont terminé la saison au sommet de leurs ligues respectives. De leur côté, les Jets tenteront de gagner la Coupe Avco pour une deuxième fois en six ans. Il va sans dire que l'équipe winnipégoise a été aidée par les talents suédois cette saison encore. La recrue Kent Nilsson a été choisie le joueur par excellence dans l'AMH, et pour de bonnes raisons. Il a complété sa première saison avec uniforme des Jets par une fiche incroyable de buts et mentions d'assistance. Tous les commentaires entendus au sujet de ce jeune joueur qui évolue au centre, indiquent clairement qu'il n'aura aucune difficulté à remplacer ses confrères, Anders Hedberg et Ulf Nilsson (aucune parenté) comme étoile des Jets la saison prochaine. Pour l'instant, tout indique que les Jets seront à Winnipeg pour une autre saison et ces derniers feront toujours partie de la ligue mondiale. Il reste encore la question d'une nouvelle aréna et il va falloir voir ce que la ville décidera cet été.

Voici l'horaire des quarts de finale qui seront disputées entre les Jets et les Bulls de Birmingham.......

Vendredi le **14** avril à Winnipeg
Dimanche le **16** avril à Winnipeg
Mercredi le **19** avril à Birmingham
Vendredi le **23** avril à Birmingham
Dimanche le **23** avril à Winnipeg (si nécessaire)
Mercredi le **26** avril à Birmingham (si nécessaire)
Vendredi le **28** avril à Winnipeg (si nécessaire)



L'équipe 1976/77 des Jets au grand complet, du temps où elle appartenait encore au public.

agriculture

Solution de rechange

Le transport des productions agricoles est, au Canada, le handicap qui porte le plus gros coup au développement industriel et agricole. Tout récemment, au 9e congrès annuel du Conseil des grains du Canada à Winnipeg, les organismes agricoles et para-agricoles se sont de nouveau penchés sur cette épineuse question. Cependant, trop d'intérêts divergeants sont en jeu pour que des mesures capables de changer la situation à long terme soient adoptées.

Pris entre les difficultés réelles des producteurs et le grand public qui représente une force électorale, le Fédéral, encore une fois à coups de subventions, réglera temporairement le problème. Profitant du fait qu'on l'avait invité au congrès du Conseil des grains, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jack Horner, a en effet annoncé que le gouvernement consacrerait 3 millions de dollars pour l'aide au transport des produits et sous-produits du colza. Cependant, puisque le Fédéral se préoccupe du développement régional en permettant aux usines de transformation du colza d'espérer un relancement de leurs activités, il faudra que les provinces concernées fournissent une somme équivalente pour marquer leur intérêt au geste d'Ottawa. Vu par certains, c'est un pas dans la bonne direction. Par d'autres, c'est un moyen facile de régler le problème.

Dans l'ensemble, les cultivateurs ne se portent pas plus mals aujourd'hui qu'hier. Cependant, ils sont plus conscients de leurs droits et surtout de leur importance. Ils ne sont que 4 pour cent lorsqu'ils déposent leurs bulletins de vote, mais ce même pourcentage nourrit la nation.

Invité lui aussi au congrès du Conseil des grains du Canada, le ministre de la Commission canadienne du blé, M. Otto Lang a, à son arrivée au Winnipeg Inn, été accueilli par une trentaine de fermiers du mouvement agricole canadien, qui lui ont rappelé par leur présence et leurs pancartes, les réclamations de leur groupe. Ils n'étaient pas nombreux, mais ils font partie de ceux qui depuis plus d'un an, tant chez nous qu'aux Etats-Unis, exposent avec preuves à l'appui, que la disponibilité des produits agricoles ne pourra pas toujours être prise pour acquis. Les coûts de production augmentent et l'écoulement et la vente des productions agricoles sont de plus en plus difficiles.

Prenant la parole au Conseil des grains, M. Lang s'est flatté de pouvoir annoncer aux céréaliculteurs un paiement d'appoint sur les grains, en vertu du plan de stabilisation des grains de l'Ouest. Ce qu'il faut ajouter, c'est que ce paiement signifie une forte baisse du prix des grains, puisque les paiements se font sur la base du prix moyen des grains pendant les derniers cinq ans.

Quelsque soient les programmes auxquels le Fédéral contribue, c'est toujours l'argent des contribuables qui est redistribué. Ne serait-il pas plus simple et surtout moins coûteux de payer les produits agricoles à un prix plus juste au départ?

Louis Molin

en bref

NIVEAU DE SOUTIEN DU MOUTON ET DU PORC

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a annoncé la semaine dernière les niveaux de soutien du mouton et du porc. Etant donné que les prix moyens du marché de ces produits ont été supérieurs *aux niveaux de soutien l'an dernier, aucun paiement de stabilisation ne sera versé.*

Dans le cas des moutons mis au marché du 1er janvier au 31 décembre 1977, le prix de soutien s'est établi à $45.65 les 100 lb. Ce montant correspond à 90 pour cent de la moyenne quinquennale des prix du marché ($40.60), plus la hausse des coûts de production en espèces ($5.05). Le prix moyen a été de $57.19 les 100 lb au cours de cette période.

Quant aux porcs vendus du 1er avril 1977 au 31 mars 1978, le prix de soutien a été fixé à $52.81. Ce montant tient également compte des deux éléments susmentionnés. Pour cette production, ils s'établissent respectivement à $48.77 et $4.04. Par ailleurs, le prix moyen du marché pour la même période est estimé à $62.

SIGNATURE DE LA CONVENTION DU GROUPE DU GÉNIE ET DE L'ARPENTAGE

Le Conseil du Trésor a annoncé la semaine dernière la signature d'une convention collective avec l'Institut professionnel de la Fonction publique du Canada, visant quelques 2,200 employés du Groupe du génie et de l'arpentage.

La convention porte sur une période de 12 mois se terminant le 17 septembre 1978. Les employés du Groupe recevront des augmentations avec effet rétroactif au 20 septembre 1977. L'accord prévoit également des améliorations aux chapitres des congés annuels et des heures supplémentaires.

Pendant la durée d'effet de la convention, le taux maximum de traitement au niveau qui compte le plus d'employés, soit EN-4, passera de $25,259 à $27,179.

Le coût global de l'accord est en deça de l'augmentation maximum de huit pour cent permise par la Commission de lutte contre l'inflation à l'égard de ce Groupe.

Les membres du Groupe, qui effectuent différents genres de travaux de génie et d'arpentage, exercent leurs fonctions dans 23 ministères et organismes de la Fonction publique.

Les parties ont conclu l'accord à l'amiable suite à des négociations.

MODIFICATION DES TAUX D'INTÉRÊT S.C.A.

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a annoncé la semaine dernière une modification des taux d'intérêt exigés par la Société du crédit agricole. Le taux d'intérêt sera maintenant de 9½ pour cent sur les prêts consentis en vertu de la Loi sur le crédit aux syndicats agricoles.

"Ces taux d'intérêt sont révisés semestriellement, soit le 1er avril et le 1er octobre, a souligné M. Whelan, et ils sont basés sur le rendement des obligations et des placements du gouvernement."

Au cours du semestre qui s'est terminé le 31 mars 1978, le taux d'intérêt était de 9 et un quart pour cent sur les prêts en vertu de la Loi sur le crédit agricole, et de 8 et trois quart pour cent sur les prêts en vertu de la Loi sur le crédit aux syndicats agricoles.

M. Whelan a fait remarquer que l'augmentation est attribuable à une pression constante à la hausse que les taux d'intérêt ont subi dans l'ensemble de l'économie canadienne au cours du dernier semestre. Le changement annoncé est décrété automatiquement en vertu du règlement concernant la Loi sur le crédit agricole.

LA DETTE AGRICOLE AU CANADA

Au Canada, la valeur moyenne de la dette agricole a doublé entre 1970 et 1976, passant de $4,2 milliards à $8,5 milliards.

La valeur en capital des investissements agricoles s'est aussi accrue de façon soutenue au cours des dernières années, et la dette, en tant que pourcentage de la valeur marchande des terres, des bâtiments, de la machinerie et du bétail, a accusé une baisse de 4 pour cent entre 1971 et 1976.

(Suite de la page 1)

G. SAVOIE

paroles vont se concrétiser? Il faudra patienter avant de pouvoir connaître les deux côtés de la médaille."

LES RÉCENTES COUPURES DES CONSERVATEURS

"Je crois que le gouvernement provincial de M. Lyon va d'un extrême à un autre. Il est certain que certaines restrictions sont valables mais il ne faut pas exagérer. Le gouvernement Lyon devrait mettre ses énergies à profit en trouvant un milieu favorable à tous plutôt que d'exercer des coupures de part et d'autre. "

LE PROGRAMME 50-50

"Je suis plutôt en faveur du programme A (français) puisque mes enfants y sont, mais j'en ai aussi qui suivent le programme B (50-50). Je suis certainement en faveur du A mais il faut quand même respecter l'opinion d'un certain groupe de parents. Je pense qu'il est très important de respecter l'opinion des autres. Il faut en prendre un peu et en donner un peu et puis les résultats sont souvent meilleurs lorsqu'on décide de négocier plutôt que de se quereller."

LE COMITÉ AD HOC PRO-SAINT-BONIFACE

"Je ne connais pas tous les faits mais en général il me faut dire que je suis en faveur de garder le bureau à Saint-Boniface. Maintenant il faut connaître tous les faits avant de pouvoir se prononcer sur un sujet d'une telle envergure. Je ne suis pas un qui aime se prononcer avant de connaître tous les faits."

"Il faudra étudier les faits et je crois qu'il n'y a aucune raison pour qu'on ne garde pas l'hôtel de ville à Saint-Boniface."

LES GRANDES LIGNES DU BUDGET FÉDÉRAL

- **L'impôt des ventes au détail subira une baisse dans la plupart des régions pour une période de six à neuf mois.**
- **Une somme d'environ $50 millions sera investie chaque année dans les impôts de concessions industrielles afin d'encourager la recherche et le développement.**
- **L'impôt de l'industrie pétrolière subira une baisse afin d'encourager la province de l'Alberta dans l'exploitation du pétrole lourd et des sables bitumineux.**
- **Certaines indemnités seront accordées aux compagnies ferroviaires afin d'encourager la modernisation.**
- **On apportera des réformes aux plans de retraite afin de rendre plus flexibles, les possibilités d'investissements.**
- **Les tarifs douaniers seront réduits pour une période d'un an mais par contre les coûts de certains produits qui proviennent de la Grande-Bretagne et de l'Irlande subiront une hausse.**
- **Le déficit prévu a augmenté de 35 pour cent à $11.5 milliards sur les frais de premier établissement qui se chiffrent par $52.1 milliards et sur un revenu de $40.6 milliards, sans compter les transactions de soutien du dollar canadien.**

LES GRANDES LIGNES DU BUDGET DU MANITOBA

- **Tous les impôts de ventes subiront une baisse jusqu'au 30 septembre, sauf l'impôt sur les boissons alcoolisées qui a augmenté lundi dernier.**
- **Les crédits d'impôts fonciers des retraités qui sont propriétaires subiront une hausse de $100 soit de $375 à $475.**
- **Le prix d'un paquet de 25 cigarettes augmentera de cinq cents le 1er mai.**
- **Un programme d'emplois d'été pour étudiants créant 2,000 nouveaux emplois sera entrepris.**
- **Les exemptions d'impôts de ventes des matériaux d'isolation seront dorénavant appliqués dans tous les secteurs.**
- **L'impôt anti-inflation de deux pour cent sur le revenu sera dorénavant appliqué aux grosses corporations après 1978; par contre la surtaxe du revenu personnel arrivera à terme à la fin de l'année.**

Les grandes lignes du rapport Spivak

Nous publions ci-dessous les grandes lignes du rapport de la Commission Spivak, une initiative prise par le gouvernement conservateur de la province afin de pouvoir étudier de plus près, la situation économique du Manitoba pour ensuite effectuer des changements là où le besoin se fait sentir. Le rapport a été remis, le lundi 3 avril, à la législature du Manitoba par le ministre sans portefeuille M. Sidney Spivak.

•Une réorganisation devrait se faire au sein du gouvernement pour former de 14 à 16 ministères, dont 11 seraient fondés sur les traditions de la province tandis que les trois ou cinq autres formeraient un comité du Trésor, qui dépendrait du premier ministre.

•L'abolition des crédits d'impôts fonciers devrait être étudiée.

•Les octrois à la ville de Winnipeg et aux municipalités devraient être gelés aux taux de 1977-78, pour les deux prochaines années.

•Le programme d'aide légale devrait être entièrement restructuré et ses services devraient subire plusieurs coupures.

•Les hôpitaux et les services de santé de Winnipeg devraient être réorganisés, et certains petits hôpitaux ruraux devraient fermer leurs portes.

•Les corporations de la Couronne (provinciale) devraient faire une distinction entre le poste de gérant général et le poste de président du conseil.

•Des coûts additionnels ou plus élevés devraient être imposés à plusieurs programmes et services gouvernementaux, y compris les permis de conduire, les frais journaliers pour l'entretien de résidences ainsi que les frais d'inscriptions aux niveaux collégial et universitaire.

•Une révision du système de l'assistance sociale provinciale devrait être faite afin d'améliorer l'état du bien-être social.

•Plusieurs programmes de financement agricole, de concert avec le gouvernement Fédéral, devraient disparaître d'ici la fin de cette année.

•Le développement coopératif et le département des affaires urbaines devraient être coupés.

•Le personnel devrait être plus nombreux et des rénovations devraient être faites dans les pénitenciers provinciaux, pour des mesures de sécurité.

•Le secteur privé plutôt que le gouvernement devrait promouvoir l'industrie touristique.

•La division aérienne du gouvernement devrait subire de nombreuses coupures.

•Plusieurs études devront être effectuées, y compris une étude sur le système de financement des écoles publiques.

•Le nombre de véhicules gouvernementaux devrait être réduit de 2,450 à 1,900, éliminant ainsi le besoin de construire un autre garage.

LA BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT

L'inauguration d'une nouvelle succursale à Winnipeg

La Banque fédérale de développement financier ainsi que des services de gestion-conseil aux petites entreprises, inaugurait officiellement, le 5 avril, les nouveaux locaux de sa succursales à Winnipeg, situés au 386, avenue Broadway.

Au cours d'une réception à laquelle assistaient des personnalités des milieux de l'administration municipale, des affaires et des professions, le directeur de la succursale M. John Melymick a présenté M. Sol Kanee président du conseil d'administration de la banque à Winnipeg, M. Guy Lavigueur, président par intérim de la banque, dont le siège social est à Montréal, et Ray Wheeler, directeur général de la région des Prairies et du Grand Nord de la banque à Winnipeg.

"La BFD, a souligné le président par intérim, M. Guy Lavigueur, lors d'une entrevue accordée à La Liberté, fournit une aide financière sous forme de prêts à terme, de participation au capital-action et autres entreprises de tous genres qui sont incapables d'obtenir ailleurs le financement dont elles ont besoin à des conditions acceptables. La succursale de Winnipeg, l'une des trois succursales de la BFD au Manitoba, compte actuellement 500 clients pour une somme de prêts d'envrion $27 millions."

La banque offre aussi un service de consultation en gestion, connu sous le nom de CASE (Consultation au service des entreprises), ainsi qu'un service de formation en gestion qui sert à l'organisation de séminaires dans les petites localités sur des sujets qui intéressent les propriétaires et dirigeants de cette entreprise. "La banque fournit aussi de l'information sur les programmes fédéraux et d'autres aides à l'entreprise. L'an dernier, pour la région des Prairies et du Grand Nord, CASE a reçu environ 2,000 demandes et a traité 1,200 dossiers. On a tenu l'an dernier quelque 250 séminaires et reçu 2,200 demandes de renseignements sur les programmes d'aide."

Après la réception, le Comité consultatif régional de la Banque pour le Manitoba et la Saskatchewan a tenu une réunion. Le conseil est formé de neuf représentants du monde des affaires des deux provinces; M. Kanee et M. Harold H. Mackay de Régina, administrateur de la banque pour cette région: M. Wheeler et Mme J. W. Edmonds, administrateur général, au Manitoba, du Ministère de l'expansion économique régionale à Winnipeg. Le Comité a pour responsabilité de reviser les activités de la banque dans cette région et de conseiller la banque dans ses opérations. Il contribue à tenir la banque au courant des besoins et des préoccupations des clients éventuels dans ces deux provinces.

AVIS

AUX RÉSIDENTS
DE LA CIRCONSCRIPTION FÉDÉRALE
DE SAINT-BONIFACE

Assemblée d'investiture d'un candidat libéral

L'Association libérale de la circonscription fédérale de Saint-Boniface organise une assemblée en vue de choisir un candidat libéral qui briguera les suffrages à la prochaine élection fédérale.

DATE DE LA RÉUNION:
JEUDI 27 AVRIL À 19 HEURES.

LIEU:
ARÉNA MAGINOT, 90, RUE MAGINOT À SAINT-BONIFACE.

QUALIFICATIONS DES CANDIDATS

Toute personne peut faire acte de candidature et être choisie pour représenter l'Association aux prochaines élections pourvu:

1. Qu'elle soit membre en règle du parti libéral du Manitoba pour l'année en cours.
2. Qu'elle ait rempli et déposé auprès du président de l'Assemblée, Me Renald Guay, 200-170, rue Marion, Winnipeg, (tél.: 233-8901) une déclaration de candidature, accompagnée des noms de cinquante (50) résidents de ladite circonscription et membres en règle du Parti libéral du Manitoba pour l'année 1978, et que ladite déclaration de candidature soit faite et terminée au moins 10 jours (16 avril 78) avant la date de l'assemblée dûment prévue pour choisir le candidat libéral qui représentera le parti aux prochaines élections fédérales.

ONT DROIT DE VOTE LES PERSONNES:

1. Résidents de la circonscription.
2. Membres du parti libéral du Manitoba (carte de membre 1978).
3. Inscrites à l'assemblée d'investiture.

ON PEUT DEVENIR MEMBRE EN S'ADRESSANT:

A. Au siège du parti libéral du Manitoba, 140, Roslyn Rd., Wpg., tél.: 453-7343.

B. Lors de l'assemblée.

C. Auprès de Carol Sharp, secrétaire, 185, boulevard Provencher, Saint-Boniface, R2H 2B4, tél.: 233-1424.

DECLARATION DE CANDIDATURE:

S'adresser à M. Marcel Champagne, président du comité d'organisation, 508, rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface, R2H 2X9, tél.: 946-2541.

30 P'TITES MINUTES avec Edith Butler (première partie)

La vocation d'Edith Butler

"Chez les âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années." Cette maxime convient on ne peut mieux pour décrire cette Acadienne, dont les chansons ont profondément touché le coeur de plus d'un Francophone.

Bien que bousculée par un horaire surchargé, cette femme, qui a vu le jour à Paquetville au Nouveau-Brunswick au début des années quarante, nous a accordé une heure de son temps pour parler de ce qui l'a amenée à un point de non-retour et de ce qui la motive à donner le meilleur d'elle-même.

Voici donc Edith Butler, hors scène.

par Guy O'Bomsawin

- **Quel est ton programme en ce moment?**

Je suis en train de vivre une expérience toute nouvelle. Je prépare un nouveau 33 tours qui s'intitulera L'ESPOIR. Ce disque, en plus de constituer un remarquable travail d'équipe, a cette particularité d'être à la fois le signe d'un tournant appréciable dans ma carrière, en même temps que le fruit — ça c'est excitant! — de notre entreprise de disques qui a pour nom *SPPS*.

Je dis notre entreprise de disques parce que nous sommes plusieurs actionnaires qui sont non seulement associées mais aussi de grandes amies. Angèle Arseneault et *Lise Aubut sont du groupe, pour n'en nommer que deux.* Le dernier microsillon d'Angèle est notamment la clé du succès de notre compagnie. Sa vente nous permet d'espérer en notre avenir plus que nous n'osions le croire.

- **Oui, mais faut-il penser qu'on prépare un disque en un tourne-main?**

Oh non! Loin de là. Il faut des semaines pour produire un disque de qualité. On doit d'abord y mettre le temps pour agencer les paroles et la musique des chansons que nous avons l'intention de *lancer*. Vient ensuite l'étape des arrangements musicaux, suivant le nombre d'instruments requis.

Tantôt, je parlais d'Angèle Arsenault et de Lise Aubut. Eh bien Angèle et moi, nous sommes surtout spécialisées en musique; quant à Lise, elle est une très bonne poétesse, même si elle agit comme inprésario hors pair. Si Angèle et moi trouvons quelques bons passages, nous devenons coauteurs, mais, plus souvent qu'autrement, Lise est l'unique auteur de nos chansons.

En produisant un disque, on doit en outre passer plusieurs heures en studio pour synchroniser parfaitement l'interprétation du soliste avec les accompagnateurs.

C'est un travail éreintant, stressant, qui provoque à l'occasion de bonnes crises de larmes. On n'obtient rien sans verser de larmes. Il faut probablement être dans le monde du spectacle pour le réaliser pleinement. Si la sensibilité est un atout important pour un artiste, elle comporte également des inconvénients.

Cette entrevue a été réalisée au cours du mois de mars, avant que ne soit lancé son nouveau microsillon.

Un tournant

- **Combien de disques as-tu à ton actif?**

J'en suis à mon quatrième à caractère commercial, mais j'en ai fait trois autres qui n'ont pas suivi la même filière. Radio-Canada international en a notamment distribués par ses propres services.

- **Tu mentionnais précédemment que ce nouveau microsillon, L'ESPOIR, avait quelque chose de particulièrement significatif pour toi. Dans quel sens?**

Il y a deux aspects à cette question: celui du choix du titre et celui de ce qu'il représente fondamentalement pour moi.

En ce qui concerne le titre, c'est tout à fait simple. On s'est dit que par les temps qui courent, il est très difficile de réussir tant en affaires que dans le domaine artistique. On se demande toujours si les gens, d'une part, mettront le prix pour se procurer notre disque plutôt qu'un autre, et, d'autre part, s'ils ne sont pas attirés par ce que d'autres artistes font dans la même veine que nous.

Sur ce dernier point, je ne m'inquiète pas outre mesure. Je suis consciente d'avoir établi une sorte de communication tacite avec les gens qui ont vibré avec moi lors de mes spectacles, et l'ESPOIR est, d'une certaine façon, l'apogée de ce que je me suis efforcée de faire depuis mes toutes premières représentations: c'est-à-dire transmettre un message de paix, de non-violence, d'espoir.

Jusqu'à présent, j'ai parlé de l'Acadie à tous ceux et celles qui voulaient m'entendre, et j'ai compris, quand j'ai vécu cet inoubliable moment de l'ovation spontanée que les gens ont déclenchée l'été dernier à Moncton, lors de ma participation à l'émission du 25e anniversaire de la télévision de Radio-Canada.

Cet instant de ma vie a été un des plus bouleversants que j'aie connus. Il venait récompenser plusieurs années d'efforts mis à défendre la cause des Acadiens, à faire connaître aussi bien leur situation que leur culture.

Ce n'est pas moi que les gens ont ovationnée. C'est plutôt le résultat d'une quinzaine d'années d'efforts constants qui, je l'espère, ont aidé jusqu'à un certain point le peuple acadien à définir son identité et à s'exprimer.

Sur le microsillon L'ESPOIR, se trouve précisément *l'Hymne à l'espoir*. Nous ne voulons pas que cet hymne remplace *l'Ave Mari Stella* — qui est l'hymne national des Acadiens — mais nous souhaitons qu'il ait sa place dans le coeur de tous les Canadiens qui croient fermement que mieux vaut s'aimer que se quereller et se faire la guerre, et dans le coeur de tous ceux qui partagent cette philosophie.

Sans frontières

Je ne veux pas m'éloigner des miens, mais je sens maintenant davantage le besoin de m'universaliser. Non pas que je veuille aller par le vaste monde donner le meilleur de moi-même. Je n'y pense pas et ce n'est pas mon but. Je désire plutôt créer des chansons qui transmettent des sentiments, des états d'âme que seule la musique réussit à faire passer, indépendamment de la langue utilisée.

- **Tu ne comptes pas partir pour faire carrière dans d'autres pays, sur un autre continent, mais tu vis à Montréal?**

Oui, et je n'ai pas l'intention, pour le moment, de retourner vivre en Acadie.

Tu sais, si je suis un chansonnier, je suis également une

Suite à la page... 13



(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

dossier

10 ans de SFM-Suite de l'historique

3- Échecs et réussites

Ainsi la SFM connut un départ sous les meilleurs auspices, pour ce qui concerne l'aide des gouvernements, tant dans le domaine financier que dans le domaine législatif. Mais il reste que les premières années de son existence furent marquées par le refus d'un certain nombre de personnes, voire de groupes, d'accepter le fait que la Société exerce le leadership auquel elle aspirait.

Une situation qui a fait dire au RP Jean-Paul Aubry, dans un éditorial de LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE en date du mois d'octobre 1970: "Il y a des Franco-Manitobains qui parviennent difficilement à retrouver les anciennes traditions dans les nouvelles structures." Et d'ajouter: "Rien d'étonnant alors si l'on rencontre l'incompréhension, de fausses interprétations, des intentions".

Par exemple dans le cas des programmes d'animation, certains milieux se montrèrent passablement susceptibles aux mises en question que soulevait l'animation. On en vint même jusqu'à traiter les animateurs de séparatistes, d'anticléricaux et d'agitateurs! En un mot, "on" accusait la SFM de semer la discorde dans les paroisses.

FIGURES

Cependant, alors qu'"on" (les curés par exemple) déplorait les agissements de l'animation sociale, de nouvelles figures émergeaient de la population franco-manitobaine. Beaucoup de gens relativement jeunes participèrent aux activités de la Société.

Des groupes se formaient pour étudier la situation des Caisses populaires et leur proposer des formules de relance. Ce mouvement s'était donné le nom de Réveil '70: l'animation sociale au service de la communauté. Ainsi d'avril 1969 à mai 1970, sept colloques ou séminaires ont regroupé plus de 140 personnes de 25 des 39 Caisses populaires du Manitoba.

Au rallye en 1970, présenté comme un effort d'introspection et d'échanges au sujet de la famille, environ 500 congressistes étaient présents. Albert Lepage de Sainte-Anne succéda à Etienne Gaboury. Le nouveau président déclara et son mot résume bien l'ambiance qui prévalait à l'époque: "L'éxécutif seul ne peut rien. Il en dépend totalement de vous, les Franco-Manitobans." La déclaration pouvait apparaître prémonitoire, car l'année 1971 allait être riche en événements.

Ainsi se formait dès décembre 1970 un comité "pour la promotion du bilinguisme", qui exposa, en février 1971, sa position relative au bilinguisme et à l'application du Bill 113 dont "la promulgation ne devrait pas être considérée comme une concession aux Canadiens français". En mars on assistait à une escarmouche entre l'Hôtel de ville et la SFM au sujet du projet de fusion des villes de la région métropolitaine, mais la Société se prononçait peu après pour la fusion urbaine.

31 mars: un mouvement d'insatisfaction se déclencha chez les Franco-Manitobains, qui à l'occasion d'un contre-rallye protestèrent contre "la politique de miettes" du gouvernement fédéral. C'était "Eclat '71" manifestation longuement et bien préparée. Lorsqu'une délégation franco-manitobaine rencontra au début d'avril le premier ministre le la province, Edward Schreyer, ce fut pour tenir des propos parfois assez durs. "Nous reconnaissons les gestes tant législatifs que financiers qu'ont posés nos gouvernements, (...) Cependant, nous avons tout d'abord à regretter que la réalisation de certains programmes importants a été fortement amoindrie par des rigidités, des machinations politiques et des rivalités intergouvernementales." De plus, les gestes étaient qualifiés de "nettement insuffisants".

COORDONNATEURS

En septembre 1971, peu de temps avant le congrès annuel, le président de la SFM déclarait que l'animation sociale avait fait son temps. Les quatre animateurs au service de la SFM deviendraient des coordonnateurs de projets précis. L'assemblée annuelle se tint le 12 décembre, une assemblée "pas comme les autres".

Une fois de plus on précisait: "l'assemblée annuelle, c'est votre affaire, c'est important: Personne n'a le droit de critiquer s'il ne veut pas s'impliquer". Le président sortant de charge, Albert Lepage, déclarait notamment dans son rapport du président: "Je suis fier de constater que dans les trois dernières années, nos efforts ont produit des résultats tangibles et heureux(...) Nous ne pouvons pas quand même être satisfaits". Ainsi pour ce qui à trait au développement économique et politique, M. Lepage concéda que "trois ans après le rallye de 1968, la situation n'est pas tellement différente". Roger Collet fut élu à la présidence. Sa mission: évaluer la situation.

Un an plus tard, lors du rallye de décembre 1972, qui connut une participation faible (environ 350 participants), Roger Collet, candidat à sa propre succession, insista durant son allocution sur le travail d'information et de coordination qui avait été entrepris durant l'année écoulée. "La SFM, expliqua-t-il, s'est prononcée sur un certain nombre de sujets: signalisation bilingue, école Taché, application du Bill 113. Ce que veulent les Franco-Manitobains, poursuit M. Collet, c'est un véritable bilinguisme et une vie culturelle régionalisée". La régionalisation devenait un nouveau cheval de bataille, *après l'animation sociale*.

JEUNE CCFM

Ainsi dans une interview accordée à LA LIBERTÉ, en septembre 1973, Roger Collet, après s'être félicité de la représentativité de la SFM, affirmait que l'organisation de conseils régionaux "contribue à augmenter la représentativité" Un autre point intéressant de l'entrevue fut la réponse du président de la SFM quant au rôle de son organisme à l'égard du tout jeune CCFM. "Nous voulons garantir les intérêts de la population franco-manitobaine et nous interviendrons à chaque fois qu'ils auront besoin d'être garantis."

On attribua le manque de participation au congrès de décembre 1972 à la rigueur de l'hiver. Aussi avait-on décidé de déplacer la date de l'assemblée annuelle à un moment de l'année où les rudesses hivernales ne sont plus que de mauvais souvenirs. On choisit en conséquence le mois de mars 1974 pour la tenue du rallye, qui eut cette année-là un retentissement considérable: environ 1,500 personnes y participèrent.

Mais bien entendu, les conditions climatiques clémentes furent loin d'être la seule explication du succès. L'affluence fut très certainement liée à la politique de décentralisation préconisée par M. Collet; ainsi qu'à l'action entreprise dans les campagnes, qui avaient été plus fortement représentées que par le passé. Une autre explication possible: deux *candidats, MM. Lucien Loiselle et Philippe Jubinville* briguaient la présidence. Ce dernier l'emporta. Dans son programme, il préconisait l'amélioration de l'information, le développement économique et le "regroupement urbain".

MINI-FRANCO-FUN

La plus grosse partie des résolutions portait essentiellement sur des questions reliées à l'éducation: poursuite de l'organisation de mini-franco-fun, plus d'information sur la Loi 113. "On ne peut s'empêcher de le dire, note Hubert Pantel dans l'éditorial de LA LIBERTÉ du 20 mars 1974, l'assemblée annuelle de la SFM fut un grand succès (...) et la SFM s'est ainsi condamnée (heureusement) à une année de travail acharné, car elle devra se surpasser dans ses prochains accomplissements et attirer autant de personnes à la prochaine assemblée".

Mais dès le mois suivant, un nuage noir vint ternir le succès du congrès et les réflexions de l'éditorialiste de LA LIBERTÉ prirent un relief tout particulier. Les tergiversations de la SFM suite à la décision unanime de la commission scolaire de Saint-Boniface de fermer l'école Taché jetèrent un froid entre la Société et les personnes mécontentes de l'action des responsables de la SFM. Ainsi l'année 1974-75 fut en particulier marquée par la controverse ayant entouré les prises de positions de la Société au sujet de la question de l'école Taché.

Et à l'occasion de l'assemblée annuelle de la SFM en mars 1975, des manifestants devant le CCFM devaient rappeler aux responsables de la SFM que des parents d'élèves de l'école Taché n'avaient pas désarmé. En tout cas, le président intérimaire, le Dr Gérard Archambault, (il remplaça Philippe Jubinville, démissionnaire en janvier pour raisons professionnelles) revint dans son discours sur "l'affaire Taché". Pour dire en conclusion que la SFM était prête à reconsidérer sa position si des faits nouveaux devaient intervenir. On maintint donc que la solution à long terme passait par le transfert du programme de français dans une autre école. Camille LeGal, du comité de parents de l'école en question, précisa que dans *les conditions telles qu'elles étaient*, le comité de parents ne pouvait que continuer à rester en dehors de la Société.

SOUS-MINISTRE

La huitième assemblée annuelle du mois de mars 1976 se déroula sous le thème de la nécessité de l'unité de la communauté francophone... et bien entendu, le gigantesque problème de l'école française fut remis sur le tapis. Le résultat apparaissait comme extrêmement positif: l'honorable Laurent Desjardins, orateur invité, annonça la création du poste de sous-ministre adjoint à l'éducation française. "Succès sans précédent de l'assemblée annuelle de la SFM" titra LA LIBERTE du 10 mars. Et à Jean-Jacques Le François d'ajouter dans son éditorial: "L'assemblée(...) s'est située à l'enseigne de la réussite. De la réussite totale. Le sérieux, l'absence de niaiseries, de farfelu, de propos en l'air, ont marqué cette réunion importante à l'extrême pour la francophonie du Manitoba". Gérard Archambault fut réélu par acclamation. Dans son discours, portant essentiellement sur l'unité, il incita tous les Franco-Manitobains à "s'entraider pour réussir, se serrer les coudes pour faire plus que survivre". L'unanimité, à défaut de l'union totale, fut faite sur la brûlante question de l'école française.

"La solution est chez nous", a été le thème de la réunion annuelle de l'an passé. Il s'agissait de faire prendre conscience aux membres de la SFM que la lutte pour le français devait se poursuivre dans tous les organismes auxquels participent les francophones. Dans son dernier discours en tant que président, son mandat arrivait à terme, le Dr Archambault traita encore une fois du problème majeur de la communauté: l'école française, la seule et dernière chance des Franco-Manitobains. A l'atelier de la SFM, il a été convenu que l'organisation se devait d'agir "politiquement" à tous les niveaux: scolaire, municipal, provincial, fédéral. M. André Fréchette, seul candidat à la présidence, expliquait avant son élection que le problème central de la francophonie restait l'éducation française et l'unité des *francophones. Une unité qui se ferait, semble-t-il, autour de la SFM.*

De plus, il fut adopté à cette assemblée annuelle un plan d'action pour les domaines culturel, économique, politique, social et le secteur de l'éducation. Un plan auquel le président de la SFM, M. Fréchette, s'est souvent référé cette dernière année.

S'il fallait tirer une conclusion après ce rapide historique de dix années d'existence de la Société franco-manitobaine, il faudrait bien la formuler en point d'interrogation, comme certains professeurs de français aimaient voir s'achever les dissertations qui traitaient de sujets qu'il était impossible de trancher définitivement. L'action de la SFM au cours des dix dernières années rappelle en effet ces sujets épineux qu'on ne pouvait régler définitivement, sous peine d'encourir l'anathème.

Que chaque Franco-Manitobains se pose donc la question de savoir si la SFM a répondu à ses aspirations. Et que ceux qui pensent sincèrement que non, et bien qu'ils mettent en cause les structures de l'organisation, (encore que l'on restructure présentement...) voire les hommes qui la dirigent. Comme le firent certaines personnes, en 1968 en contestant ouvertement une association vieille de plus de 50 ans. La SFM, quant à elle, vient seulement de fêter ses 10 années...

bb



Au micro, M. Gérard Archambault, président de la SFM de janvier 1975 à mars 1977.

"La solution est chez nous" Thème de l'assemblée 1977.

cuisine



Grand dîner, sans trop de mal

Il arrive toujours un moment dans la vie d'une femme où elle est appelée à organiser et préparer un dîner pour huit. **Le** dîner, quoi. A table, avec la plus belle nappe, la plus fine porcelaine, l'argenterie étincelante.

Pas question de buffet pour ces invités. Il s'agit d'un dîner-conversation. Peut-être est-ce pour les futurs beaux-parents de votre fils, ou pour l'homme d'affaires dont peut dépendre l'avenir de votre époux.

Pour mettre vos invités à l'aise, tout doit être simple. Vous-même, votre fils, votre époux, l'emploi du temps, tout. Mais plus particulièrement vous. Votre organisation rendra la chose possible. Choisissez un plat principal qui deviendra meilleur s'il a à attendre une demi-heure ou plus. Les décisions impodtantes ont toujours l'art de se présenter juste au moment où vous êtes prête à servir le dîner. Et choisissez un plat qui ne ruinera pas votre budget. Vous n'en serez que plus à l'aise.

Avant tout, préparez un plat principal qui ait du caractère. Arôme suggestif, goût, originalité. Agrafez et conservez ces deux recettes.

L'arôme vient des amers Angostura, un mélange d'épices rares et exotiques. Et l'originalité vient de l'arôme --- et de votre imagination en prévoyant pour vos invités un plat très spécial, élaboré et, à la fois, étrangement délicieux et excitant.

BOEUF BÉCHAMEL

500 ml (2 tasses) d'oignons, finement coupés
63 ml (¼ tasse) de beurre
1344 gr (3 lb) de steak dans la ronde, coupé en bouchées
125 ml (½ tasse) de farine
375 ml (1½ tasse) de farine
375 ml (1½ tasse) d'eau
5 ml (1 c. à thé) de paprika
15 ml (1 c. à table) de sel
1.25 ml (¼ c. à thé) de marjolaine
1.25 ml (¼ c. à thé) de thym
500 ml (2 tasses) de crème sure commerciale
250 ml (2 tasses) de champignons coupés, sautés
15 ml (1 c. à table) d'amers aromatiques Angostura

Faire sauter les oignons dans le beurre jusqu'à ce qu'ils deviennent transparents; les retirer de la poêle. Saupoudrer le boeuf de farine et le faire brunir dans le beurre et dans la même poêle de tous côtés. Ajouter les oignons, l'eau et les assaisonnements. Couvrir et faire mijoter lentement pendant une heure et demi ou jusqu'à ce que le boeuf soit tendre, en rajoutant de l'eau si nécessaire. Au moment de servir, ajouter la crème sure, les champignons et les amers aromatiques Angostura. Bien chauffer le tout, mais sans faire bouillir. Servir avec du riz rissolé.

Pour 8 personnes.

RIZ RISSOLÉ

83 ml (⅓ tasse) de beurre
500 ml (2 tasses) de riz cru
560 g 2 boîtes (10 oz) de consommé
500 ml (2 tasses) d'eau
5 ml (1 c. à thé) de sel
10 ml (2 c. à thé) d'amers aromatiques Angostura

Faire fondre le beurre dans une grande poêle à frire. Ajouter le riz cru et le faire rissoler en remuant constamment. Ajouter le consommé, l'eau, le sel et les amers aromatiques Angostura. Couvrir et faire mijoter à petit feu pendant trente minutes environ jusqu'à ce que le riz soit tendre et le liquide absorbé. Garnir de persil.

Pour 8 personnes.

Avis au consommateur

Attention aux TISSUS INFLAMMABLES



Lorsque vous songez à la prévention des incendies, n'oubliez pas que les tissus et les articles textiles brûlent plus ou moins vite dépendant des circonstances.

La Loi sur les produits dangereux prescrit des normes et des essais afin de prévenir la vente d'articles en tissus qui brûlent trop vite.

Le Règlement d'application de cette loi constitue une forme de prévention des incendies, mais votre rôle est tout aussi important.

Soyez prudents.

Conseils

- Faites attention lorsque vous vous trouvez près d'une source de chaleur élevée ou d'une flamme nue.
- Choisissez avec un soin particulier les vêtements des jeunes et des gens âgés. Ce sont ces personnes qui sont le plus exposées.
- Ne laissez pas les enfants jouer avec des allumettes et des briquets ou près d'un feu ou d'une cuisinière.
- Ne laissez pas traîner la manche de votre peignoir ou d'un autre vêtement sur l'élément de la cuisinière.
- Ne laissez pas tomber une allumette ou une cigarette allumée dans une corbeille à papier ou sur le tapis.
- Ne fumez pas au lit.

L'inflammabilité des tissus

La structure d'un tissu ou d'un vêtement:

- les tissus légers ont tendance à brûler plus vite que les tissus lourds
- les tissus à surface brossée peuvent brûler plus vite que les tissus à surface lisse
- les tissus à armure ouverte brûlent plus vite que les tissus à armure serrée
- les vêtements amples à jupe évasée ou manches bouffantes avec des dentelles et garnitures s'enflamment plus facilement

La teneur en fibres:

- **Coton, rayonne, toile de lin, acétate et triacétate** — Ces tissus sont légers et ont tendance à prendre feu plus facilement.
- **Nylon, polyester, acrylique, spandex, polypropylène** — Ne s'enflamment pas facilement; après avoir pris feu, ils ont tendance à dégoutter; les gouttes sont brûlantes et peuvent éloigner la flamme du tissu enflammé de sorte que le feu s'éteint.
- **Modacrylique, saran** — Cessent de brûler après éloignement du foyer de chaleur.
- **Laine, soie** — Ne s'enflamment pas facilement; brûlent lentement et ont tendance à s'éteindre.
- **Verre, amiante** — Ne brûlent pas.

Quoi faire si le feu prend dans un tissu

Si c'est votre vêtement qui prend feu, enlevez-le immédiatement, ou roulez-vous par terre pour éteindre les flammes, ou enveloppez-vous d'un manteau épais, d'une couverture ou d'un tapis, ou aspergez-vous d'eau.

Surtout ne courez pas; ceci ne fera qu'attiser les flammes.

Service de l'information et des relations publiques.
Consommation et Corporations Canada.
Place du Portage, Phase 1, Hull, Québec, K1A 0C9

P&R 109

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'État

pratique

conseils

INFORMEZ - VOUS DES RÈGLEMENTS

Pour construire une bonne maison il ne suffit pas d'avoir de bons outils, il faut aussi connaître les normes de construction. L'un des guides indispensables du constructeur est le recueil des règles, ou normes, connu sous le nom de Code du bâtiment. Les municipalités et les provinces ont aussi leurs propres codes du bâtiment, régissant toute nouvelle construction résidentielle. "Les normes de construction résidentielle", publiées par le Conseil national de recherches (Ottawa), établissent les règles minimales appliquées par la Société centrale d'hypothèques et de logement à toute maison construite aux termes de la Loi nationale sur l'habitation.

AMÉNAGEMENT DE LA CUISINE

Ne sous-estimez jamais l'importance d'un aménagement intelligent de la cuisine. Le réfrigérateur et le centre de préparation des aliments doivent être près l'un de l'autre, et l'évier devrait s'insérer entre ce centre et la cuisinière, parce qu'il faut de l'eau tant pour la cuisson que pour la préparation des aliments. Une disposition idéale de la cuisine est celle en forme de U, où l'évier forme la base du U, le réfrigérateur et la cuisinière étant installés de part et d'autre de l'évier. La cuisine doit comporter beaucoup d'armoires et de plans de travail, les espaces entre l'évier et les appareils électroménagers servant à cette fin.

La fatigue au volant

La plupart des conducteurs canadiens sont conscients des effets de la fatigue sur leur comportement au volant.

On s'explique mal alors pourquoi beaucoup d'entre eux tenteront de parcourir une distance de 500 kilomètres par jour durant leur vacance annuelle. Pendant dix mois, ils n'ont effectué que de cours trajets pour se rendre à leur travail ou chez des amis qui demeurent à 20 kilomètres de chez eux...

Cette folle témérité entraîne souvent des tragédies. Le Conseil canadien de la sécurité conseille aux conducteurs de prendre les mesures suivantes pour combattre la fatigue.

1. Reposez-vous bien avant de partir en voyage.
2. Evitez les repas copieux et l'alcool avant le départ et durant le voyage.
3. Renseignez-vous sur les effets secondaires (somnolence, hallucinations) que peuvent produire les médicaments prescrits par votre médecin.
4. Portez des verres fumés de bonne qualité pour ne pas être ébloui par les éclats du soleil.
5. Gardez les yeux en mouvement, ne fixez pas la route.
6. Aérez bien la voiture.
7. Faites une pause au moins à toutes les deux heures. Descendez de l'auto et marchez un peu. Prenez un repas léger mais nutritif.
8. Ecoutez la radio si vous voyagez seul. Bavardez avec vos passagers. Chanter et mâcher de la gomme aident aussi à combattre le sommeil.

Il n'y a qu'une chose à faire si, en dépit de ces précautions, vous ressentez encore les effets de la fatigue: arrêtez-vous à un endroit le long de la route et dormez! La fatigue peut être mortelle.

30 P'TITES MINUTES . . .

Suite de la page....... 10

femme d'affaires. Je ne parle pas souvent de notre compagnie de disques, mais elle existe bel et bien et c'est une aventure d'une grande importance pour nous tous qui y investissons argent et énergie.

Même si nous le voulions, nous ne pourrions administrer une telle compagnie en Acadie. Ce n'est hélas pas dans ce coin de pays qu'on peut profiter d'usines de disques, de services de photographes spécialisés dans la préparation de pochettes, de lithographes, de maquettistes et de distributeurs connaissant le domaine. Et puis il y a surtout, et avant tout, l'importance du marché. On parle de l'Acadie, mais toutes les régions situées hors des grands centres urbains présentent les mêmes problèmes, à ce chapitre, et, partout à travers le monde, ce sont les métropoles qui héritent de cette importante fonction industrielle qu'est la production du disque à l'échelle commerciale.

En province, tout ce que tu peux espérer, c'est d'imprimer quelques centaines de disques, de les vendre à l'occasion de tes spectacles, de les donner ou de les distribuer avec l'aide d'une subvention gouvernementale.

Pour vivre honorablement, ou du moins accuser quelques profits, il faut travailler en ville.

De toutes façons, je dois souligner que Montréal ne représente pas mon véritable exil. J'ai profondément senti la marque que laisse l'exil dans ma propre province, le Nouveau-Brunswick, lorsque mes parents ont dû quitter Paquetville pour aller gagner leur pain à Moncton.

• **Considères-tu davantage Paquetville comme ta patrie, que la province même du Nouveau-Brunswick?**

Bien sûr. Paquetville, c'est là où j'ai passé pratiquement 25 ans de ma vie. C'est là qu'est située la demeure familiale; que vivent mes amis d'enfance.

Il faut que j'y retourne régulièrement, pour me retremper dans l'atmosphère de ce milieu qui m'a vu grandir et connaître les joies et les peines de l'existence.

Ça me fait chaud au coeur de rencontrer ceux et celles avec qui je suis allée à l'école, j'ai joué, j'ai appris à vivre en adulte.

Quand je me rends compte que nous n'avons plus 15 ans, que leurs enfants ne sont pas des bébés mais des hommes portant moustache; quand je me rends compte que le temps ne s'est jamais arrêté pour fixer nos meilleurs moments passés ensemble ou pour immortaliser les bâtiments et les pièces d'équipement de la scierie de mon père, j'en suis profondément bouleversée.

• **Ne crois-tu pas que c'est là le fruit de l'évolution, d'un certain progrès?**

Non, pas nécessairement. Il me semble qu'il n'était pas obligatoire de me sentir aussi déracinée de mon milieu d'origine.

Encore là, si cet arrachement à mon passé s'était fait sans trop de heurts, j'aurais été déchirée et j'aurais attendu que la blessure se cicatrise. Mais lorsque je pense aux circonstances qui ont entouré cet événement, je me sens stigmatisée pour la vie.

Mes parents sont partis de Paquetville parce qu'ils ne pouvaient plus subvenir à nos besoins. Ils ont été forcés de fermer la scierie. Le bois se faisait plus rare dans la région, l'équipement aurait dû être changé en partie et la main-d'oeuvre spécialisée était difficile à recruter.

Mon père a donc été obligé de faire comme des centaines d'autres Acadiens: connaître l'exode pour faire vivre sa famille.

On a déménagé à Moncton, une ville que j'aime mais qui n'est pas ma place natale.

Comme pour toute chose, il n'y a pas que des aspects négatifs. Mes deux frères et mes deux soeurs cadets étaient aux études, et ce déplacement a rendu plus facile leur fréquentation de l'université de Moncton.

(la semaine prochaine: Enseignement, ethnographie et sculpture.)

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'État)

L'énergie à meilleur marché

Les appareils ménagers

Choix des appareils

• **Consommation d'énergie.**
Avant d'acheter un nouvel appareil ménager, vous seriez avisé de trouver la quantité d'énergie qu'il consomme.

• **Mode d'emploi du fabricant.**
A l'achat d'un nouvel appareil, lisez le livret préparé par le manufacturier pour vous aider à tirer le maximum de l'appareil, avec le minimum d'énergie électrique.

La lessiveuse

• **Charges pleines.**
Votre lessiveuse ne devrait servir que lorsque vous avez une pleine charge à laver.

• **Economisez l'eau chaude.**
Plus vous laverez de linge en réglant la machine aux cycles d'eau froide ou d'eau tiède, plus vous économiserez d'énergie. Plusieurs personnes n'utilisent que de l'eau froide et trouvent que leur linge est aussi net.

La sécheuse électrique

• L'évent.
L'évent d'une sécheuse doit aboutir à l'extérieur de la maison durant l'été.
En hiver, vous pouvez ventiler la sécheuse à l'intérieur pour ajouter de l'humidité à l'air de la maison, mais placez un bas de nylon à la sortie de l'évent afin d'intercepter la mousse.

• Filtre à mousse.
Nettoyez le filtre à mousse chaque fois que vous utilisez la machine. Au moins une fois l'an, il faut aussi nettoyer l'extérieur du tambour et le moteur. Il suffit habituellement d'enlever quelques vis et un panneau arrière ou latéral pour effectuer ce travail. N'oubliez pas non plus de nettoyer le tuyau d'echappement.

• Cycles courts.
Réglez la sécheuse au cycle le plus court possible pour éviter que le linge ne devienne trop sec.

La télévision

• Image instantanée.
Si vous possédez un appareil ayant ce dispositif et que vous partez pour quelques jours, prenez au moins la précaution de le débrancher ou d'utiliser le contrôle d'arrêt. Cette précaution ne nuira pas au téléviseur et vous économiserez un peu d'argent.

• Eteignez l'appareil.
Dès que l'émission que vous regardiez est terminée, éteignez-le. Un téléviseur consomme passablement d'électricité.

L'aspirateur

• Videz le sac.
L'aspirateur ne fonctionnera bien que si vous videz ou remplacez le sac fréquemment.

Energie, Mines et Ressources Canada.
588, rue Booth, Ottawa K1A 0E4

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'État)

La télévision française arrive à Pine Falls

C'est grâce au Plan accéléré de rayonnement que Pine Falls se joint au réseau français de télévision de Radio-Canada.

Votre réémetteur diffuse le programme de CBWFT-Winnipeg. En plus des émissions-réseau, quatre heures et demie de production manitobaine seront à votre disposition, chaque semaine.

À noter, du lundi au vendredi:

Ce soir, à 18 h, nouvelles et actualités régionales;

Ce soir, dernière édition à 22 h 50.

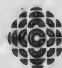
le samedi:

Génies en herbe, à 18 h;

Ici ailleurs, à 18 h 30, émissions produites en alternance par les stations régionales de Radio-Canada.

le dimanche:

Hebdo, à 19 h, émissions d'actualités régionales.



Société Radio-Canada | Canadian Broadcasting Corporation



DÉCISION

Ottawa, le 30 mars 1978

A la suite de l'audience publiqué tenue à Winnipeg (Manitoba) à partir du 13 décembre 1977, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce la décision suivante.

Décision CRTC 78-235

WINNIPEG, FISHER BRANCH, FLIN FLON, SNOW LAKE, LE PAS ET THOMPSON (MANITOBA) - 770750800

MTV Limited

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion CKY-TV Winnipeg, CKYA-TV Fisher Branch, CKYF-TV Flin Flon, CKYS-TV Snow Lake, CKYP-TV Le Pas et CKYT-TV Thompson (Manitoba) qui expire le 31 mars 1978.

Décision: **APPROUVÉE**

Le Conseil renouvelle cette licence du 1er avril 1978 au 31 mars 1982 aux conditions qui y seront spécifiées.

La licence comporte la condition que CKY-TV soit affiliée au réseau de télévision CTV.

CKY-TV a obtenu sa première licence en 1960 en vue d'assurer le service de télévision à Winnipeg. Depuis, la station s'est développée considérablement, et au moyen de ses réémetteurs, a pratiquement étendu son service à tout le Manitoba. Le Conseil félicite le titulaire pour le service local valable que CKY-TV assure à ses divers auditoires, à Winnipeg et dans les petites localités éloignées, desservies par ses stations réémettrices. Le Conseil reconnaît également les efforts du titulaire en vue d'améliorer la qualité de ses productions locales et est heureux de constater que le titulaire a conclu à cette fin des arrangements de production fructueux avec Winnipeg Viceon Limited.

Le Conseil incite le titulaire à continuer à développer ses moyens de productions d'émissions locales et régionales de qualité, afin de refléter d'une façon plus significative le caractère social et culturel de Winnipeg, à ses téléspectateurs et au reste du Canada.

Décision CRTC 78-236

WINNIPEG, LAC-DU-BONNET, FLIN FLON, PUKATAWAGAN, FISHER BRANCH, GRAND RAPIDS, EASTERVILLE, THE PAS, MOOSE LAKE, SNOW LAKE, GILLAM, WABOWDEN, CROSS LAKE, NORWAY HOUSE, NELSON HOUSE, LEAF RAPIDS, SOUTH INDIAN LAKE, LYNN LAKE, DAUPHIN, THOMPSON, MCCUSKER LAKE, CHURCHILL (MANITOBA); BIG TROUT LAKE, KENORA, SIOUX NARROWS, FORT FRANCES, ATIKOKAN, DRYDEN, SIOUX LOOKOUT, IGNACE, SAVANT LAKE, OSNABURGH, PICKLE LAKE, PIKANGIKUM, SANDY LAKE, RED LAKE, EAR FALLS (ONTARIO); ET ISLAND FALLS, PELICAN NARROWS, CUMBERLAND HOUSE (SASKATCHEWAN) - 771018900

Société Radio-Canada

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CBWT Winnipeg, CBWT-2 Lac-du-Bonnet, CBWBT Flin Flon, CBWBT-1 Pukatawagan, CBWGT Fisher Branch, CBWHT Grand Rapids, CBWHT-1 Grand Rapids, CBWHT-2 Easterville, CBWIT The Pas, CBWIT-1 Moose Lake, CBWKT Snow Lake, CBWLT Gillam, CBWMT Wabowden, CBWNT Cross Lake, CBWOT Norway House, CBWPT Nelson House, CBWQT Leaf Rapids, CBWQT-1 South Indian Lake, CBWRT Lynn Lake, CBWST Dauphin, CBWTT Thompson, CBWUT McCusker Lake, CHFC-TV Churcill (Manitoba); CBWT-1 Big Trout Lake, CBWAT Kenora, CBWAT-1 Sioux Narrows, CBWCT Fort Frances, CBWCT-1 Sioux Lookout, CBWDT-2 Ignace, CBWDT-3 Savant Lake, CBWDT-4 Osnaburgh, CBWDT-5 Pickle Lake, CBWDT-6 Pikangikum, CBWDT-7 Sandy Lake, CBWET Red Lake, CBWJT Ear Falls (Ontario); et CBWBT-2 Island Falls, CBWBT-3 Pelican Narrows, CBWIT-2 Cumberland House (Saskatchewan) qui expire le 31 mars 1978.

Décision: **APPROUVÉE**

Le Conseil renouvelle cette licence du 1er avril 1978 au 31 mars 1982 aux conditions décrites dans l'avis public du 17 décembre 1975 (CRTC 75-589) et aux autres conditions qui seront spécifiées dans la licence.

Lors de l'audience publique, le Conseil a reçu une intervention concernant la demande de renouvellement de licence de CBWT de la part du Ukrainian Canadian Committee, qui affirmait qu'il était essentiel pour les membres du comité de posséder un moyen d'expression sociale, culturelle et linguistique par le biais du réseau public du Canada, afin de développer leur culture et de la partager avec d'autres communautés multiculturelles du Manitoba.

Dans sa réponse, la Société se déclarait sympathique à cette opinion et indiquait que, malgré ses contraintes budgétaires en matière de programmation spécialisée, Radio-Canada faisait des efforts en vue d'accroître la représentation culturelle et ethnique dans sa programmation locale et régionale.

Le Conseil s'attend à ce que la Société examine les services qu'elle assure actuellement aux localités de sa zone de rayonnement et encourage la Société à chercher un contact plus étroit avec les différents groupements de citoyens, particulièrement avec les groupes socio-culturels et ethniques, afin de répondre à leurs besoins dans les émissions locales et régionales de CBWT.

Le Conseil a pris note de l'intervention présentée par le Gays for Equality Counselling Unit, au sujet de la politique de Radio-Canada sur les messages d'intérêt public présentés par les organisations d'homosexuels.

A cet égard, la Société a indiqué qu'un examen général de la politique nationale sur les messages d'intérêt public était en cours et devrait être terminé pour le 31 mars 1978, et qu'elle étudierait le grief de l'intervenant dans le contexte de sa révision globale.

Le Conseil discutera de la politique de la Société concernant les messages d'intérêt public lors de la prochaine audience publique sur le renouvellement des licences de réseau de la Société Radio-Canada, qui est prévue pour le 12 juin 1978, à Ottawa.

Lise Ouimet
Secrétaire générale



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | **Canadian Radio-television and Telecommunications Commission**



FEMME D'AUJOURD'HUI.........
vendredi 21 avril à 13 h 35
"VIVRE À WINNIPEG"



Dolorès Lepage



Monique Marcoux



Gisèle Rousseau



Stéphanie Brunelle

Au cours d'une table ronde, animée par **Stéphanie Brunelle**, les participantes, ci-contre, ont parlé de la situation des francophones dans l'Ouest, du rôle de la femme, du mouvement féminin au Manitoba, de l'éducation en français, du divorce, etc....

Un débat très ouvert et très animé, où chacune avait son mot à dire....

A voir, vendredi 21 avril à 13 h 35.

Réal.: Jac. Segard.



Lorraine Dumont-Boothe



Gilberte Proteau



Soeur Thérèse Cloutier



GÉNIES EN HERBE
samedi à 18 h 00



Les candidats des équipes de **Saint-Claude** et du **Petit séminaire** devront faire appel à toutes leurs connaissances pour répondre aux questions que leur posera l'animateur **Pierre D'Auteuil**.

La réalisation est signée:

Marie Benoist-Martin.

Dimanche à 19h00

Maurice Arpin

Maurice Auger, l'animateur, s'entretiendra avec des étudiants au seuil du monde du travail.

Etant donnée la situation économique actuelle, quelles sont les perspectives d'emplois offertes à ces futurs diplômés?

Une émission à ne pas manquer.

La réalisation a été confiée à **Maurice Arpin**.

HEBDO

Dès lundi 17 avril, CBWFT diffusera les quarts de finale, demi-finales et finale des matches de hockey comptant pour la coupe Stanley.

Nous vous prions de noter, qu'en l'occurence, plusieurs changements seront apportés à notre programmation.

Pour être bien informés à ce sujet, regardez **CBWFT 3-10 au câble**, ou composez le numéro 775-8351, poste 249 (jusqu'à 16 h 30 du lundi au vendredi).

AUX BEAUX DIMANCHES
cette semaine

à 19 h 30: DIMANSHOWSOIR



Patsy Gallant



Shirley Théroux



Carole Cloutier



Ranee Lee

Quatre célèbres vedettes qui chantent, dansent, miment... et qui vous invitent à un programme d'une très grande qualité.

à 20 h 30: Brides chinoises



Yvon Leblanc

Une grande civilisation en marche

A travers des images d'une inoubliable beauté nous montrant soit des paysages de Chine, soit des danses ou des choeurs de chant, nous apprendrons à mieux connaître la démarche, la lutte, la philosophie de ce grand peuple.

Nous découvrirons tour à tour les places célèbres des villes de Chine et nous verrons comment se comporte la foule sereine et silencieuse de cette nation de 800 millions d'habitants.

Après nous avoir montré les tombeaux Ming et Mandchou et nous avoir parlé de leurs 22 dynasties, du pouvoir absolu de l'Empereur, on nous decrit l'ancienne civilisation chinoise. L'Empire céleste, ennemi des «barbares» d'Occident, devra pourtant les affronter au XIXe siècle. Le choc aura été brutal et violent.

Texte: Gustave Larocque. Narration: Yvon Leblanc. Réalisation: Jean-Guy Landry.

à 21 h 30: DERRIÈRE L'IMAGE



Bernard Derôme

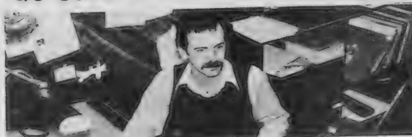


Normand Harvey

C'est la première fois que le public aura la chance de voir comment se fabrique un journal télévisé.

La première tranche du film nous montre ce qui se passe dans une salle de nouvelles. On constatera ainsi que la forme du téléjournal affecte son contenu. C'est en assistant à la préparation du journal télévisé que le public comprendra que cette émission se rapproche du théâtre. **Derrière l'image** a voulu provoquer l'amorce d'une vision plus lucide et plus critique des nouvelles chez le téléspectateur. Divers témoignages d'hommes politiques et de journalistes nous révéleront l'importance que peut avoir la télévision et comment certains pourraient s'en servir à leur profit et au détriment des autres. Il sera aussi question de la possibilité qu'ont les journalistes de couper une entrevue de cinq minutes pour n'en conserver que les 30 secondes de leur choix.

QU'ON SE LE DISE...



EXPOSITION DE PEINTURE
aquarelles et acryliques

Du 16 au 29 avril, le peintre franco-manitobain **Roger Lafrenière**, actuellement artiste graphique à **Radio-Canada**, exposera ses plus récentes oeuvres au **Centre culturel franco-manitobain**.

Pour le plaisir des yeux....une exposition à voir.

Pays et peuples
le vendredi, 11 h 00

Pour les élèves du secondaire

Le vendredi 21 avril à 11 heures débute une nouvelle série d'émissions à caractère éducatif, s'adressant aux élèves du niveau secondaire.

A travers cette série de cinq épisodes intitulée **Pays et peuples**, professeurs et étudiants sont conviés à une sorte d'aventure singulière tout imprégnée néanmoins d'indéniables vertus pédagogiques.

En effet, chaque émission invite les téléspectateurs à partager la vie de différents peuples du Moyen-Orient, en s'imprégnant de leur histoire, de leur géographie, de leur archéologie et de leur musique. Les auteurs de ces films ont réussi le tour de force de nous communiquer le «mystère» qui caractérise encore ces peuples.

Le documentaire du 21 avril portera sur le Koweit, pays du Moyen-Orient pratiquement inconnu de l'Occident jusqu'à ce qu'on y découvre du pétrole.



FORUM: vendredi 21 avril à 20 h 30

«Où en est la gauche en Europe?»

Les dimanches 12 et 19 mars derniers, le monde entier avait les yeux tournés vers la France. Les Français votaient et le reste de l'Europe, l'Amérique et l'Asie se demandaient: Pour qui voteront-ils? La gauche et la droite s'affrontaient et d'un côté comme de l'autre, chaque parti espérait prendre le pouvoir. L'enjeu était de taille et les paris allaient bon train. Depuis le 19 mars, nous connaissons les résultats des élections en France: la droite l'a emporté de justesse, Raymond Barre et Giscard d'Estaing restent en place. Mais la gauche considère qu'elle a perdu une bataille, non la guerre et l'eurocommunisme ne s'en porte pas plus mal, même si l'URSS ne l'approuve pas à cent pour cent, loin de là.

Le moment est donc bien choisi pour se demander *Où en est la gauche en Europe?* Question qui fera le sujet de **Forum**, le vendredi 21 avril à 20 h 30. L'animateur de la série, Louis Martin, s'entretiendra avec M. Edward Behr, directeur européen du magazine *Newsweek;* avec M. Jean Lacouture, écrivain et journaliste; avec M. Pierre Vianson-Ponté, éditorialiste au journal *Le Monde*, et avec Mme Antonietta Racciocchi, ex-député communiste de Naples et professeur à l'Université de Vincennes, en France.

Louis Martin



Science-réalité
vendredi 21, 22 h 00



Donald Dodier

Comment expliquer la pulsion de mort qui mène au suicide?

Le vendredi 21 avril à 22 heures, **Science-réalité** analyse un phénomène que les téléspectateurs ne s'attendent pas de voir traiter à ce genre d'émission: le suicide.

Depuis dix ou vingt ans, le nombre de suicides augmente régulièrement dans l'ensemble du Canada, tout comme au Québec, chez les hommes et les femmes et cela, dans tous les groupes d'âge. C'est un sujet tabou dont on parle peu, de nombreuses familles ayant eu un suicidé parmi les leurs, gardant un silence farouche sur le sujet et, quand c'est possible, déguisant le suicide en mort accidentelle. Tout semble se passer comme si on refusait de regarder en face cet indicateur de l'état général de notre société. Il serait peut-être intéressant de comparer à ce sujet nos statistiques sur le suicide avec celles des pays scandinaves, pays où le niveau de vie et les conditions sociales étant les meilleurs au monde, pays où pourtant, le taux de suicide est un des plus élevés.

Mais **Science-réalité** ne s'attardera pas aux aspects sociologiques du suicide; l'équipe s'efforcera plutôt de comprendre un peu mieux les phénomènes qui poussent un homme (ou une femme) à s'enlever la vie.

Autour du Tour
samedi 15, 20 h 00

Les coureurs du Tour de France

Le samedi 15 avril à 20 heures, la télévision de Radio-Canada présentera **Autour du Tour**, documentaire sur le Tour de France 1975. Ce film de Jacques Ertaud dure 90 minutes et il a remporté le Prix de la télévision (prix René-Barthélémy) au VIe Festival international du film sportif de la Baule, en France.

Ce film s'attache plus à la vie quotidienne des hommes du Tour de France qu'à l'exploit sportif. Il nous permet de partager les drames, le découragement, les souffrances et les joies de ces hommes. Il nous permet également de découvrir les rapports qui existent entre les coureurs, ceux qui se créent avec le public et, en général, avec toutes les personnes qui participent à cette manifestation. Bref, tout ce monde insolite est décrit par le narrateur Antoine Blondin.



EN DIRECT SUR VOS ECRANS CETTE SEMAINE

CBWFT

SAMEDI

15 avril

9:00 HEIDI
''Du soleil plein mon panier''.
9:30 WICKIE
''Corneilles, élections et petites graines''.
10:00 TEMPOREL
''Le Château Saburäc''.
10:30 JOE LE FUGITIF
''L'évasion''
11:00 A COMMUNIQUER
12:00 LES HEROS DU SAMEDI
''La Lutte et le judo''. Animateur: Serge Arsenault.
13:00 ES-TU D'ACCORD
13:30 LE CONGRES A LA DIRECTION DU PARTI LIBERAL DU QUEBEC
Directement du Colisée de Québec. Détails sur les procédures de vote. Entrevues avec les délégués. Discours des deux candidats. Discours du candidat élu. Animateur: Bernard Derome.
17:30 TELEJOURNAL
17:35 ICI AILLEURS
18:00 GENIES EN HERBE
Séminaire vs St-Claude.
18:30 TELEJEANS
19:00 LA FEMME BIONIQUE
Avec Lindsay Wagner et Richard Anderson. ''Témoin du passé''. Un maître chanteur croit reconnaitre, dans le chauffeur de camion de l'école où enseigne Jaimie, un homme que certains voudraient voir disparaître.
20:00 AUTOUR DU TOUR
Tournée à l'occasion du Tour de France 1975, ce film s'attache plus à la vie quotidienne des hommes du Tour qu'à l'esprit sportif. Les drames, le découragement, les souffrances et les joies de ces hommes. Les rapports qui existent entre les coureurs et le public. Narrateur: Antoine Blondin Réal.: Jacques Ertaud. Prod.: SFP-TF1.
21:30 CONTES DE CAMPAGNE
''Marche en main''. Avec Susan Penhaligon, Marylin Taylerson, Prunella Ransome et Joe Holmes. Réal.: David Giles. Un artiste donne des leçons de peinture aux élégantes du village. Il contrôle difficilement ses passions, devant les regards intéressés de ses élèves.
22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 POLITIQUE FEDERALE
Le Nouveau Parti démocratique.
23:10 CINEMA
L'Homme de Kiev (The Fixer). Drame réalisé par John Frankenheimer, avec Alan Bates, Dirk Bogarde et Georgia Brown. En Russie tsariste, un juif est accusé du meurtre d'un enfant chrétien. L'opinion publique ayant été alertée, il réussit à obtenir un procès (USA 68)
1:30 CINE-NUIT
La Faute de l'abbé Mouret. Drame réalisé par Georges Franju, avec Francis Huster, Gillan Hills et André Lacombe. Un jeune prêtre, Serge Mouret, à la suite d'un coup de sang qui l'a rendu amnésique, est soigné par la nièce d'un libre penseur. Il en devient amoureux. Lorsqu'il recouvre la mémoire, il retourne à sa paroisse. La jeune fille vient l'y relancer et Serge la repousse (Fr.-it. 70).

DIMANCHE

16 avril

9:00 TOM ET JERRY
9:30 LES CONTES DE LA RIVE
''La Piscine'' (1re de 2).
9:45 L'EGLISE EN PAPIER
''L'Appel à César''.
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De Sherbrooke.
11:00 SECOND REGARD
Réal.: Roger Barbeau.
12:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: une ferme de cultures organiques au Manitoba.
13:00 D'HIER A DEMAIN
''Ganga Mayya'' (Mère Gange). Documentaire réalisé par Yavar Abbas. Le Gange a influencé le mode de vie de tous ses riverains.
14:00 L'UNIVERS DES SPORTS
''Championnats collégiaux du Canada''. Du Vélodrome de Montréal.
15:30 L'HEURE DES QUILLES
Début.
16:30 LE RENARD A L'ANNEAU D'OR
Début. 1er de 6: Marcie de Strée n'accepte pas très bien le mariage de son frère Gilles avec une institutrice, Marie-Eve. Farouche, amie des animaux, l'adolescente craint que l'arrivée de l'étrangère ne boulverse leur mode de vie.
17:30 CINE-MAGAZINE
''Les 20 ans de cinéma de Jean-Paul Belmondo''.
18:0 AUX FRONTIERES DU CONNU
La Parapsychologie (dernière de 3). ''Les Nouvelles Avenues''.
18:30 TELEJOURNAL
18:35 TELESCOPIE
19:00 HEBDO
Les universitaires et le monde du travail.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Dimanshowsoir. Invités: Patsy Gallant, Shirley Théroux, Ranee Lee, Carole Cloutier, Yvan Landry et ses musiciens, et Vicky et Frank Reagan, danseurs.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Bribes chinoises. Documentaire sur la Chine contemporaine. A travers des paysages, des danses, des chants, nous apprenons à mieux connaître la révolution culturelle, la philosophie de ce grand peuple. Le Parc des martyrs de la Révolution à Canton, le Pavillon de l'amitié sino-soviétique et la maison de Mao à Shaoshan. Pour les nouveaux dirigeants, la Chine ne doit plus être seulement un grand pays agricole mais aussi une puissance industrielle de premier ordre.
21:30 LES BEAUX DIMANCHES
Derrière l'image (1re de 2). Documentaire nous montrant les coulisses de l'information télévisée, aussi bien à Montréal qu'à Paris, Londres et New York. Le traitement de l'information, sa relative adéquation à l'événement rapporté
22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.
22:45 SPORT-DIMANCHE
23:00 POLITIQUE PROVINCIALE
Le Parti libéral
23:10 CINE-CLUB•
Page folle. Drame réalisé par Teinosuki Kinugasa, avec Nasao Inoue et Yoshie Nakage. Une femme accusée d'avoir tué son fils est enfermée dans un asile d'aliénés. Son mari, un vieux marin, se fait engager comme concierge de l'asile pour essayer de tirer sa femme de ce milieu (Jap. 26)

LUNDI

17 avril

8:55 THE SUN RUNNERS
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
''Le Roi des oeufs''.
9:30 LES ORALIENS
''Picabo menuisier''.
9:45 EN MOUVEMENT
''Conditionnement physique''.
10:00 UNE FENETRE DANS MA TETE
10:15 VIRGINIE
''La magie du rêve''.
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivière: ''Nutrition''.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Aménagement intérieur: fauteuil à partir de gros coussins.
11:30 LAUREL ET HARDY•
''Plus ça change''.
12:00 SESAME
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Judith Paré interviewe Fabienne Thibeault, auteur-compositeur-interprète.
14:30 CINEMA•
Le Couturier de ces dames. Comédie réalisée par Jean Boyer, avec Fernandel Suzy Delair.
16:00 BOBINO
16:30 ALEXANDRE ET LE ROI
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LA SOIREE DU HOCKEY
Les quarts de finale (1re). Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
21:30 LA VIE QUI NOUS ENTOURE
22:00 PAR 27
22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:10 SCHULMEISTER: L'ESPION DE L'EMPEREUR
Savary craint des soulèvements. D'après André-Paul Antoine et Pierre-Aristide Bréal, sur une idée originale de Jean-Claude Camredon. En vedette: Jacques Fabbri, Andrée Boucher, **5e de 13 épisodes:** ''Les Lys blancs''. 1809 - Depuis quelques mois, les évasions se multiplient dans les prisons de Bretagne et de Normandie. Schulmeister prend l'enquête en main et découvre que les évasions sont préparées par une association royaliste, ''Les Lys blancs'', financée par Londres.
24:10 CINEMA
Thé et sympathie (Tea and Sympathy). Drame réalisé par Vincente Minelli, avec Deborak Kerr, John Kerr, Leif Erickson et Edward Andres. Lors d'une réunion d'anciens élèves, un écrivain se rappelle le drame de son adolescence. Parce qu'il préférait la musique et la lecture aux sports, ses camarades et ses professeurs se moquaient de lui. Seule la femme de l'un des professeurs refusait de le considérer comme un efféminé (USA 55).

MARDI

18 avril

9:15 PASSE-PARTOUT
9:45 EN MOUVEMENT
''Sexualité''.
10:00 YOU HOU
''Les Objets ronds''.
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
''Au soleil les enfants sont heureux''.
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''La Joaillerie'' (5e de 13).
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Bricolage: décorer des boîtes à fleurs, avec Lorraine Goyer.
11:30 ERREURS JUDICIAIRES
''Des témoins dignes de foi''.
12:00 LE MONDE EN LIBERTE
''Les Carnivores''.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
D'Ottawa ''Le Viol''. Conséquences physiques et morales. Procédures judiciaires.
14:30 CINEMA•
Le Passe-muraille (Garou Garou). Comédie réalisée par Jean Boyer, avec Bourvil, Joan Greenwood, Gérard Oury, Henri Crémieux et Raymond Souplex. Un fonctionnaire découvre qu'il a le don de traverser les murs (Fr. 51).
16:00 BOBINO
16:30 LES ANTIPODES
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
''La Cane aux oeufs d'or'' (dernière de 2). Jimmy s'enfuit avec sa cane aux oeufs d'or.
20:00 GRAND-PAPA
Arthur est victime d'une trombose. Il veut se confesser à son ami Charles-Henri. Qu'a-t-il à se faire pardonner? Réal.: Geneviève Houle.
20:30 VEDETTES EN DIRECT
Invités: Jacques Blais et Fantasia. Réal.: Lise Chayer.
21:00 LES AS
Guy Leclerc continue d'enquêter sur la Ligue progressiste. Pendant ce temps, on assiste à un remue-ménage chez les employés du Réveil. Réal.: Madeleine Lafrance.
21:30 A CAUSE DE MON ONCLE
Un évadé de prison sème la terreur dans la famille Ouellet et chez les Rioux. Réal.: Louis Bédard.
22:00 SCENARIO
La Mémoire cassée. Texte de Jean-François Garneau. **1re de 4:** ''Le Bateleur''.
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 RENCONTRES
Invité: Jean Lacroix (dernière de 2). Entrevue. Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
23:35 PROPOS ET CONFIDENCES
Paul Toupin se raconte (2e de 4). Réal.: Jean Faucher.
24:05 CINEMA
L'aigle vole au soleil (The Wings of the Eagle). Drame réalisé par John Ford, avec John Wayne, Dan Dailey, Maureen O'Hara et Ken Curtis. L'un des premiers pilotes de l'aéronavale américaine en fait voir de toutes les couleurs à sa femme et à son entourage (56).

MERCREDI

19 avril

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
''Christophe préfère Centour''.
9:30 LES ORALIENS
''L'Epicerie''.
9:45 EN MOUVEMENT
''Activité physique''.
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 VIRGINIE
''La surprise du gros Guillaume''.
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Etre parents''.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Jardinage: montage d'une boîte à fleurs, avec Jacques Gagnon. - Bricolage: lampe en pendentif, avec François Décarie.
11:30 MON PAYS, MES AMOURS
''Avec l'arrivée des oies blanches''.
12:00 MINI-FEE
''Nana la guenon''.
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Normand Mathon.
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Claude Routhier.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Un groupe du Pavillon Legardeur, à Repentigny. Information: l'assurance-automobile.
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LA SOIREE DU HOCKEY
Les quarts de finale (2e). Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
21:30 LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT
Téléroman de Claude-Henri Grignon. Emission de Bruno Paradis, réalisée par Yvon Trudel.
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 REFLETS D'UN PAYS
De Vancouver. ''Le Musée d'anthropologie''. Construit en fonction des totems, ce musée se spécialise en art indien. Invitée: Nathalie McFarlane. Rech.: Vanina Katz-Lahaigue, anthropologue. Animateur: Guy Côté. Réal.: Judy Regan.
24:05 CINEMA
Le Carosse d'or. Comédie réalisée par Jean Renoir, avec Anna Magnani, Duncan Lamont, R. Rioli et O. Spadaro. Dans un royaume imaginaire, arrive une troupe de comédiens. Colombine est aimée par Félipe, par Ramon, le toréador, et par le vice-roi (Fr. 52).

JEUDI

20 avril

9:15 PASSE-PARTOUT
9:45 EN MOUVEMENT
''Activité physique''.
10:00 YOU HOU
''Pourquoi on court?''.
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Oenologie ou connaissance des vins'' (3e de 13).
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Cuisine mini-budget: la dinde farcie, avec Claudette Taillefer.
11:30 CINEASTES DE LA FAUNE
''La Faune de nos Prairies''. L'Ouest canadien est une vaste région inondée de soleil, qui renferme une faune très riche.
12:00 ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés.
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Martin Gaudreau.
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
''Contraste''. Normand Séguin, de CBXFT-Edmonton, rencontre Mlle Micheline Picard et MM. Jean-Marcel Duciaume et Raymond Gariépy, propriétaires de la galerie ''Graphica''.
14:30 CINEMA
La Grande Catherine (The Great Catherine). Comédie réalisée par Gordon Flemyng, avec Peter O'Toole, Zero Mostel, Jeanne Moreau et Jack Hawkins.
16:00 BOBINO
16:30 LES CONTES DU TSAR
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LES PIERRAFEU
''Un vol profitable''.
19:30 DU TAC AU TAC
''Mission impossible''. Comment Mario et son radio-téléphone viennent à la rescousse du patron, qui est contre ce genre de communication.
20:00 LE TRAVAIL A LA CHAINE
20:30 LES GRANDS FILMS
Ennemis comme avant (The Sunshine Boys). Comédie réalisée par Herbert Ross, avec Walter Matthau, Georges Burns, Richard Benjamin et Lee Meredith. Pendant 40 ans, deux comiques ont formé un tandem au music-hall. L'un a pris sa retraite mais l'autre trouve des emplois occasionnels. La télévision leur offre l'occasion de reformer le duo. Les vieilles querelles se ravivent (USA 75).
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 FESTIVAL CHARLIE CHAPLIN•
La Comtesse de Hong-Kong (A Countess from Hong-Kong). Comédie réalisée et interprétée par Charlie Chaplin, avec Sophia Loren, Marlo Brando, Sydney Chaplin et Tippi Hedren. La fille d'un aristocrate russe exilé à Hong-Kong décide de refaire sa vie aux Etats-Unis. Elle se cache à bord d'un navire, dans la cabine d'un riche diplomate américain en instance de divorce.
1:00 LES NOUVELLES AVENTURES DE VIDOCQ
Policier réalisé par Marcel Bluwal, avec Claude Brasseur, Robert Berri et Jacques Seiler. ''Les Bijoux du roi''. La défaite de Waterloo a contraint Napoléon à abdiquer. Le ministre Fouché charge Vidocq d'une mission de confiance: il doit ramener à Paris les bijoux de la Couronne.

VENDREDI

21 avril

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
''Centour véhiculé''.
9:30 LES ORALIENS
''Madame Pointue, vendeuse''.
9:45 EN MOUVEMENT
''Effets de l'exercice''.
10:00 TAM-TAM
10:15 VIRGINIE
''L'Ile aux ermites''.
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Cardiologie''.
11:00 PAYS ET PEUPLES
Début. ''Le Koweit''. L'histoire, la géographie, l'archéologie et la musique de ce pays du Moyen-Orient.
11:30 TEMOIGNAGES
''Valentin''.
12:00 SESAME
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Michel Gaumont.
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Table ronde avec Mmes Dolorès Lepage, Gilberte Proteau, Monique Marcoux, Lorraine Dumont-Boothe, Gisèle Rousseau et Soeur Thérèse Cloutier sur la situation des francophones de l'Ouest. Rech.: Stéphanie Brunelle. et Marie Brunelle. Réal.: Jac Segard.
14:30 LES ATELIERS
D'Ottawa. M. André Pouliot, de Hull: comment faire des dessins originaux à l'aide de tapis sur canevas.
15:30 AU JARDIN DE PIERROT
15:45 DU SOLEIL A CINQ CENTS
''Le vent s'en vient''.
16:00 BOBINO
16:30 LE GUTENBERG
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 MARCUS WELBY, M.D.
''L'Image d'un homme heureux''.
20:00 ALLER-RETOUR
James Bamber nous parle de la ville de Victoria.
20:30 FORUM
Emission d'information animée par Louis Martin. ''Où en est la gauche en Europe?''.
21:30 A COMMUNIQUER
22:00 SCIENCE-REALITE
''Le Suicide''. Comprendre un peu mieux les phénomènes qui amènent un individu à vouloir s'enlever la vie.
22:30 TELEJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 CINEMA
Les Casseurs de gangs (Busting). Drame réalisé par Peter Hyams, avec Elliott Gould, Robert Blake, Allen Garfield, Cornelia Sharpe et John Lawrence. Deux inspecteurs de la brigade des moeurs décident de s'attaquer au grand chef de la mafia qui dispose d'alliés au sein de la gendarmerie locale (USA 73).
24:45 CINE-NUIT•
Le Grand Jeu. Film réalisé par Jacques Feyder, avec Marie Bell, Pierre-Richard Wilm, Françoise Rosay et Charles Vanel. Un légionnaire s'imagine reconnaître dans une prostituée la femme pour qui il s'est ruiné (Fr. 34).

On parle français

avec la collaboration de l'Office de la langue française,
700, boulevard St-Cyrille est, salle 203, Québec (Qué.) G1R 5A9

Les imprimés administratifs II

L'Entreprise — Bordereau de livraison no

no de compte | feuille de route | no de commande | j m a

livré à | bureau | à l'intention de | commande par

expédié par | par

quantité	description

montant

livré par | préparé par | reçu par

distribution: BLEU - consignataire BLANC - service de transports ROSE - expéditeur JAUNE - classeur

L'Entreprise — CARTE D'IDENTITÉ

j m a | service

matricule

signature

L'Entreprise — BON DE PARTICIPATION / PARTICIPATION FORM

nom / name

adresse / address

téléphone / telephone

jour / day mois / month année / year

naissance / birth

no ass. sociale / social number

signature

RAPPORT DE COUR

cause | no

plainte retirée: j m a — POINTER LA RAISON

jugement: DATE j m a

écrit — verbal

nom du juge

coupable

plainte rejetée — POINTER LA RAISON

- insuffisance de preuve
- plainte mal fondée
- erreur de personne
- erreur d'adresse
- prescription
- droits acquis

commentaires

LA BANQUE

no

date

payez à l'ordre de $

la somme de /100 dollars

L'Entreprise

par

⑈9210 2642⑈ ⑆00011⑉005⑆ 0000⑉039⑈

L'Entreprise — MESSAGE TELEPHONIQUE

à l'intention de

date | heure

de la part de | no tél | poste

APPELEZ CORRESPONDANT

CORRESPONDANT RAPPELLERA

DEMANDE RENDEZ-VOUS

OBJET

reçu par

Tiré de "Gestion des imprimés administratifs"

PAR-409

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

Henri Létourneau

Suite du "VOYAGE À BATOCHE" 1972



le 25 juillet 1972

Ce matin-là, à 9 h 30, nous quittions le Lac Wakaw. En passant au village Wakaw, on fit un bref arrêt à un des garages pour y faire quelques ajustements au moteur de notre camionnette. Peu après, on filait vers Batoche. Mes jeunes amis voulaient retourner au musée pour photographier d'anciennes lithographies en couleur.

Je me sentis envahi de tristesse en voyant les maisons abandonnées entre Batoche et la Traverse à Gabriel. (L'endroit est marqué d'un petit monument).

Quand les jeunes eurent fini leur travail au musée, on se réunit à Rosthern pour le dîner. Une odeur nauséabonde imprégnait l'air. Nous étions déjà allés au moins trois fois à Rosthern depuis notre arrivée à Batoche, mais c'était la première fois que nous sentions cette odeur d'oeufs pourris. Sans doute, elle émanait d'une manufacture d'engrais chimique des environs. Après le dîner nous quittions Rosthern avec peu de regret pour se rendre à Régina.

Le pays que l'on traverse pour se rendre à Régina est monotone. La plaine est immense et les villages se ressemblent tous. Le camp militaire de Dundurn, les petites collines et les arbres (saules et trembles), brisent cette monotonie. On croise ensuite le Mont Blackstrap ou "Mélasse Noire" sur la côte nord de la Rivière Saskatchewan sud. Cette colline fut dressée il y a quelques années pour les enthousiastes du ski.

A quelques milles au sud de Davidson, la camionnette tomba en panne. Tout d'un coup le moteur cessa de fonctionner. Il était tellement chaud! Un peu de fumée s'échappait sous le bonnet du moteur. Le radiateur était à sec! Nous voulions arriver à Régina de bonne heure pour se procurer des billets pour la présentation de John Coulter, "Le procès de Louis Riel". Nous avions quand même une cruche d'eau. Après avoir attendu une bonne demi -heure pour que le moteur refroidisse on versa l'eau dans le radiateur mais elle coula tout droit sur le chemin! Apparemment il y avait vraiment de quoi de sérieux!

Je suggérai à mes amis de ne rien toucher. A peu près deux cent verges d'où nous étions on pouvait voir les bâtiments d'une ferme d'apparence assez prospère. Je décidai d'aller voir le fermier et de lui demander un coup de main. Avant de partir, j'expliquai que "les fermiers de l'Ouest étaient tous plus ou moins bons mécaniciens". Je me rendis alors à cette ferme. Le fermier était occupé à moudre du grain. Je lui racontai notre malchance et lui me répondit, "Je vais aller chercher votre camionnette. Je vais la trainer avec le tracteur et ici j'ai tout l'outillage nécessaire". Il arrêta la machine à moudre, enleva la courroie et dans une dizaine de minutes notre camionnette était rendue dans la cour de la ferme.

C'est là que Joanne eut peur. Elle vit dans une touffe de grandes mauvaises herbes, la tête d'un ours. Les deux autres jeunes l'avaient vu aussi. Je causais avec le fermier pendant que celui-ci examinait le moteur, quand Joanne me dit, "Regarde, un ours!" Je regardai, et reconnu la tête ébouriffée d'un veau "pole-angus". C'était un gros veau noir d'au moins cinq mois. Il avait le corps caché derrière de grandes herbes, et je dois bien admettre que même pour un "pole-angus" il avait une grosse tête.

On a bien ri...Le fermier ayant fini son examen dit, "Ce n'est pas grand-chose. Le tuyau de caoutchouc du radiateur est brisé mais il est assez long. On peut arranger ça". Il alla dans son atelier et revint avec un serre-joint tout neuf dans une enveloppe, et nous dit, "Ici sur la ferme on a souvent besoin de ces choses-là". Il le posa, remplit le radiateur d'eau et voilà, nous étions prêts à partir. Le fermier refusa tout paiement pour son travail. Il nous dit, "Tout ce que je veux c'est le montant que j'ai payé ce serre-joint, 40 sous. Quand vous aiderez à d'autres, à votre tour faites de même. Moi-même, il est tout probable qu'un jour j'aurai besoin d'aide. Dans ce monde on doit s'aider les uns les autres". On le remercia et lui serra la main. De nouveau on se mit en route pour Régina.

Mes jeunes Juifs n'en revenaient pas. Ils n'avaient jamais vu rien de semblable et moi, j'eus la chance de leur dire d'un air nonchalant, "Mes amis, c'est l'hospitalité de l'Ouest". Mais dans mon fort intérieur je pensai, "Pas toujours". Je suis certain que Joanne pensait encore à son ours.

On arriva à Régina très tard et on décida de camper au parc provincial de l'enclos des bisons ("Buffalo Pound"). Je fis un bon feu et Joanne fit frire du poulet. Il était minuit quand on se mit à table.

le 26 juillet 1972

Après un bon repos et un bon déjeuner on reprit la route pour Régina. On avait décidé d'y passer la journée. Le soir, s'il était possible d'obtenir des billets pour la présentation de la pièce de John Coulter, on y assisterait. Ça se passait dans la salle de bal de Saskatchewan House, qui avait été la résidence des lieutenant-gouverneurs de la province anciennement. On nous avait dit que la salle pouvait accommoder trois cent personnes. Du fait que j'allais passer la journée à visiter des parents, j'allais peut-être avoir l'occasion de me procurer quatre laissez-passer quelque part.

Je me rendis donc voir un cousin, Gérald de la Forêt, qui jouait le docteur Roy dans la pièce. Il fit un appel chez la directrice, qui lui dit qu'il n'y avait que deux sièges disponibles. Vu que nous étions quatre, elle proposa que deux d'entre nous fassent partie du jury. J'annonçai la grande nouvelle à mes amis. Michael et moi firent partie du jury et les deux autres, Joanne et Mark, eurent de très bons sièges. Les jurés avaient tous des habits noirs, y compris une veste qui se révéla trop petite pour moi. Je parvins à la boutonner et en m'asseyant dans la boîte des jurés deux boutons de cette veste partirent et tombèrent sur le plancher dans le milieu de la place. La pièce terminée, on descendit dans la salle de démaquillage. Je demandai au comédien qui jouait le juge Richardson ce qu'il aurait fait si le chef du jury avait déclaré, "L'accusé n'est pas coupable!" Il me répondit qu'il n'y avait jamais pensé. Une chose pareille aurait bien pu se produire...Il se rendit compte que cette possibilité n'aurait été qu'un réel embêtement.

"The Trial of Louis Riel" fut monté pour la première fois le 14 juin 1967. Dans la salle de bal de Saskatchewan House, la pièce fut présentée pendant dix semaines et la salle fut remplie à chaque représentation. La salle avait été transformée exactement en ce qu'était la pièce où eut lieu le procès de Riel en 1885. La directrice était Hilda M. Allen. A cause du bon succès qu'elle remporta, la pièce est présentée tous les ans aux mois de juillet, août, et septembre, sous les auspices de la Chambre de commerce de Régina, de la Cité de Régina et du Regina Little Theatre. Le scénario est basé sur les témoignages originaux du procès de Riel. "The trial re-enacts with shocking directness and candor the trial of Louis Riel as it took place in the summer fo 1885." (extrait du programme).

Le lendemain mes jeunes amis partaient pour Calgary. Ils y visiteraient le musée de la Fondation Glenbow. Moi, je revenais à Saint-Boniface.

Un an plus tard je reçus du courrier de ces jeunes-là. Ils avaient fini leurs études et étaient en vacances. Joanne passait l'été dans les Laurentides avec un groupe d'élèves des écoles secondaires de Montréal. Mark travaillait dans un bureau à Toronto. Michael, c'était assez vague...Il était à Montréal où il était en négociations avec Radio-Canada. Il comptait leur vendre les photos que nous avions prises au cours du voyage. Si Radio-Canada acceptait son offre, je n'avais pas à m'en inquiéter, Michael m'enverrait des copies des photos. Il était fier de m'annoncer qu'il avait obtenu cinq cent dollars en vendant la camionnette.

Au moment où j'écris ces lignes, le 1er avril 1978, six ans après je n'ai pas encore obtenu mes photos. En 1973 je fis deux autres voyages à Batoche et au Lac aux Canards, surtout pour recueillir des interviews. Si Dieu le permet et si **La Liberté** accepte, et bien l'hiver prochain vous pourrez lire le compte rendu de ces voyages.

NDLR: C'est entendu, M. Létourneau, le rendez-vous est pris!

Et pourtant les temps changent

Souvenirs d'une francophone



La Galerie d'art de Winnipeg présente une exposition d'art eskimo.

Voici le témoignage intéressant, et conté d'une manière très vivante, de Mme Jeanne Bourrier, une francophone, qui explique pourquoi elle a choisi de continuer à parler le français. C'est à l'occasion d'un colloque organisé par les jeunes Franco-Colombiens que Mme Bourrier a décrit combien il était parfois difficile d'abord d'apprendre et de conserver son français au Manitoba, puis de l'enseigner à des jeunes.

Je commence par vous parler de mon père; son nom: Ernest Pelletier, né à Rivière-du-Loup, au Québec, sur la rive sud du majestueux Saint-Laurent. A 18 ans, avec son frère aîné, il vient vers l'Ouest, en chemin de fer, assis sur des sièges de bois, jusqu'au Lac Supérieur. N'ayant plus de sous pour continuer plus loin, ils s'engagent comme "draveurs".

Savez-vous ce que c'est la drave? Et bien, il s'agit de se tenir debout sur les gros billots dans l'eau et diriger le flottage de ces billots, avec l'aide d'un pic, afin qu'ils suivent bien le courant de l'eau. C'est une entreprise hasardeuse! Et je m'imagine que ma grand-mère Pelletier devait prier la bonne Sainte Anne tous les jours, comme le faisaient les anciens marins du Saint-Laurent pour assurer leur protection.

Quelques mois plus tard, mon père et son frère se rendent à Saint-Boniface, et l'aventure les amène à travailler à la construction du prolongement du chemin de fer du Canadien Pacifique à travers le Canada, jusqu'aux Rocheuses, au tunnel de Crowsnest. Après quelques années de ce travail, ils retournent au Québec. Et mon père visite ses cousins à Notre-Dame-de-Lévis, ville sur le fleuve, en face du promontoire de la ville de Québec.

Là, il fait connaissance de ma mère, Georgianna Lemieux-Bourget; et au dire de mon père, la plus belle fille de Lévis.

Mais le goût de l'Ouest le fait revenir au Manitoba, où il obtient une concession du gouvernement et défriche un terrain. Toutefois, il a laissé son coeur à Lévis, à Mlle Lemieux; et il retourne l'épouser dans la belle province.

Ils viennent habiter au Manitoba, à Prairie Grove, à 9 milles de Saint-Boniface. Il n'y a aucune famille canadienne-française dans le voisinage. Un peu plus loin, à six milles seulement, vivent quelques Canadiens français. Ma mère ignore l'anglais mais deux voisines anglophones, sympathiques, lui apprennent quelques phrases essentielles. Et elle vient à bout de comprendre l'anglais, *mais elle n'aime pas le parler, je pense.*

Puis quand la petite famille a commencé à grandir, et qu'il a fallu quitter le foyer pour les bancs de l'école, j'ai pleuré plusieurs fois; je ne parlais pas l'anglais. L'institutrice était une anglophone, mon frère et moi étions les seuls élèves de langue française. Je me sauvais de l'école, pendant les heures de classe, quand je devenais trop ahurie de ne point comprendre.

Vers Noël, le goût de l'école et de cette nouvelle langue m'ont gagnée. Mon frère et moi étions fiers de parler en anglais, entre nous, à la maison, quand nous croyions être les seuls à comprendre.

Et pendant plusieurs années, ma mère, par son silence, nous a laissé croire qu'elle ne comprenait pas cette langue. Et si nous nous adressions à elle en anglais, elle répondait aimablement, "Ma petite fille ou mon petit garçon, maman ignore ce que tu demandes, dis-moi ça en français". Par conséquent, il fallait toujours parler le français à la maison.

Un jour, les premiers téléphones de la localité ont été installés, cinq ou six résidences sur la même ligne; et je voulais appeler ma petite amie d'école. Mais ma mère m'a suggéré de ne pas faire cet appel, en insistant que les adultes pourraient avoir des messages plus importants à communiquer. Je me suis retourné vers mon frère et lui ai dit: "*My mother must be crazy. My message is just as important as anyone else's*". Ma mère m'a jeté un mauvais coup d'oeil, mais ne voulant pas vendre son secret, ne me fit aucune réprimande.

à suivre...

Un artiste francophone de charme: Calixte Duguay au Manitoba



Calixte Duguay sera le 25 avril à 13 h 45 au CSSB; le 26 à 20 h 00 à Notre-Dame-de-Lourdes à l'Institut collégial et le 28 à 14 h 00 à Saint-Pierre à l'école secondaire.

De plus un spectacle sera vraisemblablement organisé pour le grand public à Saint-Boniface, à une date encore indéterminée.

Auteur-compositeur, interprète, poète, conteur et animateur, CALIXTE DUGUAY est aujourd'hui l'un des plus importants porte-parole de l'Acadie. Ce coin de terre qu'il chante et raconte à côté de compatriotes qui ont pour nom la Sagouine, Antonine Maillet, Edith Butler, Angèle Arsenault et Georges Langford.

Son répertoire: des poèmes, des chansons et des monologues dans lesquels le comique et le tragique se côtoient, se fondent de temps à autre pour donner à l'ensemble une allure de vérité et d'authenticité. D'un humour parfois cinglant, bien que jamais dépourvus de tendresse et d'humanité, certains monologues viennent ponctuer une succession de chansons aux rythmes variés.

Au centre, il y a bien sûr l'Acadie omniprésente, ce pays des arbres verts, des aboiteaux, des cabestans. Et autour, il y a le monde, l'amour, l'enfance, les saisons, le temps qui passe.

CALIXTE DUGUAY vit à Montréal, de sa poésie, depuis 1975 seulement, bien qu'il écrive et compose depuis plus de 15 ans. Natif de l'île Lamèque (N.-B.) CALIXTE DUGUAY a été découvert au Festival de la Chanson de Granby en 1974; une découverte pour le Québec puisque l'Acadie le connaissait depuis déjà fort longtemps. Et l'itinéraire qu'il a parcouru jusqu'à ce jour est déjà très impressionnant.

Des tournées de spectacles l'ont conduit un peu partout au Québec et dans les provinces maritimes. On l'on vu à différentes reprises à la télévision de Radio-Canada: pendant deux ans il animait une émission intitulée "Encore Debout".

Après un premier microsillon, "Les Aboiteaux", paru en 1976 et favorablement accueilli par la presse, CALIXTE DUGUAY lance à l'automne 1978 son deuxième microsillon.

films à la télé

1, 2, 3... FAITES

Critiques préparées par une équipe spécialisée de l'Office national des Communications sociales. Evaluation à titre d'information: E: enfants; Ado: adolescents; A: adultes. (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

NOUS SOMMES TOUS EN LIBERTÉ PROVISOIRE, It. Drame social de D. Damiani. Un architecte arrêté pour délit de fuite découvre les dures conditions du régime pénitentiaire. Tableau cruel de la vie dans les prisons. Développements quelque peu forcés. Climat d'ensemble convaincant. A(4)

15 avril

L'HOMME DE KIEV, É.-U. Drame de J. Frankenheimer. En Russie tsariste, un Juif faussement accusé de meurtre résiste aux pires tortures pour le faire avouer, et finit par alerter l'opinion mondiale. Adapté d'un roman basé sur un fait authentique. Mise en scène experte. Trame musicale prenante. A(3)

16 avril

UNE PAGE FOLLE, Japon. Drame psychologique de T. Kinugasa. Un ancien marin s'est fait engager comme concierge de l'asile psychiatrique où sa femme est internée. Technique inventive. Rythme vertigineux. A(3)

17 avril

(14 h 30) LE COUTURIER DE CES DAMES, Fr. **Comédie de J. Boyer. Un homme hérite d'une maison de couture et se lance dans la préparation d'une grande collection. Moments amusants. Bons interprètes. A(5)**

THÉ ET SYMPATHIE, É.-U. Drame psychologique de V. Minnelli. La femme d'un professeur d'université s'intéresse à un élève méprisé de ses camarades. Réalisation soignée mais théâtrale. A(4)

18 avril

(14 h 30) LE PASSE-MURAILLE, Fr. **Comédie fantaisiste de J. Boyer, avec Bourvil. Un fonctionnaire découvre qu'il a le don de traverser les murs. Adaptation libre d'un conte de Marcel Aymé. Mise en scène agréable mais peu fouillée. A(4)**

L'AIGLE VOLE AU SOLEIL, É.-U. Drame biographique de J. Ford. Les problèmes professionnels et matrimoniaux d'un pilote de guerre devenu scénariste à Hollywood. Scénario complexe et touffu. A(5)

bloc-notes

•JUSQU'AU 16 AVRIL -LE BALLET ROYAL DE WINNIPEG donnera sa dernière représentation de la saison à la salle du Centenaire, du 12 au 15 avril à 20 h 30, et le 16 à 14 h. Le programme mettra en vedette trois premières pour Winnipeg ainsi que SEBASTIAN, un drame très émouvant, qui a été présenté à Winnipeg en 1974.

Les trois premières comprennent deux nouvelles oeuvres du renommé Oscar Araiz et un ballet signé George Balanchine, le chorégraphe qui a le plus contribué à la danse classique du XXe siècle.

Voici l'itinéraire de la troupe du collège Mathieu de Gravelbourg en Sakatschewan pour sa tournée au Manitoba. Elle présente "Zone", par Marcel Dubé.

Jeudi le 13 avril
La Broquerie: (Ecole de La Broquerie)
Vendredi le 14 avril
Saint-Boniface: (Ecole Saint-Louis, 585, rue Saint-Jean-Baptiste).

•15 AVRIL - UNE SOIRÉE PRINTANIÈRE AVEC un repas à la française, suivi d'une danse, sera organisée à 19 h 30 dans le foyer du CCFM, par la garderie le P'tit Bonheur. Prix: $15.00 par personne. Pour tous renseignements, téléphonez au 233-7491.

•15 AVRIL - DES PEINTURES CHINOISES DE LA collection de M. Arthur Sackler seront exposées à la Galerie d'art de Winnipeg jusqu'au 28 mai. Les peintures sont de l'artiste Tao-chi [1641 - 1710].

•17 AVRIL - "MUSIC INTER ALIA: PROGRAMME numéro 3" ["Corporal Mime, Sound Mirrors, Time Space, A Game, Nostalgia"] présenté à la Galerie d'art de Winnipeg à 20 h 30. Prix d'entrée: $3.00.

•25 AVRIL - LE CHANTEUR CALIXTE DUGUAY sera à 13 h 45 au CSSB.

•26 AVRIL - CALIXTE DUGUAY À NOTRE-Dame-de-Lourdes [Institut collégial].

•28 AVRIL - CALIXTE DUGUAY À SAINT-PIERRE à 14 h 00 à l'école secondaire.

•28 AVRIL - LE CERCLE MOLIÈRE DONNE UN "Gala des anciens", au profit du CM. En vedette [à part le repas]: Maurice Paquin et Paul Paulin, deux artistes qui ont laissé un bon souvenir, lors de leur récent passage au Manitoba.

Alphonse Tétrault chantera, accompagné au piano par Monique Hébert. Vincent Dureault, accompagné de sa réputation, dira des monologues. En plus on présentera deux courtes pièces d'Ionesco. Maîtres de cérémonies: Marie Jubinville, Lucien Loiselle.

Prix d'entrée: $25. Notons que le Conseil des arts du Manitoba donnera en subvention au CM l'équivalent des profits de la soirée.

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-Boniface organise à nouveau cette année - en juillet - un cours d'été à Cap-Rouge, appelé "Bain '78", à l'intention des enseignants des écoles françaises et des écoles d'immersion.

Etes-vous satisfaits du "bloc-notes" culturel?

VOTRE CHOIX

19 avril

LE CAROSSE D'OR, Fr. **Comédie de J. Renoir. Au XVIIIe siècle, une comédienne reçoit du vice-roi du Pérou un carosse d'or. Intrigue fondée sur le jeu entre le théâtre et la vie. Spectacle ravissant. Mise en scène remarquable. Interprétation de qualité. A(2)**

20 avril

(14 h 30) **LA GRANDE CATHERINE, G.-B.** Comédie bouffe de G. Flemming. Un capitaine de Dragons de l'Ambassade britannique en Russie demande audience auprès de l'Impératrice Catherine. Caractère bouffon de certains personnages trop accentué. Interprètes enjoués. Ado(5)

(20 h 30) ENNEMIS COMME AVANT, É.-U. **Comédie de caractère de H. Ross avec Walter Matthau. Après huit ans de séparation, deux artistes de music-hall sont invités à reformer à la télévision le duo qu'ils avaient composé. Théâtre filmé. Dialogue percutant. Mise en scène fonctionnelle. Interprétation de classe. Ado(4)**

LA COMTESSE DE HONG KONG, G.-B. Comédie sentimentale de C. Chaplin avec Sophia Loren; Marlon Brando. Pour échapper à sa vie de délicassée, une danseuse se cache sur un paquebot dans la cabine d'un diplomate. Ensemble inférieur à la réputation du réalisateur. A(4)

21 avril

LES CASSEURS DE GANGS, É.-U. **Drame policier de P. Hyams. Deux policiers de la brigade des moeurs à Los Angeles s'entêtent à surveiller un trafiquant de drogue malgré les brimades de leur supérieur. Humour amer et mordant. Mélange de fantaisie et de réalisme. A(4)**

22 avril

LE PIMENT DE LA VIE, É.-U. Comédie de N. Jewison avec Doris Day. Une épouse modèle est engagée pour faire des messages publicitaires à la télévision. Scénario bien construit. Dialogue pétillant. D. Day à son meilleur. Ado(4)

23 avril

BLOW-UP, It. Etude de moeurs de M. Antonioni. Un photographe s'aperçoit qu'il a enregistré un crime alors qu'il était à l'oeuvre dans un parc. Anecdote prétexte à une étude ambigue et complexe des problèmes de la vie moderne. Mise en scène d'un art consommé. A(2)

Les programmes fédéraux

. . . et en avant la musique!

Les tournées nationales 1978.

L'aspect musical de la culture francophone, est un des points sur lesquels le gouvernement fédéral maintient une emphase qui n'a de cesse depuis la fin des années 60.

A ce titre, plus d'un million de dollars ont été versés par le Secrétariat d'Etat pour que des artistes fassent des tournées nationales (hors Québec), et que les auteurs, compositeurs et interprètes amateurs aient la chance de participer au Festival de la Chanson de Granby.

225 spectacles sont présentement au programme, élaboré par le CCFHQ (Comité culturel des francophones hors Québec).

Les artistes engagés pour ces tournées nationales ou interrégionales sont: les comédiens de la Troupe de la Seizième, Calixte Duguay, Francine McGee et la famille Laroche.

Les sommes versées par le Secrétariat d'Etat (Direction des groupes minoritaires de langue officielle) sont de l'ordre de $120 000, et elles serviront à défrayer les coûts encourus par l'engagement des artistes de janvier à juin 1978.

L'an prochain

Il revient encore au CCFHQ de préparer les *tournées nationales et interrégionales* de 1979.

La date limite d'inscription est le 28 mai 1978.

Les artistes qui souhaiteraient participer à ces tournées doivent s'informer des critères d'admissibilité auprès de

Mme Thérèse Gaudet
Programme des tournées nationales (CCFHQ)
266, 14ième rue ouest
Prince-Albert (Sask.)
S6V 3L3
Domicile (306) 764-4520 — bureau 764-9695

Le Festival de Granby.

Dans un sens, il est difficile de dissocier les tournées nationales du Festival de la Chanson de Granby, puisque certains de ses lauréats sont des francophones hors Québec.

Cette année, le Festival de Granby se déroule tous les samedis, entre le 23 septembre et le 2 décembre.

64 concurrents s'exécuteront et tâcheront de se tailler une place pour les semi-finales du 19 novembre (pour les interprètes) et du 26 novembre (pour les auteurs-compositeurs).

Les lauréats seront choisis lors du Gala du 2 décembre.

Robert Paquette, Calixte Duguay et Gérald Paquin ont déjà compté parmi les vainqueurs de ce Festival.

Inscriptions et auditions

Pour être admissible à ce Festival — dont le but est de promouvoir la chanson amateur au Canada — il faut répondre à certaines exigences:

- **avoir au moins 16 ans;**
- **être considéré comme amateur** (ne pas gagner sa vie avec la chanson ou la musique, n'être lié par aucun contrat, n'avoir jamais produit de disque);
- **être considéré comme auteur-compositeur-interprète,** (i.e. auteur des paroles ou de la musique de ses chansons (ou les deux), et interprète sur scène); ou
- **être considéré comme interprète** (i.e. exécuter en français les oeuvres de différents auteurs-compositeurs).



TOUTE INSCRIPTION DOIT ETRE FAITE PAR ECRIT SUR LA FORMULE OFFICIELLE DU FESTIVAL, ET ETRE ACCOMPAGNEE D'UN MANDAT-POSTE OU D'UN CHEQUE VISE DE $5, AU NOM DU FESTIVAL DE LA CHANSON DE GRANBY (ce versement est non remboursable).

La date limite est le 20 août 1978.

Les auditions commenceront vers la fin de juin et se termineront au début de septembre.

Les candidats doivent présenter au moins trois chansons.

Ils seront auditionnés au lieu et au temps fixés par les organisateurs du Festival.

Pour les auditions, on permet aux interprètes d'utiliser un *ruban magnétique, à titre d'accompagnement.*

En raison de l'aide financière apportée par le Secrétariat d'Etat, et de la collaboration de la Société Radio-Canada, les organisateurs du Festival se rendent dans différentes régions du Canada pour y choisir des concurrents.

Aussi, y a-t-il lieu d'écrire au Festival pour connaître non seulement tous les détails relatifs à une participation éventuelle, mais pour s'assurer également du lieu des auditions.

En 10 ans, le Festival de la Chanson de Granby aura fait passer environ 2 500 auditions à des auteurs-compositeurs et interprètes de la francophonie canadienne, et fait en sorte que le Canada soit maintenant représenté à l'étranger par des artistes qu'il a lancés.

Renseignements

CCFHQ:

Jeannine Pittet
55, rue Burntwood
Saint-Boniface (Man.)
R2J 2Z9 (204) 256-7095

Festival de Granby:

Pierre Lacouture
C.P. 41
Granby (Qué.)
J2G 8E2 (514) 372-6629

les spectacles ont lieu à l'Escale, 80, rue Albert, Granby (514) 375-1800

F&R 009

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

Les régions

Sainte-Anne-des-Chênes

avec Maria Arbez 422-8237

A partir de cette semaine, Mme Maria Arbez sera la correspondante de *La Liberté* pour Sainte-Anne-des-Chênes. Vous avez des nouvelles? Entrez en communication avec elle au numéro 422-8237. Surtout ne vous gênez pas.

Le 4 avril à 20 h 00 avait lieu au gymnase de l'école primaire la 40e réunion annuelle de la caisse populaire de Sainte-Anne. Il y avait approximativement 75 personnes.

En 1977 l'administration fit construire un nouvel édifice beaucoup plus spacieux et la caisse populaire comprend maintenant un personnel de cinq: Lucien Georges, gérant, Raymond Bédard, comptable, Berthe Mourant et Nicole Freynet, ordinatrices-caissières et Claudette Mayer, caissière.

Avec une augmentation de 25.91% créant un nouvel actif de $3,056,553.00, et avec l'admission de 149 nouveaux membres, il va sans dire que notre caisse s'en va dans la bonne direction.

Le prix d'entrée, un téléviseur, fut gagné par Honoré Bériault lors de cette assemblée.

Chronique sportive

Pour la troisième année consécutive, le club de hockey "Les As" s'est mérité le championnat. La coupe est demeurée, encore une fois, à Sainte-Anne.

Le club de hockey "Bantam", composé de garçons de 13, 14 et 15 ans, a participé au tournoi international de hockey qui eut lieu à International Falls. Les Bantams ont gagné une partie contre l'Alaska. Ils nous ont fait honneur en revenant avec le trophée réservé aux joueurs d'une "conduite digne d'un sporstman". Ça, c'est du savoir-vivre! Bravo à l'équipe et à son instructeur Jude Bouliane.

Il y aura un spectacle sur glace présenté par les jeunes de Sainte-Anne dimanche le 16 avril à 15 h. Patinage artistique, costumes gais et colorés, musique, c'est un spectacle à ne pas manquer.

Chronique musicale, artistique

Les Hypothéqués. Les avez-vous entendus chanter au Village canadien lors du Festival du Voyageur? Ce groupe de voix masculines se compose de cinq "jeunes" hommes dans la force de l'âge: Roger Fréchette, René Courcelles, Louis Bernardin, Gérald Gobeil et Gérard Fréchette; de leur invité, le Tino Rossi de Sainte-Anne, Léo Freynet, le tout accompagné au piano par la charmante Michelle Freynet-Arbez.

Ils ont chanté à La Broquerie vendredi le 7 avril et vous pourrez venir les écouter au Centre culturel de Sainte-Anne samedi le 15 avril à 20 h. Venez vous amuser avec les Franco-Sainte-Anniens et leurs amis!

Saint-Boniface

La Division scolaire de Saint-Boniface désire vous informer que la réunion régulière du Conseil scolaire aura lieu le mardi 18 avril à 19 h 30, dans la salle du Conseil.

Comme tous les ans, le Centre de l'âge d'or de Saint-Boniface tiendra un thé-bazar, cette année le 23 avril, de 10 h à 11 h 30. Il y aura vente de pâtisseries, d'artisanant et d'objets faits à la main. Il y aura aussi plusieurs tirages.

Un excellent goûter sera servi. Venez rencontrer vos amis et venez en faire des nouveaux au 187, avenue Cathédrale.

Mercredi le 19 avril en soirée, un groupe de jeunes de tout âge fera un recensement-blitz à travers la paroisse de la Cathédrale. Ils vous visiteront à domicile et vous poseront quelques questions. Ceci afin de préparer une vue d'ensemble de l'appartenance religieuse des personnes qui demeurent sur le territoire de la Cathédrale. Toute personne qui aimerait faire partie de l'équipe de recensement (nous avons besoin de 150 personnes), veuillez laisser votre nom au presbytère en appelant au 233-7304.

L'Association des scouts du Canada, district de la Rivière-Rouge, tiendra le 7 mai son assemblée annuelle à la salle académique du collège de Saint-Boniface. Cette réunion s'adresse aux membres des comités de parents, aux animateurs et animatrices, chefs de groupes, aumôniers, représentants du mouvement guide, ainsi que toutes les personnes intéressées au mouvement scout.

Signalons aussi par ailleurs que du 18 au 27 août prochain sera organisé un jamboree qui réunira, dans la vallée de Gatineau, sur les rives du lac Isabel, environ 3000 scouts. La rencontre se fera sous le signe de la fraternité et des communications.

La revue Scout-Jeunesse est publiée tous les mois, et contient 24 pages de documentation sur le plein air, la vie dans les bois, et bien d'autres sujets encore. Par son contenu varié, la revue dépasse largement les cadres du scoutisme. L'abonnement est de $7 par année, pour 12 numéros. S'adresser à Scout-Jeunesse, 16 Place du Fort, Repentigny, Québec, J6A 3H7

Un de nos parcs nationaux . . .

Le parc national Prince-Albert, situé presque au centre de la province de la Saskatchewan, est le septième plus grand parc national du Canada.

Il recouvre une superficie de 9,115 kilomètres carrés et préserve de magnifiques forêts boréales, des prairies et des tremblaies.

Faune

La faune abonde. Blaireaux, wapitis, loups, cerfs, orignaux, ours noirs et caribous des bois parcourent tantôt la prairie, tantôt la tremblaie, ou encore les forêts de conifères. Un troupeau de 20 bisons des plaines est gardé en enclos près de la barrière sud du parc.

On rencontre aussi de plus petits animaux, tels que le lynx, la moufette, l'écureuil, le rat musqué, la belette et le castor.

On a dénombré près de 200 espèces d'oiseaux dont le grand héron bleu, le pélican blanc et le cormoran à aigrettes.

Activités

La promenade est l'une des façons les plus agréables d'explorer le parc. Environ 80 kilomètres de sentiers le sillonnent en diverses directions.

Les canots et les embarcations à rames peuvent être utilisés sur la plupart de ses lacs et de ses cours d'eau. Les embarcations motorisées sont permises sur les lacs Waskesiu, Crean, Kingsmere, Heart et Sandy; *elles doivent toutefois se conformer aux règlements maritimes fédéraux et être munies d'un équipement de sécurité approprié.*

On pratique le golf, sur un terrain de 18 trous, le boulingrin, le tennis, l'équitation et la natation. Chevaux et bicyclettes peuvent être loués.

En hiver, de plus en plus de gens y vont pour patiner, faire du ski de randonnée, de la raquette ou de la pêche sur glace.

Logement

Des terrains de camping sont aménagés à Waskesiu, où se trouve le centre de services, à Narrows et à Beaver Glen. On trouve des terrains rudimentaires sur les rives des lacs Crean, Kingsmere, Namekus, Trappers et Halkett.

Les terrains de camping ouvrent vers la mi-mai et ferment à la mi-septembre, selon les conditions climatiques.

L'entreprise privée offre des chambres aux visiteurs à Waskesiu.

Parmi les poissons, il y a le grand brochet, la truite des lacs et le doré. Le corégone mord à la mouche et au leurre léger.

Voies d'accès

Le parc est situé à 56 kilomètres au nord de Prince-Albert. Il est accessible aux voitures durant toute l'année, par les routes 263 et 264. Celles-ci sont reliées à la route 2, une des principales artères nord-sud de la Saskatchewan.

Un service d'autobus dessert le parc pendant la saison estivale.

Restaurants

Le centre de services compte 4 restaurants. Le Parc Centre Café, le Manville's Coffee Shop et le Hannigan's take-out Shop sont excellents pour les repas légers. Le personnel de la salle à dîner du Lake View Hotel prépare des repas complets.

Renseignements

On peut écrire à: Parc national Prince-Albert, C.P. 100, Lac Waskesiu, Saskatchewan, S0J 2Y0; ou téléphoner à: (306) 663-3511

Permis

véhicule		pêche	
1 an	$10	1 an	$4
4 jours	$ 2	camping	
1 journee	$ 1	1 journée	$3 à $6
dans la plupart des parcs			

Parcs Canada, Division de l'information
400 ouest, avenue Laurier, Ottawa K1A 0H4

PAR 609 (Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'État)

nécrologie

Sr Anna PAYETTE

Le 29 mars, à la Maison Notre-Dame, à 21 h 45 s'éteignait doucement Soeur Anna Payette (en religion Sr Marie Prosper) des Soeurs du Sauveur. Depuis la mort de sa soeur, Sr Marie Céline, en avril dernier, Sr Anna ressentait de plus en plus vivement la nostalgie de l'au-delà qu'avait creusé en elle le départ de sa cadette tant aimée.

Sr Anna naquit à Saint-Léon, le 25 novembre 1894 de Prosper Payette et d'Espana Beaudry. Elle grandit dans ce milieu rural, entourée de l'affection de ses huit frères et de ses deux soeurs, où elle apprit les vraies valeurs qui donnèrent un sens à sa vie: foi, travail, dévouement, amour, attention à l'autre, valeurs qui orientèrent sa vie jusqu'à la fin et qui la marquèrent de cette qualité de service caractéristique de sa personne.

Elle commença ses études au couvent de Saint-Léon. Très tôt, elle demanda son entrée chez les Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies, à Notre-Dame-de-Lourdes (dites Soeurs du Sauveur) où elle fut reçue comme postulante le 10 octobre 1909. Deux ans plus tard elle émettait ses premiers voeux entre les mains de Mère Augustine, alors prieure de la communauté. C'est dès lors que le don de sa vie proclamé dans son acte d'oblation prit tout son sens dans les diverses obédiences qu'elle remplit au long de ses 65 ans de vie religieuse.

Elle passa plus de 20 ans auprès des jeunes, soit comme institutrice à Saint-Léon, à Notre-Dame-de-Lourdes, à Saint-Alphonse, à Saint-Boniface et à Saint-Lupicin, soit comme maîtresse de pension à Saint-Alphonse et à Notre-Dame-de-Lourdes. "Elle avait le tour avec les enfants" dit-on, "et elle pouvait bien expliquer ce qu'elle savait". Elle oeuvra aussi neuf ans dans les services domestiques à Gravelbourg et à Lebret alors que la communauté avait offert ses services au R.P. Oblats du collège Mathieu et du scolasticat du Sacré-Coeur.

Après ce temps, elle se dévoua à plusieurs postes où son savoir-faire se déployait, soit à Saint-Lupicin, à Haywood ou au Foyer Notre-Dame. Signalons aussi son travail au Foyer Saint-Joseph de Sherbrooke en qualité de co-fondatrice et d'hospitalière. Après que l'âge eut affaibli sa santé, elle se retira à la Maison Notre-Dame où elle se fit remarquer par son esprit de prière, sa participation aux offices liturgiques et son souci de rendre service là où quelque besoin se faisait pressentir.

Ses funérailles, présidées par Monsieur l'abbé A. Fréchette, curé, eurent lieu en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, le samedi 1er avril à 10 h 00. Dans son homélie où il commentait Luc 12,35-38, Monsieur l'Abbé fit ressortir que la vie religieuse est dans la ligne de l'attente du Seigneur, mais attente **dans** et **par** la construction du Royaume de Dieu. La religieuse travaille avec ardeur à cette construction dans le sens très developpé du baptême où le coeur, libéré par la profession des conseils évangéliques est libre et dispos pour se livrer à ce travail que le Maître attend de ses serviteurs. Heureux ces serviteurs que le Maître fera asseoir et qu'il servira lui-même dans ce royaume de gloire!

Le Père J. De Rocquigny de Saint-Claude était concélébrant. La chorale de la paroisse fit les frais du chant dans cette liturgie qui nous appelle à la joie par l'espérance que le Christ ressuscité fait surgir en nous. Mme Odile Badiou touchait l'orgue. Mme Lucille Labossière, nièce de la défunte et Sr Hélène Poiron, SDS, firent les lectures. Les porteurs étaient six de ses neveux: Maurice et Antoine Landreville, Antoine, Albert, Roger et Paul Payette. Recueillirent les offrandes Raymond Rondeau et Maurice Labossière. M. et Mme Roland Jamault et M. et Mme Albert Bazin assurèrent le service à l'autel. Après les funérailles, les parents et amis se rencontrèrent à la salle paroissiale pour prendre part à un goûter servi par les filles d'Isabelle. Le salon Clément Adam avait la direction des funérailles.

Le corps de Sr Anna, déposé en terre en ce samedi de Pâques où la liturgie nous convie à la vie, déposé en terre en ce 1er avril, jour anniversaire de la mort de sa soeur, Sr Marie Céline, dort de son dernier sommeil dans le petit enclos des Soeurs du Sauveur au cimetière local avoisinant l'église paroissiale.

Les Soeurs du Sauveur, les familles Payette et Landreville remercient sincèrement les personnes qui ont offert leurs services et leurs condoléances à l'occasion du décès de Sr Anna Payette; à M. l'abbé Fréchette, au Père De Rocquigny, au Dr Duval, aux porteurs et à ceux qui ont assuré la collecte des offrandes et le service à l'autel, à Mme Odile Badiou et à la chorale, aux Filles d'Isabelle, à Mmes Renée Badiou et Lucie Rossier pour soins hospitaliers à la Maison Notre-Dame. Un merci bien particulier aussi pour les offrandes de prière et pour votre présence aux prières du vendredi soir et à la messe des funérailles.

Blandine Chaput, s.d.s.

Mme Alexina RAINVILLE (née COLLIOU)

Le 4 mars 1978 est décédée à l'hôpital Saint-Boniface, à l'âge de 59 ans, Mme Alexina Rainville du 666, rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface.

Elle laisse dans le deuil son époux Omer; un fils, Emmanuel de Winnipeg; trois filles, Mme Neil Gaudry (Léona) de Saint-Boniface, Mme Michael Cooper (Ida) de Pine Falls, Mme Charles DeGagné (Odile) de Calgary; huit petits-enfants; sa mère, Mme Alphonsine Colliou de Saint-Boniface; cinq soeurs, Mme Annette Barlow de Saint-Boniface, Mlle Rose Colliou d'Ottawa, Mme Josephine Rainville de Montmartre, Sask., Mme Henriette Bertouille de Treherne, Dorothée Colliou de Saint-Laurent; quatre frères, Joseph de Saint-Laurent, Jean de Saint-Boniface, Edmond d'Edmonton, et Louis de Montréal. Son père Alexis la précéda dans la tombe en 1975, ainsi que son frère Aimé en 1974.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins le 6 mars, et la messe fut célébrée en l'église de Saint-Laurent le 7 mars par le Rév. Père Frédéric Rainville, assisté des Pères A. Lemoine et O. Kerbrat.

Les porteurs étaient Gérald Colliou, Raymond Colliou, Denis Colliou, Lucien Perras, Marcel Rainville et Luc Rainville. L'inhumation se fit dans le cimetière de Saint-Laurent.

REMERCIEMENTS

M. Omer Rainville et ses enfants désirent remercier de tout coeur tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, cartes, gerbes et couronnes de fleurs, contribution à la Société du Cancer ou par leur assistance aux funérailles. Un merci aussi aux dames de Saint-Laurent pour le succulent goûter servi à la salle paroissiale, ainsi qu'aux Pères célébrants.

IN MEMORIAM

LeGal, Julie - décédée le 3 avril 1977 à l'âge de 3 ans et 8 mois.

Pour notre petite Julie qui s'est évanouie vers le Ciel..
Comme une fragile et délicate rose si frêle
Elle garnissait le jardin de notre Vie
Et le doux parfum de sa mémoire
Continue à s'épanouir dans nos esprits.

La famille Guy LeGal

religion

POINTS PRATIQUES POUR "REFAIRE LA SOCIÉTÉ"

Extrait du message des Evêques lors de la Fête du Travail 1976
"DE LA PAROLE AUX ACTES"

1) **Comprendre le sens véritable du message évangélique sur la justice.** Pour y arriver, nous devons réfléchir et agir sur des injustices que nous découvrons autour de nous. Nos divers programmes d'éducation religieuse devraient accorder une plus grande attention à ces objectifs.

2) **Modifier notre style de vie de gens à l'aise.** Le seul passage à une vie moins luxueuse ne corrigera pas de soi les inégalités et les injustices flagrantes de notre temps, mais nous pourrons ainsi renouveler nos esprits et ouvrir nos coeurs aux insécurités profondes que vivent les pauvres de nos milieux.

3) **Nous mettre à l'écoute des victimes de l'injustice dans nos propres communautés.** En les écoutant parler de leurs problèmes, en partageant leur existence, nous en apprendrons davantage sur les causes de leurs souffrances et sur ce que nous pouvons faire pour y remédier.

4) **Nous prononcer ouvertement contre les injustices dans nos milieux.** Plus encore, parce que nous vivons en démocratie, nous avons la liberté et le devoir de prendre position sur des problèmes particuliers et de nous prononcer contre les causes de l'injustice. Nous devons multiplier nos appels si nous voulons qu'ils soient entendus par les détenteurs du pouvoir.

5) **Prendre part aux actions destinées à faire disparaitre les causes d'injustice.** Il ne suffit pas de dénoncer les maux de la société et de parler d'un ordre nouveau. La justice sociale est le but à atteindre. L'action politique est un moyen pour y parvenir...

6) **Secourir les pauvres et les opprimés.** Nous avons donc le devoir, non seulement de donner à manger à ceux qui ont faim, mais de les aider à devenir capables d'agir sur les causes de leurs misères. Des communautés, paroissiales ou autres, fournissent une aide financière et technique, un support moral à des groupes.

†

LA VERITÉ

Ayez les mêmes sentiments les uns envers les autres. N'aspirez pas à ce qui est élevé, mais laissez-vous attirer par ce qui est humble. Ne soyez point sages à vos propres yeux. (Romains 12, v. 16).

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU DAMASE GOOVAERTS, de la municipalité de Saint-Vital, au Manitoba, camionneur, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés chambre 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba R2H 0T4, le ou avant le 8 mai 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour d'avril 1978.

MARCOUX BÉTOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.





activités sociales

LE "AGE AND OPPORTUNITY CENtre, Inc." Met à la disposition des gens du troisième âge, de l'information traitant des sujets tels que les programmes éducationnels et de loisirs, les services d'orientation et de droit légal, les lieux de rencontre et les services sociaux. Pour obtenir de plus amples renseignements, composer le numéro 947-1276.

UN COURS D'ANGLAIS DE BASE, d'une durée de 10 semaines sera donné à partir du vendredi 14 avril, à 10 h. Le cours touche ceux qui ne parlent pas l'anglais ou qui en ont déjà une connaissance de base mais qui veulent se perfectionner. Pour obtenir plus de renseignements au sujet de l'inscription, se rendre au "Senior Centre", 817, rue Main ou composer le numéro 942-7486. Le cours est offert gratuitement.

LE PROGRAMME COMMUNAUTAIRE de services aux foyers offre maintenant de l'aide gratuite (en ce qui a trait au nettoyage du printemps) aux gens du troisième âge à revenu moyen, ainsi qu'aux personnes invalides. Les travailleurs aideront à changer les contre-fenêtres, à laver les fenêtres et à nettoyer le sous-sol. Le programme comprend aussi le nettoyage de la cour, ainsi que de petits travaux de peinture durant les mois d'été. Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements concernant ces services ou d'autres, composez le numéro 452-6735 du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 16 h 30.

AVEZ-VOUS VÉCU DES EXPÉRIENces susceptibles d'être partagées qui concernent les emplois des femmes du Manitoba, avant 1925? Un recherchiste recueille de l'information dans le but de tourner un film et de rédiger un livre qui traiteront des différents genres d'emplois qu'avaient les femmes, à l'extérieur de la maison, durant les toutes premières années d'existence de la province. Veuillez entrer en communication avec Lois Browne, 877, avenue Grosvenor, ou composer le numéro 474-1508, pour faire part de vos expériences personnelles ou des autres membres de la famille.

LE SERVICE D'AIDE LÉGALE, OFfert par le "Age and Opportunity Centre", ne sera pas touché par les récentes coupures effectuées par le gouvernement du Manitoba.

Les régions



Mademoiselle Manitoba français, Christine Bergeron, revient d'un voyage que lui avait offert le CPR à l'occasion de son élection l'an passé. Elle a pu ainsi visiter Lisbonne, capitale du Portugal et faire un court séjour dans le nord de la France.

humour

ILLINOIS - Une université de l'Illinois a trouvé un moyen fort ingénieux pour limiter les candidats à son école de journalisme: elle les soumet à des examens de grammaire et d'orthographe...

* * *

En traversant la rue sur un feu vert j'ai failli être écrasé par une vieille voiture dans laquelle se trouvaient une douzaine d'enfants. La dame qui conduisait avait eu toutes les peines du monde à s'arrêter. A tel point que je lui criai: Eh bien! madame, vous ne savez donc pas arrêter? Je vous demande pardon répondit-elle d'un air glacial en me montrant les enfants. Ils ne sont pas tout à moi!

* * *

Sa vie était une telle succession de déceptions sentimentales qu'elle avait essayé à cinq ou six reprises de mettre fin à ses jours. A chaque fois elle faisait un long séjour à l'hôpital, d'où elle revenait plus déprimée que jamais. Vous feriez mieux de vous en tenir là, lui dit un de ses amis. Si cela continue, vous allez miner votre santé.

SASSARI - En Italie, des plaintes ont été portées contre deux chirurgiens qui, pendant qu'ils pratiquaient sur un malade une opération délicate, se sont mis à se quereller à un point tel que l'un a menacé l'autre de son scalpel. N'eût été de l'infirmière qui les a séparés, ils en seraient venus aux coups. Drôles de médecins! Mais le patient a survécu quand même...

Le club "Kiwanis"

625, Aulneau, Saint-Boniface, tiendra son thé annuel, dimanche le 16 avril, de 13 h 30 à 17 h 00. Il y aura vente de pâtisseries, de différents travaux d'artisanat et tirage au sort d'objets de valeur et de deux paniers de provisions.

Maternelle - Saint-Norbert

Inscriptions pour septembre 1978 aux écoles de Saint-Norbert, Parc La Salle et Noël-Ritchot, les 18 et 19 avril - 9 h 30 à 11 h 30, et en soirée le 19 avril - 19 h 30 à 21 h.

Avis Public

Ottawa, le 30 mars 1978

BESOINS EN MATIÈRE DE RADIODIFFUSION AUDIO AU CANADA

Le 7 juin 1977 le Conseil annonçait la parution d'un rapport intitulé "Prévisions à long terme des besoins de fréquences de radiodiffusion UHF au Canada" dans lequel on examinait les facteurs démographiques, économiques, politiques et technologiques qui influeront probablement sur la demande de services de télévision en direct au cours des 25 prochaines années. Cette étude a été entreprise dans le but d'aider à préparer la position qu'adoptera le Canada lors de la Conférence administrative mondiale des radiocommunications, qui se tiendra en 1979, et au cours de laquelle on examinera et modifiera au besoin toutes les attributions du spectre des fréquences. Un rapport du même genre, mais portant sur la radiodiffusion audio, a été préparé par le Conseil et remis au ministère des Communications.

Dans ce document, qui s'intitule **"Prévisions à long terme des besoins d'audio-fréquences de radiodiffusion au Canada"**, on tente de déterminer si on a alloué un nombre suffisant de fréquences pour répondre à la demande prévue en matière de services de radiodiffusion audio d'ici l'an 2001. Cette étude examine la croissance historique de la radiodiffusion audio en modulation d'amplitude (MA) et en modulation de fréquence (MF) au Canada. Les conclusions de l'étude en question indiquent que le nombre de station MA au Canada a déjà atteint un point tel que la bande MA actuelle (535-1600 kHz) est à toutes fins pratiques saturée dans les régions où la demande est la plus élevée. On s'attend donc à ce que la plus grande partie de la demande future provienne de la bande MF. Le rapport se concentre sur la capacité de la bande MF actuelle (88-108 MHz) à répondre aux besoins additionnels futurs dans le corridor Windsor/Québec où on prévoit que la demande de services de radiodiffusion audio sera la plus forte.

En ce qui concerne les besoins à long terme, le rapport prévoit qu'en l'an 2001, il y aura une demande de 328 stations de radiodiffusion audio MA et MF dans la région Windsor-Québec. Si on compare cette situation avec la disponibilité actuelle, évaluée à 233 canaux, il est évident que l'on devra prendre des mesures en vue d'augmenter le nombre des canaux si on veut répondre à la demande prévue.

Le Conseil considère qu'il faut dès maintenant prendre des mesures afin d'assurer que la croissance future de services radio ne sera pas menacée car certaines régions connaissent déjà une pénurie de canaux de radiodiffusion audio. Par conséquent, le Conseil a demandé au ministere des Communications de prendre des mesures en vue de voir à ce que des portions suffisantes du spectre des fréquences soient rendues disponibles à cette fin.

Pour de plus amples informations au sujet de ce rapport, veuillez communiquer avec les services d'information du CRTC au numéro 995-3231.

Lise Ouimet
Secrétaire générale

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DÉCISION

Ottawa, le 31 mars 1978

Conformément à l'avis public CRTC 1978-38 du 10 mars 1978, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce la décision suivante qui entre en vigueur immédiatement.

Décision CRTC 78-249

PARIS, WINDSOR, BANCROFT, OTTAWA UXBRIDGE, SARNIA, THUNDER BAY, SAULT STE-MARIE, NORTH BAY, TIMMINS ET PEMBROKE (ONTARIO); VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE), RÉGINA, SASKATOON ET YORKTON (SASKATCHEWAN); WINNIPEG (MANITOBA); EDMONTON, CALGARY (ALBERTA) ET LLOYDMINSTER (ALBERTA) - 780311700

Global Communications Limited

A. Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion du réseau de télévision, expirant le 31 mars 1978, pour retransmettre les émissions basées sur les tirages successifs de la Loterie Provinciale; ce réseau se compose des stations suivantes:

CKGN-TV Paris, CKGN-TV-1 Windsor, CKGN-TV-2 Bancroft, CKGN-TV-6 Ottawa, CKGN-TV-22 Uxbridge, CKGN-TV-29 Sarnia, CHFD-TV Thunder Bay, CJIC-TV Sault Ste-Marie, CKNC-TV Sudbury, CHNB-TV North Bay, CFCL-TV Sudbury, CHNB-TV North Bay, CFCL-TV Timmins (Ontario) et les stations réémettrices associées; CHAN-TV Vancouver (Colombie-Britannique) et les stations réémettrices associées; CKCK-TV Régina (Saskatchewan) et les stations réémettrices associées; CKY-TV Winnipeg (Manitoba) et les stations réémettrices associées; CFRN-TV Edmonton (Alberta) et les stations réémettrices associées; CFCN-TV Calgary (Alberta) et les stations réémettrices associées; CITL-TV Lloydminster (Alberta).

B. Ajouter au réseau CHRO-TV Pembroke (Ontario) et CFQC-TV Saskatoon (Saskatchewan) et les stations réémettrices associées.

Décision: **APPROUVÉE**

Le Conseil renouvelle la licence du réseau de télévision susmentionnée du 1er avril 1978 au 30 septembre 1978, sujette aux conditions qui y seront spécifiées.

La demande en vue d'ajouter CHRO-TV Pembroke (Ontario) et CFQC-TV Saskatoon (Saskatchewan) et ses réémetteurs associés au réseau est **APPROUVÉE.**

Les stations affiliées aux réseaux de télévision de la Société Radio-Canada et de CTV doivent s'assurer que les termes de leurs contrats d'affiliation soient respectés et que la programmation des émissions de la Loterie Provinciale ne va pas à l'encontre de leurs contrats d'affiliation respectifs.

Lise Ouimet
Secrétaire générale

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

La Page de Bicolo ...

Enfin la neige disparaît et le soleil réchauffe la terre! Quel beau printemps!

Bicolo





VOICI DE JOLIES COMPTINES COMPOSÉES PAR L'INSTITUTRICE ET LES ÉLÈVES DE LA 3e ANNÉE DE SAINT-LAZARE, MANITOBA.

Comptines pour sauter à la corde

Saute, saute, écolière,
Mais ne saute pas de colère;
Fais des bonds
Comme un ballon.
Saute, saute, écolière,
Mais ne saute pas de colère.
Fais des bonds -
Un, deux, trois,
Lève les bras -
Quatre, cinq, six
Saute - sept
Huit, neuf, dix!

Appelons —————
Appelons —————
Bûche un arbre.
Soigne les poules.
Lance la balle
Saute à la corde
Envoie la main
A tes copains
Tourne en rond
Et disparaît!

Trois oiseaux
Sur une branche,
Un s'en va
Il en reste deux
L'autre s'éloigne
Et voici un,
L'dernier part
Il n'en reste aucun!

Un ami et puis un autre
Viennent danser sur le gazon.
Lève les bras
Plie les g'noux
Fais un saut
Touche la terre
Tourne en rond
Dis bonjour
Et puis va-t-en!

Patates, patates, patates!
Mange, mange, mange!
Tourne, tourne,
Tout en rond
C'est très bon.

Oui, oui, oui!
Yip, yip, yip!
On a du plaisir
Yip, yip, yip!

J'aime maman,
J'aime papa,
J'aime les filles
Et les garçons.
Tourne au nord,
Tourne au sud,
Compte à dix,
Et court dehors.

Que ce sera amusant de sauter à la corde en chantant en français. Merci les amis de Saint-Lazare!

JASPER, **L'OURS PRUDENT**



Pour partir pour une promenade en bateau.
Il me faut une ceinture de sauvetage au cas où je tomberais à l'eau!

COLORIE LE DESSIN EN SACHANT QUE:

1 - Rouge **2 - Vert** **3 - Jaune**

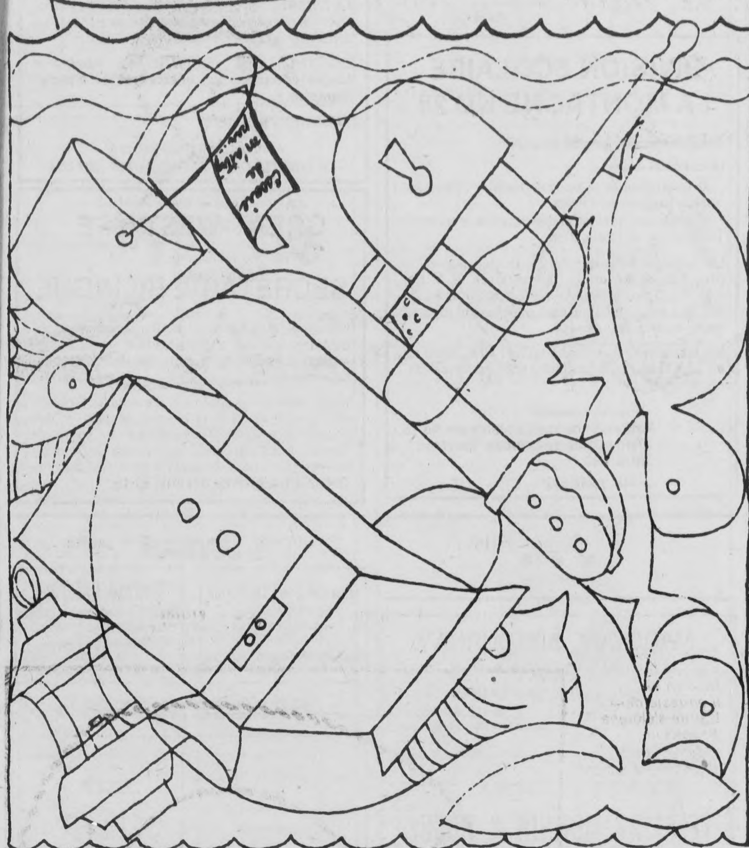
4 - Bleu **6 - Violet**





Oh! quelle trouvaille! Viens m'aider à trouver dans le fond de l'eau les objets suivants:

un coffre de pirate	*une rame*
une lampe de poche	*un cadenas*
une épée	*une lanterne*
un sceau	*un message*
une baleine	*une tortue*



COURRIER

Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour le livre et le disque. Je les aime beaucoup.

Ton amie
Lise Grenier, Saint-Léon.

Merci Bicolo pour la ceinture fléchée. Je l'ai portée pendant le Festival. Je l'aime bien. Merci. Avec amour.

Jeannine Robert, Morris

Merci pour la chemise et pour la plume. La chemise me fait très bien et j'aime beaucoup la plume.

Patricia Bourrier
Notre-Dame-de-Lourdes.

Cher Bicolo,

Merci pour la plume que tu m'as donnée comme prix. Je vais essayer de participer à d'autres concours.

J'aime dessiner et faire du ski de pente. J'aime aussi patiner. Nous finissons notre patinage de fantaisie le 16 avril par un spectacle sur glace. Le thème cette année est "Le tour du monde".

Je te souhaite un beau printemps ensoleillé.

Ton amie,
Michèle Lemoine,
Sainte-Anne.

D'après ce que me disent plusieurs "anciens" membres, ils sont toujours intéressés à regarder ma page.

J'ai pensé faire du "spécial" cette semaine et reconnaître mes fidèles lecteurs des premiers jours en choisissant 3 noms au hasard *parmi les 100 premiers membres du* Club.

Voici les GAGNANTS qui recevront chacun un disque 45 tours.

Membre numéro 7
Alain Gautron
530, rue Ritchot
Saint-Boniface

Membre numéro 33
Donald Lemoine
Sainte-Agathe
Manitoba

Membre numéro 48
Ginette Michaud
177, boul. Dollard
Saint-Boniface

ATTENTION!

As-tu pensé au
Concours du printemps
paru la semaine dernière?
J'ai de nombreux beaux prix à donner. Participe au plus vite!

BICOLO SALUE LES NOUVEAUX MEMBRES DE SON CLUB

4730 Suzanne Leblanc, Sundance
4731 Léona Trudeau, Saint-Boniface
4732 Patrick Ruest, Saint-Boniface
4733 Alain Ruest, Saint-Boniface
4734 Diane Ruest, Saint-Boniface
4735 Diane Demare, Somerset
4736 Serge Boulet, Somerset
4737 Stéphane Dorge, Saint-Boniface
4738 Lisa Dorge, Saint-Boniface
4739 Nicole Kotowicz, Saint-Vital
4740 Nicole Deschênes, Winnipeg
4741 Sylvie Brodeur, Sherbrooke, Québec
4742 Darryl Mulholland, Wabowden
4743 Bertrand Boily, La Broquerie
4744 Bernard Labossière, Saint-Léon
4745 Colette Laflèche, Winnipeg
4746 Shelley Grouette, Saint-Boniface
4747 Ginette Porteous, Lorette
4748 Susanne Marius, Windsor Park
4749 Albérola Alexandre, Saint-Boniface
4750 Pierre Delionnet, Saint-Boniface



ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta Carte de Membre. A chaque semaine un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....
Age: .... Grade: ....

à vendre

VENTE PRIVÉE - SAINT-BONIFACE - En face de l'hôpital. Maison de 2 étages complètement meublée et louée. Revenu mensuel: $700.00. Composer 247-6902.
48-132-JNO

A VENDRE - 4 milles au sud de Saint-Malo. Grande maison de 4 chambres à coucher, 2 salles de bains. Conviendrait comme résidence d'été pour une ou plusieurs familles. Composer 433-7559.
46-125-JNO

À VENDRE - Saint-Jean-Baptiste -' Grande maison de 2 étages, 3 chambres à coucher. Grand salon et salle à manger rénovés. Tapis mur à mur. Garage, 24' x 38'. Située sur lot boisé, 114' x 175', rue principale, près des écoles. Composer 269-1889.
48-133-3 C

VENTE PRIVÉE - ILE-DES-CHÊNES - SUCCESSION - Au centre du village, lot de 66 x 198 avec maison, garage, puits, système d'eau et raccordement de la tuyauterie d'égoût. Meilleure offre. Pas d'agent. Composer 878-3380.
2-144-2 C

À VENDRE - Machine à laver Inglis, séchoir Inglis, divan-lit de couleur vin, congélateur vertical de 18 pieds cubes et table de ping-pong. Composer 233-7973 ou, après 6 heures, 256-1411.
1-138-2 C

à louer

À LOUER - Saint-Boniface - Petite pièce complètement meublée au 1er étage. En face de l'hôpital. $65.00 par mois. Composer 247-6902.
1 - 140 - JNO

À LOUER - PRÉCIEUX-SANG - Appartement de 4 pièces. Libre le 1er mai. Composer 233-6697 ou 334-3613.
2-146-JNO

À LOUER - Bungalow meublé, 1 chambre à coucher, salle de bains avec douche, cuisine et petite salle à manger. Libre immédiatement. Composer 878-2201 Lorette.
2-147-JNO

À LOUER - Saint-Boniface - Rue Kitson. Appartement de 1 chambre à coucher avec cuisinière. Entrée privée. Stationnemen inclus. Libre le 1er mai. Composer 1-248-2031 ou 1-248-2061 après 6 heures.
2-142-3 C

A LOUER - ST-VITAL - Nouvelles maisons type "Town House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $312.00 - $348.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 1-730, chemin River. Téléphone: 257-2501.
38-68-JNO

divers

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Subventionnée par le gouvernement. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197 rue Kitson.
32-10-JNO

Dame très sincère, récemment déménagée à Winnipeg, aimant la danse et les sports, désire rencontrer homme honnête âgé entre 30 et 40 ans - Veuillez répondre en envoyant une photo et le numéro de téléphone à boîte 112. La Liberté. C.P. 96. Saint-Boniface, Man. R2H 3B4
45-112-JNO

DIVISION SCOLAIRE LA MONTAGNE NO 28

Coordonateur de service spéciaux:

Le candidat devra:

a) être bilingue et pouvoir travailler dans les deux langues officielles.

b) avoir les qualifications requises d'après le ministère de l'Education.

La Division a présentement 3 orthopédagogues, 3 professeurs de cours temporaires (E.M.H., T.M.H.), 3 professeurs à mi-temps en vertu du Bill 58. Le coordonateur sera directement responsable au directeur général.

Veuillez adresser votre curriculum vitae, avec no de téléphone, qualifications, années d'expérience, etc., au:

Directeur général
Division scolaire La Montagne No 28
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0
Tél.: 1-248-2228

À LOUER - SAINT-BONIFACE

Appartements de luxe de 2 et 3 chambres à coucher. Réfrigérateur, cuisinière, lave-vaisselle, air climatisé, tapis, stationnement. Appartements donnent sur le parc. Disponibles immédiatement. **Pour visiter, composer 269-9522, 247-4942 ou 253-5820.**

LA LIBERTÉ

*LA LIBERTÉ cherche les services à temps partiel d'un **opérateur** ou d'une **opératrice** de machines à composer de type Compuwriter II et IBM.*

*QUALIFICATIONS ESSENTIELLES: Doit être **bon[ne] en français** écrit et **excellent[e] à la dactylographie.***

SALAIRE: à négocier.

Adresser curriculum vitae à:
***LA LIBERTÉ** CP 96, Saint-Boniface R2H 3B4*

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
GREAT-WEST LIFE
recherche une
SECRÉTAIRE BILINGUE

Les candidates doivent avoir une parfaite maîtrise du français et de l'anglais (parlé et écrit). Dactylographie précise de 45 mots minute et dictaphone.

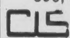
Nous offrons un ensemble d'avantages sociaux intéressants (y compris un plan dentaire) et des programmes sportifs et sociaux au cours de l'année. Nous vous invitons à remplir une demande d'emploi à notre bureau du personnel, 60, rue Osborne (nord) entre 8 h et 15 h.

ASSUREURS



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051



Pour tout service d'assurances
FEU VIE MALADIE



233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions -- Bateaux -- Tours Trains

AGENCE D'ASSURANCES



FOREST
Ltée
Pour tous services d'assurance et de voyage.
160, rue Marion, SAINT-BONIFACE
Lise, Nicole
Georges
247-8434 **233-4955**

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire - Tél.: 956-1060
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust - 232 avenue Portage
WINNIPEG

• • •

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE, C.R.
M. MONNIN
A.J. HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARPE
BUREAUX A:
201-185 boul. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426
•
3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

CHIROPRACTEURS

Lundi au vendredi 9h à 21h; samedi 9h à 13h.
Rendez-vous Tél.: 433-7256
CENTRE DE CHIROPRAXIE
SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys Est
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0
Chiropracteurs:
Roland-E. Bohémier, D.C.
Garry Specht, D.C.

Rendez-vous Tél.: 233-3060
CENTRE DE CHIROPRAXIE
PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTEURS
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

DR HENRI L. MARCOUX
CHIROPRACTEUR
Heures de bureau: Lundi, mercredi et vendredi:
de 8h30 à 12h30; de 14h à 20h30
Téléphone: 452-9803
226, chemin Sainte-Marie, Saint-Boniface, Man.

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

DIVERS

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr. R.J. Lecker, optométriste
Dr. M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889

FERBLANTIERS



LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 233-7946

Air conditonné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

TRANSPORTS

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER



85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant:
Rolly Painchaud
Tél.: 256-5869

McKAGUE SIGMAR REALTY

Centre Southdale — 256-4356

NORWOOD - Maison de 3 chambres à coucher, en très bon état. Sous-sol complet. Grand lot avec garage. Appelez R. Lejeune, 256-8793.

PARC WINDSOR - Très bonne maison de 1,200 pieds carrés comprenant grande cuisine, petite salle à manger, 2 salles de bains, salle de loisirs. Garage. Près école française et église. Mme Manaigre, 256-6117 ou 256-4356.

NORWOOD - $33,900 - Une vraie aubine. Rue tranquille - Maison de 4 chambres à coucher, salle de bains au 1er étage. Mme Manaigre, 256-6117 ou 256-4356.

PARC WINDSOR - $38,000. Duplex côte à côte - 3 chambres à coucher, cuisine "Island". En très bon état. Bel emplacement. Appelez R. Lejeune, 256-8793.



Marquis Realty

365, rue Desautels, près Des Meurons, — 233-7963

SAINT-BONIFACE

Bungalow de 3 chambres à coucher $39,500
Bungalow de 2 chambres à coucher $35,500
Propriété d'investissement avec revenu de $900.00. Près de l'hôpital. $55,000

Pour plus de renseignements concernant les annonces ci-dessus, appelez Raymond Lavigne au 233-7963 ou 253-0546.

CLIMATISEUR CENTRAL
41 WOODLAWN-VENEZ FAIRE UN TOUR-SAINT-VITAL
Bungalow de 1,600 pieds carrés, 3 chambres à coucher, immense salon (bow-window) en forme de L, salle à manger avec alcôve; tapis de peluche, cuisine idéale pour la maîtresse de maison et avec armoires en chêne, lave-vaisselle encastré, cuisinière et réfrigérateur (or). Douche dans enclos donnant sur la chambre à coucher principale, salle familiale avec foyer ouvert en pierre, portes donnant sur patio recouvert, garage attenant pour 2 voitures, devanture en brique. Appelez Mme Al Forest au 233-7963 ou 264-6458.

SAINT-VITAL - 43, VISTA **$79,500**
Le propriétaire est prêt à faire un échange raisonnable. Résidence distinguée de 3 chambres à coucher. Foyer ouvert dans salle familiale encaissée, 1,530 pieds carrés de demeure luxueuse. Appelez Louise Fillion au 233-7963 ou 233-9299.

SOUTHDALE **270, VERMILLION**
Bungalow de 1,280 pieds carrés, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, 3 plomberies, draperies faites sur commande, garage pour 2 voitures. Appelez Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

SAINT-VITAL
Parfait pour jeune couple. Bon choix de maisons mobiles de 2 ou 3 chambres à coucher. Choisissez-en une près d'une piscine. Prix entre $14,000 et $23,000. Appelez Ray Lavigne au 233-7963 ou 253-0546.

LA BROQUERIE, MAN.
Prix inférieur à $13,000. Maison de 3 chambres à coucher sur lot de 75' x 200'. Appelez Louise Fillion au 233-7963 ou 233-9299.

SAINT-NORBERT **4 CHAMBRES À COUCHER**
2 étages, 4 chambres à coucher, 2 plomberies, salle à manger authentique, garage attenant, nouvelles fenêtres et auvents, cour clôturée et avec patio. Près de toutes les commodités. Maison idéale pour famille. Appelez Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

EXCLUSIVE
PROPRIÉTÉ PRÈS DE LA RIVIÈRE KINGSTON CRES.
Maison élégante de 2 étages, 3 chambres à coucher, cabinet de travail, foyer électrique en brique, nouvelles armoires, lave-vaisselle, cuisinière et four encastrés, grand salon avec foyer ouvert en brique, salle à manger avec alcôve, grand solarium clos à la porte arrière et donnant vue de la rivière, garde-robes en cèdre, un 2e solarium donnant sur salon, nouvelle plomberie, récemment redécorée à l'intérieur. Beaucoup d'autres commodités. Appelez Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

NOUS SOMMES ICI POUR VOUS SERVIR
233-7963, 24 heures sur 24



247-6340
256-2432

GEORGES-D. BOHÉMIER
519, che. Sainte-Marie

A. AYOTTE REALTY LTD.

Tél.: 233-5845 - 256-3950

SAINT-BONIFACE - Bungalow moderne de 3 chambres à coucher, 2 chambres supplémentaires et salle de séjour au sous-sol. Tapis mur à mur. Garage pour 2 voitures. Situé en face du club de golf. Lot de 52' x 186'.

LORETTE - 5 acres de maison mobile moderne de 68' x 14', 3 chambres à coucher, salle de bains avec douche. Chauffage électrique. Eau et égout.

SAINT-BONIFACE - Près de la basilique - "Bi-level" moderne de 3 ans. 4 chambres à coucher, 2 foyers ouverts, salle de séjour de 24' x 14'. Nouveau garage, 26' x 22'.

ROBIDOUX REALTY

100 CENTRE NIAKWA
1280, RUE ARCHIBALD
WINNIPEG, MANITOBA
R2J 0Z3
TÉL.: 256-4386

Fermes **Résidences** **Commerces**



Roger Robidoux
Rés.: 257-0905



Gilbert St-Amant
Rés.: 253-1060



Gabe Girard
Rés.: 256-8757

FERMES

LANDMARK - 160 acres de terrain vacant.

BEAUSEJOUR - 150 acres de terrain vacant.

DUFRESNE - 115 acres avec hangar à machineries.

SAINT-ADOLPHE - 160 acres de terrain vacant.

HOLLAND - 632 acres avec bâtiments - Ferme à grain.

ERICKSDALE - 1,916 acres avec bâtiments - Idéale comme ferme laitière et d'élevage.

SAINT-EUSTACHE - 131 acres de terrain vacant.

ÉLIE - 395 acres de terrain vacant.

PORTAGE - LA - PRAIRIE - 559 acres avec bâtiments. Terrain idéal pour jardinage. Situé le long de la rivière Assiniboine.

PORTAGE - LA - PRAIRIE - 240 acres de terrain de première qualité. Quelques hangar à grain.

OAKVILLE - 560 acres de terrain vacant.

GLADSTONE - 636 acres avec bâtiments.

Pour celles-ci et beaucoup d'autres propriétés, composez 256-4386



BOUCHARD REALTY

433-7502

Saint-Pierre-Jolys

Venez à Saint-Pierre-Jolys comparer les propriétés et les prix

OUVERT AU PUBLIC



$42,500
SAINT-PIERRE -Venez voir ce joli bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur au salon, draperies, lave-vaisselle encastré. Sous-sol à la grandeur.

SOYEZ VOTRE PROPRE PATRON - Saint-Pierre Trailer Centre - Bonne bâtisse de 40 x 60 avec salle de montre. Sur grand lot. Livraison du gaz Propane. A 9 milles de la plage de Saint-Malo. $59,900.

SAINT-PIERRE - Prix réduit à $59,900 - Au centre du village. Propriété commerciale de 125' x 300'. Idéale pour tous genres de bureaux, magasins, ateliers, etc.

SAINT-PIERRE - Ferme laitière de 160 acres, à 2 milles du village. Comprend une trayeuse raccordée à une tuyauterie, une laveuse automatique, un nettoyeur d'étable, un hangar à foin, etc. Pour de plus amples renseignements, appelez au bureau.

À 15 MILLES AU SUD-EST DE WINNIPEG - 1,100 acres d'agriculture. Terrain peut être vendu en pièces de 120, 160 ou 800 acres.



SAINT-PIERRE
LE DIMANCHE 16 AVRIL
De midi à 6 heures
Joli bungalow de 1,050 pieds carrés, 3 chambres à coucher, nouvellement décoré - tapis mur à mur - grande cuisine - sous-sol à la grandeur - Près des écoles, aréna, etc.



$48,000
SAINT-MALO - Voici ce qu'on vous offre! Bungalow de 1,300 pieds carrés, 3 chambres à coucher, salle à manger, draperies, tapis mur à mur. Sur grand lot de 145' x 165'.

SAINT-MALO - $22,000 - Bonne maison de revenu sur beau grand lot à 5 minutes de la plage. Peut être convertie en chalet d'été. Garage.

SAINT-PIERRE-JOLYS- 160 acres en culture avec grainerie en métal. A 2 milles au sud du village.

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, St-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510
Ron Gagnon - Rés.: 233-8498



$48,500.00
NORWOOD - 50, Hemlock - 1½ étage, 4 chambres à coucher. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Garage. Endroit très tranquille.

RUE KITSON **$39,500**
Maison de 1½ étage, 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, tapis mur à mur, 2 salles de bains. Chambre supplémentaire et "sauna" au soubassement. Fenêtres toutes saisons. En très bon état. Garage.

PRIX REDUITS - FERME A 68 MILLES DE WINNIPEG, près de Saint-Claude. 480 acres. Beau bungalow de 3 ans, 3 chambres à coucher, grande cuisine, salle à manger, soubassement complet. Eau courante et fosse septique. Pour obtenir une liste des machineries et pour plus de renseignements appelez Nap ou Ron.

RUE KITSON **$64,500**
Joli duplex de 13 ans. Un logis de 3 chambres à coucher avec salle à manger, et un logis de 2 chambres à coucher avec salle à manger. En très bon état. Garage double.



PARC WINDSOR - Joli "split-level" de 3 chambres à coucher, cuisine avec "dinette". Salle de récréation avec foyer électrique, chambre supplémentaire et salle de toilette de 2 pièces au soubassement. En très bon état. $52,000.



SAINT-VITAL - Maison de 3 chambres à coucher, salle à manger, grande salle familiale avec foyer ouvert, portes de patio. Garage double avec portes électriques. Cour complètement clôturée. En très bon état et très propre.

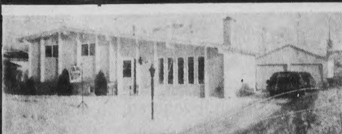
SAINT-NORBERT - Grand bungalow (style espagnol) de 3 chambres à coucher, 3 salles de bains, plafon en ogive ("open ceiling"). Garage. En très bon état.

BOULEVARD PROVENCHER - Grande propriété commerciale zonée C2. Construite en blocs de ciment.



DANIS REALTY LTD.

Tél.: 257-2570
125, chemin Sainte-Anne, Saint-Vital R2M 2Z1



ULTRA MODERNE
Sainte-Anne - A seulement 30 milles de la ville, autoroute no 1 - maison spacieuse à différents niveaux - 3 chambres à coucher - foyer naturel - garage pour 2 voitures, etc. Appelez Claude Fréchette, rés: 257-3962; Francine Tétrault, rés: 257-4350; ou Danis Realty Ltd., 257-2570.



PLAGE ALBERT - Chalet non fini de 1,152 pieds carrés sur grand lot. On demande $26,900; offres raisonnables considérées. Grand lot vacant de 133 x 150. On demande $9,500. S.V.P. appelez Claude Fréchette, rés.: 257-3962 ou Danis Realty Ltd., 257-2570.



LORETTE - Bungalow d'un an - 3 chambres à coucher - tapis mur à mur - foyer naturel - On demande $44,900 - Appelez Belva Smith, rés.: 257-5146 ou Danis Realty Ltd., 257-2570.



UN BEL ÉTÉ CANADIEN



INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI ET AUTANT DE FOIS QUE VOUS LE DÉSIREZ

Vous pouvez être l'heureux gagnant du PREMIER PRIX d'une valeur de 1,500 dollars en marchandises d'été ou d'un des nombreux autres prix en marchandise qui agrémenteront vos belles journées d'été.

Rien à acheter, passez nous voir à notre magasin et remplissez un bulletin de participation. C'est tout.

ACCORDEZ-VOUS PLUS DE TEMPS LIBRE

Si vous avez les moyens d'avoir une propriété, vous n'avez pas les moyens de vous passer d'aspirateur central. Il ajoute une valeur permanente à votre demeure tout en vous rendant de précieux services.

Un système central vous procure:

Une commodité permanente: Vous pensez avoir un aspirateur dans chaque pièce.

Une protection pour la santé: Aucune circulation d'air ni de poussière se fait dans la maison car votre système est muni d'un échappement à l'extérieur.

Une économie: Votre nouveau système durera aussi longtemps que votre maison.

Présentement

$100.00

de moins

que le prix

régulier.



ÉCONOMISEZ... LE SOURIRE AUX LÈVRES

Des rouleaux et des rouleaux de couvre-planchers ARMSTRONG qui brillent et brillent sans encaustique, sont en vente!

THE SUNSHINE FLOORS

Faites votre choix parmi une gamme incroyable de textures et de coloris.... Tous gardent leur éclat original grâce à leur surface sans-cire Armstrong... et vous avez un lustre qui dure plus longtemps que sur tout autre couvre-plancher ordinaire en vinyle.

Epargnez d'avantage avec nos fins de rouleaux et nos morceaux de diverses mensions.

Moquette "FLAMB WARM", motifs splendides, seulement **5.95** la verge carrée

Devis gratuit

"SHADOW MAGIC" une nouvelle conception de grand chic... Coloris des plus subtils. Prix rég. $19.95 Prix d'introduction: **14.95**

INSTALLATION PAR DES SPECIALISTES.

"SUNDIAL" beauté, confort et économie... Un couvre-plancher sans encaustique. **$7.95**

Venez nous voir et économisez, le sourire aux lèvres.

Chez Dyck Buildall, le papier peint est très abordable.....

Vinyle décoratif **"Sunworthy"** à un rabais extraordinaire de 33⅓% sur le prix de vente... 6 livres d'échantillons à votre dispositon.	Venez voir notre extraordinaire collection de **papiers peints**. A partir de $1.00 par rouleau simple.

Téléphone:

Niverville: 338-4438

Winnipeg: 284-0770

DYCK

NIVERVILLE, MANITOBA

BUILDALL

ASSOCIATE STORE

Heures d'affaires

Lundi-vendredi: 8 a.m. à 6 p.m.

Mercredi jusqu'à 9 p.m.

Samedi: 8 a.m. à midi.